

Gesves
"Le Pays où l'eau fait chanter la pierre"



GESVES

Terre d'accueil
et de ressourcement

© François Migeotte

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2014 -

ART. L1122-23. CDLD



GESVES

Terre de biodiversité

© François Migeotte



© CartErie

© L. TILLEUX



Gesves
"Une nature à découvrir"

© L. TILLEUX

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....	4
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL	4
PERSONNEL	12
POPULATION	17
ETAT CIVIL	31
ETRANGERS	35
CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS	40
PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS	40
INFORMATIQUE	45
COMMUNICATION	49
PETITE ENFANCE.....	52
Consultations ONE.....	53
Crèche communale « les Mini-Poussent »	55
ENSEIGNEMENT.....	58
Ecole communale de L'Envol de FAULX-LES TOMBES	60
Ecole communale de la CROISETTE à SOREE.....	62
Divers.....	65
Conservatoire de musique à Gesves.....	67
JEUNESSE	68
Conseil Communal des Enfants 2013-2014.....	69
Service Extrascolaire – Accueil Temps Libre	77
L'ASBL « GESVES-EXTRA »	81
Plaine de vacances.....	84
BIBLIOTHEQUE	90
MEDIATHEQUE	100
CULTURE – TOURISME – SPORTS	102
3ème AGE.....	111
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	115
LOGEMENT	118
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	124
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....	124
PLAN DE COHESION SOCIALE.....	128
PATRIMOINE.....	131
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS.....	134
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »	136
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	138
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL.....	143
MANIFESTATIONS-AUTORISATIONS-INFORMATIONS	152
SERVICE TECHNIQUE BATIMENT ET GARAGE COMMUNAL	154
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES ».....	179
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC	184



URBANISME	187
ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE	194
ENVIRONNEMENT & URBANISME	201
GESTION DES DECHETS	206
ENERGIE.....	216
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL_(PGUI).....	221
ZONE DE POLICE DES ARCHES.....	225
SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100.....	227
RECETTES – TAXES.....	232
COMPTE COMMUNAL 2013	241
BUDGET COMMUNAL 2014.....	241
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	243
COOPERATION INTERNATIONALE GESVES - DIOURBEL.....	250
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL	254



ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE (au 30/11/2014)

Bourgmestre José PAULET 0476/782.986 083/670.330 SECRETARIAT : N. SEINE 202	1^{er} Echevin Daniel CARPENTIER 0472/330.840 083/670.204 SECRETARIAT : Ch. KINDT 208	Echevin Eddy BODART 0475/285.363 083/670.331 SECRETARIAT : V. VANDERSMISSEN	Echevin Paul FONTINOY 0474/247.136 083/670.204 SECRETARIAT : S. ARNOULD 306	Echevine Annick SANZOT 0470/572.531 083/670.331 SECRETARIAT : R. ETIENNE 214	Président du CPAS André BERNARD 0475/988.001 083/670.325 SECRETARIAT : Ch. SNEPPE 344
---	---	---	---	--	---

Directeur général : Daniel BRUAUX
0473/960.264
083/670.333

Directrice financière :
Anne RONVEAUX
083/670.328

ADMINISTRATION COMMUNALE

Directrice générale du CPAS :
Sophie JEROUVILLE
083/670.323

FINANCES & TAXES : M. BAUDELET 309 Comptabilité - Budget ordinaire A. JACQMIN 206 Budget extraordinaire Ch. VANART 336 Taxes communales	PATRIMOINE A. JACQMIN 206 Patrimoine	ENSEIGNEMENT JEUNESSE V. VANDERSMISSEN M. LACZKA 081/579.201	ENVIRONNEMENT AGRICULTURE C. GHILAIN 308 Responsable + PCDN C. LISSOIR 209 Infractions et permis env.	SPORTS R. ETIENNE 214	CPAS SERVICE SOCIAL 083/670.320 SECRETARIAT 348
PERSONNEL K. DEWAELE 303 Chef de service	LOCATION DE SALLE A. GIAUX 209 Location de salles & matériels	ECOLE COMMUNALES Ch. PITANCE 081/579.200 Directrice de l'école de l'Envol (Faulx-les Tombes) V. GILLET 083/677.977 Directrice de l'école de la Croisette (Sorée)	ENERGIE M. HAULOT 307 Conseiller en énergie	CULTURE/TOURISME R. ETIENNE 214	3^{ème} AGE-AFFAIRES SOCIALES N. SEINE 202
PREVENTION-HYGIENE-SECURITE Ph. THIRY 205 0474/920.444	SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS Ph. THIRY 205	PETITE ENFANCE N. SEINE 202	SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT P. ANDRE 342 0496/503.866	SERVICES EXTRASCOLAIRES Ch. DUEZ 203 0476/968.426 O. GEERKENS 203 0476/968.430 Coordinateurs ATL V. DUBOIS 203 0491/360.578 Coordinatrice Gesves Extra	FOYER St ANTOINE A. ARNOULD 081/588.330 Directrice
POLICE G. BACONNAIS 313 Ch. MASSART 311 A. YMERET 314 Accueil Andenne 085/823.600 R. DANTINE 085/823.500 Chef de Poste	SERVICE TECHNIQUE GARAGE Ph. THIRY 205 0474/920.444 D. DELCOURT 083/677673	PLAINE DE VACANCES O. GEERKENS 0485/840.874	POPULATION-ETAT CIVIL S. ARNOULD 306 D. LESSIRE 339	BIBLIOTHEQUE K. HOORLEBEKE 346 S. AUBRY 346	LOGEMENT- PCDR - PCS Ch. SNEPPE 344
ORDONNANCES DE POLICE A. GIAUX 209	MARCHES PUBLICS C. KINDT 208 S. ERNEST 218	COMMUNICATION R. ETIENNE 214	PASSEPORT - PERMIS DE CONDUIRE S. BRAHY 304 J. HAYEN 212	TUTELLE F.E. A. JACQMIN 206 Fabrique d'Eglise	AFFAIRES SOCIALES - PENSIONS D. LESSIRE 339
PLAN GENERAL D'URGENCE C. GHILAIN 308	BUS COMMUNAUX M. LACZKA 081/579.201	SITE INTERNET/FACEBOOK S. BRAHY 304 A-C de CALLATAY 338	CARTE D'IDENTITE C. BONMARIAGE 332		
URBANISME M. EVRARD Dr sc 305 Chef de service - CCATm V. BAYET 335 Secrétaire urbanisme C. LISSOIR 211 C.U 1	CIMETIERES & ASSURANCES M-J ETIENNE 302		ETRANGERS D. LESSIRE 339		
MARIAGES D. LESSIRE (dossier) 339 S. BRAHY (célébration) 304			NOCES D'OR D. LESSIRE 339		
			FESTIVITES R. ETIENNE 214		
			HANDICONTACT D. LESSIRE 339		

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL EN FONCTION



Monsieur José PAULET – Bourgmestre 083/670.330 – 0476/782.986
Attributions : Sécurité (Police, pompiers, sécurité routière), Urbanisme (CCATM), Finances, Personnel, Civisme, Mobilité, Bien-être animal, Aménagement du territoire, Mariages, Plan Stratégique Transversal (PST), PME, commerces, économie, emploi, FRW, PCDR en collaboration avec le Président de CPAS.



Monsieur Daniel CARPENTIER – 1er Echevin 083/670.204 – 0472/330.840
Attributions : Patrimoine (Achat-Vente), Logistique – Prêts de matériel, Travaux voiries et bâtiments, Cimetières, Garage communal.



Monsieur Eddy BODART – 2^{ème} Echevin 083/670.331 – 0475/285.363
Attributions : Enseignement, CCE, Informatique, Santé et prévention, Petite enfance (Crèches, IMAJE, ONE, ...), Plaines de vacances, Communication, information, relations publiques et affaires générales.



Monsieur Paul FONTINOY – 3^{ème} Echevin 083/670.204 – 0474/247.136
Attributions : Eau, Environnement, PCDN, Energie, Festivités, Agriculture, Etat civil et population.



Madame Annick SANZOT – 4^{ème} Echevine 083/670.331 – 0470/572.531
Attributions : Sports, Culture, Tourisme, Jeunesse (maisons des jeunes, CCA), Aires de jeux, ATL/Gesves Extra, Bibliothèque.



Monsieur André BERNARD – Président du CPAS 083/670.325 – 0475/988.001
Attributions : Affaires sociales, troisième âge, logement, PCDR en collaboration avec le Bourgmestre.

Le Collège communal s'est réuni 56 fois au 30 novembre 2014.

LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Daniel BRUAUX – Directeur général

083/670.333 – 0473/960.264



Madame Anne RONVEAUX – Directrice financière

083/670.328



CONSEIL COMMUNAL EN FONCTION À PARTIR DU

	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGEMESTRE		
	José PAULET	rue de Bellaire, 19 à 5340 Gesves	GEM
	ECHEVINS		
	Daniel CARPENTIER	route de Jausse, 31 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	Eddy BODART	route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	Paul FONTINOY	rue Basse Ramsée, 4 à 5340 Gesves	GEM
	Annick SANZOT	rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
	PRESIDENT DU CPAS		
	André BERNARD	rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
	CONSEIL COMMUNAL	CONSEILLERS	
Dominique REYSER		Ry les Fonds, 4 à 5340 Gesves	RPG
Philippe MAHOUX		Moulin Wagnée, 2 à 5340 Gesves	RPG
Francis COLLOT		rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG
Philippe HERMAND		Bosimont, 5 à 5340 Gesves	ICG
Cécile BARBEAUX		rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
Simon LACROIX		rue Maubry, 10 à 5340 Sorée	GEM
Carine DECHAMPS		rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
Martin VAN AUDENRODE		Chaussée de Gramptinne, 207/4 à 5340 Gesves	RPG
Nathalie PISTRIN		rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	ICG
Corentin HECQUET		rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO
Florent BOTTON		rue de Haut-Bois, 23 à 5340 Haltinne	GEM

Le Conseil communal s'est réuni 9 fois et à la date du 30 novembre 2014, a étudié 149 points à l'ordre du jour des séances publiques et 58 points en séances à huis clos.



COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission communale d'accueil (CCA) est composée de membres représentant, entre autres, le Conseil communal, les écoles de l'entité, les associations de Parents, les opérateurs extrascolaires tels que le Patro Jean XXIII, l'asbl Gesves Extra, le Domaine de Mozet... La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à deux reprises en 2014.

Les points à l'ordre du jour étaient :

- la reconnaissance des accueillant(e)s ;
- l'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2013-2014 en lien avec le programme CLE et nouveau PAA 2014-2015 ;
- les News de l'asbl Gesves Extra mise en place dans le cadre de la coordination: L'accueil centralisé du mercredi après-midi et la gestion de l'équipe en lien avec subsides à l'emploi ;
- la composition de la CCA et le changement au sein de la coordination ATL.

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière (CSR) est composée de 13 membres effectifs et s'est réunie 1 fois cette année (décembre 2014).

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, du Président du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune, de la Directrice générale du C.P.A.S., de l'Échevin des Finances (lorsqu'il est discuté de matières qui pourraient avoir un impact sur les finances communales), de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale. Le comité de Concertation s'est réuni 3 fois en 2014 :

1. pour rendre un avis sur les modifications à apporter aux statuts et règlements administratifs, dans le cadre du retour au régime de travail de 38h00/semaine;
2. pour analyser les modifications budgétaires 2014 du C.P.A.S.
3. pour examiner le projet de budget 2015 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre le Commune et le C.P.A.S.



COMMISSION AGRICOLE COMMUNALE

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission agricole n'a heureusement pas dû être convoquée en 2014 (c'était déjà le cas en 2013).

Néanmoins, rappelons qu'en décembre 2013, une réunion de la Commission s'est tenue sur le sujet de l'enquête publique sur le Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture ainsi que sur les arrêtés du Gouvernement wallon portant sur les clôtures de berges et les subventions qui y seront assorties. Cette action a eu lieu en partenariat avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse, l'Asbl Nitrawal

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), composée de 45 membres s'est réunie 14 fois en 2014. 5 séances ont été consacrées à la révision du SSC et du RCU et une à la présentation du quartier de Sierpont (cfr rapport Urbanisme).

<i>Président : Paul VAN DAMME P</i> suivant l'Arrêté Ministériel du 22/01/2014				
<i>Membres (1) Effectifs</i>		<i>Membres (1) Suppléants</i>		
Carine DECHAMPS	P	José CATILINA	A	
Philippe GHESQUIERE	P	Francis COLLOT	E	
Lionel LEJEUNE	A	Benoît DEBATTY	E	
Jacques MOREAU	P	Vincent CLOOTS	P	Christian LAGRANGE P
André VERLAINE	P	Michel VAN ERTVELDE	P	Jean-Charles DEMASY P
Marie DEBOIS	P	(2) Jean-Claude FONTINOY	P	Paul DENBLYDEN P
Chantal LINDEN	P	Alain HUYBERECHTS	P	
Cathy ERNEST	P	Roger MESTACH	A	
(3) Christophe-Olivier CARLIER	P	Guido VAN VELTHOVEN	E	
Marc TILLIEUX	P	Robert TILLIEUX	P	
(2) Alain PIERLOT	P	Michel DELFORGE	P	
Luc HINCOURT	E	Francis TOURNEUR	E	
Marc EVRARD	p	(Territoire, Urbanisme, Mobilité) José PAULET	P	



CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés est composé de 12 membres et s'est réuni 3 fois cette année. Parmi les ordres du jour figuraient notamment le calendrier et les perspectives de l'année 2014, les préparatifs du goûter des aînés, l'organisation de conférences axées sur des thématiques touchant les aînés, l'organisation d'une excursion à Bruxelles et d'une formation avec un simulateur de conduite.

Composition :

Titre	Prénom	Nom	Fonction	Adresse	CP	Commune
Monsieur	André	BERNARD	Président du CPAS	Rue de Han, 26	5340	GESVES
Monsieur	Jean	GILSON	Groupeement du 3 ^{ème} Age de Gesves	Rue Fau Sainte Anne, 5	5340	GESVES
Madame	Eliane	ISTAT	Groupeement du 3 ^{ème} Age de FLT	Chaussée de Gramptinne 103A	5340	FLT
Monsieur	Jacqui	HINCOURT	Groupeement du 3 ^{ème} Age de Haut-Bois	Rue de Haut-Bois, 20	5340	HALTINNE
Madame	Yvonne	SPRUMONT-CARPENTIER	Groupeement du 3 ^{ème} Age de Mozet	Try de Goyet, 7	5340	MOZET
Madame	Jeanine	DUBOIS-CARPENTIER		Rue Peltin, 6	5340	MOZET
Madame	Bernadette	THIANGE	Groupeement du 3 ^{ème} Age de Sorée	Rue de la Croisette, 21	5340	SOREE
Monsieur	Christian	LEGRAND	Vice-Président - Club Seniors d'Haltonne	Rue de La Bas, 24	5340	HALTINNE
Monsieur	Henri	BONET	Représentant de la Mutualité socialiste	Impasse des Bouvreuils, 2	5340	FLT
Monsieur	José	PAULET	Représentant de la Mutualité libérale	Rue de Bellaire, 19	5340	HALTINNE
Monsieur	René	DEGIMBE	Représentant de la Mutualité chrétienne	Rue Petite Gesves, 19	5340	GESVES
Monsieur	Daniel	CARPENTIER	Représentant du Collège communal	Route de Jausse, 31	5340	FLT



COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 21 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil Communal. En 2014, la CLDR s'est réunie 1 fois (novembre).

NOM ET PRÉNOM	ADRESSE POSTALE
BARBEAUX Cécile	rue du Chaurlis, 32 à Gesves
BERNARD André	rue de Han, 26 à Haltinne
BONET-DURBUY Mireille	Impasse des Bouvreuil, 12 à Faulx-Les Tombes
BRUAUX Daniel	rue de la Bergerie, 1 à Sorée
CLOOTS Vincent	rue de l'Eglise, 3 à Faulx-Les Tombes
CAPART Xavier	rue de Loyers, 18 à Mozet
COLLOT Francis	rue de la Forme, 6 à Gesves
DE BONHOME Marie-Claire	Girembois, 4 à Mozet
DE BREUCK Noëlle	rue de l'Eglise, 5 à Faulx-Les Tombes
ERNEST Cathy	rue de la Bergerie, 1 à Sorée
GUILLAUME Philippe	rue Sainte Cécile, 4 à Gesves
MABILLE Catheline	Route de Jause 25 à Faulx-Les Tombes
PAULET José	rue de Bellaire, 19 à Haltinne
PAULET Marie-Ange	Tour de Muache, 50 à Haltinne
PIERLOT Alain	Ry Del Vau, 4 à Gesves
PILETTE Béatrice	rue de Bouyenon, 11 à Haltinne
PISTRIN Nathalie	rue du Chaurlis, 15 à Gesves
TILLIEUX Marc	Golette, 4 à Gesves
VAN CALSTER Eddy	Fond du Hainaut, 9 à Faulx-Les Tombes
VAN ERTVELDE Michel	rue de Brionsart, 14 à Gesves
VERLAINE André	rue de Houte, 4 à Gesves



PERSONNEL



PERSONNEL

AGENT TRAITANT : KATHARINE DE WAELE

PERSONNEL COMMUNAL

L'agent en charge du Service du Personnel étant souffrante, nous limitons ce rapport à la liste du personnel communal en fonction/par service au 30 novembre 2014.

NOMBRE D'AGENTS	ETP	BARÈME	RÉGIME
TOTAL	55		
	84		
ADMINISTRATION GENERALE	24,26		
	31		
ARNOULD STEPHANIE	1	D6(2)	Employé Définitif
BAUDELET MICHELLE	0,8	D6(2)	Employé Définitif
BAYET VALERIE	1	D6(2)	Employé Définitif
BONMARIAGE CAROLINE	0,5	D4	APE - Employé
BRAHY STÉPHANIE	1	D6(2)	APE - Employé
BRUAUX DANIEL	1	DCAT13-15L	Agent Définitif
CLOET ANNE	0	D4	APE - Employé
CRUCILLA ANITA	1	E1	APE - Ouvrier
DE CALLATAY ANNE-CATHERINE	1	D6(2)	APE - Employé
DE WAELE KATHARINE	0,84	A1(2)	Employé Définitif
ERNEST SÉBASTIEN	0,8	D5	APE - Employé
ETIENNE MARIE-JEANNE	1	D6(2)	Employé Définitif
ETIENNE RENAUD	0,5	D6(2)	APE - Employé
EVARD MARC	1	A1(2)	Employé Définitif
GHILAIN CORALIE	0,76	A1(2)	APE - Employé
GIAUX ANNIE	0,5	D4	APE - Employé
HAULOT MARCEL	0,6	B1(2)	APE - Employé
HAULOT MARCEL	0,4	B1(2)	APE - Employé
HAUMONT JOELLE	1	E2	APE - Ouvrier
HAYEN JUSTINE	0,5	D4	APE - Employé
HOORELBEKE EMMANUELLA	0,8	E3	APE - Ouvrier
JACQMIN ALAIN	1	D6(2)	APE - Employé
KINDT CHANTAL	0,8	D6(2)	APE - Employé
LACZKA MARTA	0,75	D6(2)	APE - Employé
LESSIRE DOMINIQUE	1	D4	Employé Contrat Durée Indéterminée
LISSE CARINE	0,8	D4	APE - Employé
RENIER MARYLINE	0,77	E2	APE - Ouvrier
SEINE NATHALIE	1	D6(2)	APE - Employé
SNEPPE CHRISTINE	1	D4	APE - Employé
VANART CHANTAL	0,64	D4	APE - Employé
VANDERSMISSEN VINCENT	0,5	B1(2)	Employé Contrat Durée Indéterminée
BIBLIOTHEQUE	1,5		
	2		
AUBRY SABINE	0,5	D4	APE - Employé
HOORELBEKE KIM	1	B1(2)	APE - Employé
ECOLE CROISSETTE	0,87		
	3		
DERIDDER JESSICA	0,1	216(7)	Employé temporaire dans l'enseignement
SAMAIN ISABELLE	0,68	E3	APE - Ouvrier
MARION CATHERINE	0,09	216(7)	Employé temporaire dans l'enseignement



ECOLE ENVOL	5,19		
	10		
BABYLAS VINCIANE	0,46	E3	Ouvrier Contrat Durée Indéterminée
DEGROOTE JULIE	0,45	216(7)	Employé temporaire dans l'enseignement
DOUXFILS FABIENNE	0,5	E1	APE - Employé
KIZIBA ILUNGA	1	E3	Ouvrier Contrat Durée Indéterminée
KLAYE ISABELLE	1	E1	APE - Ouvrier
KLAYE MARIE	0,5	E1	APE - Employé
LOMBA JACQUELINE	0,64	D1	Ouvrier Contrat Durée Indéterminée
LOUIS CHRISTELLE	0	E1	APE - Ouvrier
MEURISSE DOMINIQUE	0,5	E3	Ouvrier Contrat Durée Indéterminée
MARION CATHERINE	0,14	216(7)	Employé temporaire dans l'enseignement
GESTION SALLE COMMUNALE	1,85		
	6		
CHARLIER JOSIANE	0,23	E1	Employé Contrat Durée Indéterminée
GATHOT CHRISTINE	0,11	E1	Employé Contrat Durée Déterminée
LECLERCQ JOSE	0,11	E1	Employé Contrat Durée Indéterminée
PETERS ALBERT	0,29	D3	Ouvrier Pensionné au Travail
VALENTIN ROGER	0,11	D1	Ouvrier Pensionné au Travail
VERDOOT PATRICIA	1	E2	APE - Employé
SERVICE TECHNIQUE	17,25		
	21		
CARPENTIER BAUDOUIN	1	D4	APE - Ouvrier
DEBATY NORBERT	0	D3	APE - Ouvrier
DEL COURT DIDIER	0,8	D4	APE - Ouvrier
GUILLAUME ARNAUD	1	D1	APE - Ouvrier
HOORELBEKE PIERRE	1	D2	APE - Ouvrier
LECLERCQ JOSE	0,8	D3	APE - Ouvrier
MAGERAT DENIS	1	D2	APE - Ouvrier
MOMMART JEAN-LUC	1	D1	APE - Ouvrier
MORSAIN T BERNARD	1	D3	APE - Ouvrier
MOTTE FABRICE	0,8	D2	APE - Ouvrier
NOLLO ERIC	1	D1	APE - Ouvrier
PAULET JEAN MARIE	1	D4	Ouvrier Définitif
PREUD'HOMME OLIVIER	1	D4	APE - Ouvrier
RAISON ALAIN	0	D1	APE - Ouvrier
ROQUET GUY	1	D1	APE - Ouvrier
ROWET LAURENT	0,8	D4	APE - Ouvrier
SPRIMONT MICHEL	1	D3	APE - Ouvrier
THEATE PIERRE	1	D3	APE - Ouvrier
THIRY PHILIPPE	1	C2	Agent Définitif
THIRY PHILIPPE	0,05	C2	Employé Contrat Durée Indéterminée - SIPPT
VAN DEN BOSSCHE DOMINIQUE	1	D4	APE - Ouvrier
TOURISME/SERV. TECH.	4,08		
	5		
ANDRÉ PIERRE	0,8	D4	APE - Employé
DE VIRON DIANE	0,64	E1	Ouvrier Contrat Durée Déterminée
FRANÇOIS AMAURY	0,64	E1	Ouvrier Contrat Durée Déterminée
ROWET ANTHONY	1	E1	Ouvrier Contrat Durée Déterminée
THONNART DAMIEN	1	E1	Ouvrier Contrat Durée Déterminée
TOTAL	55		
	84		



FORMATIONS

- Tous les agents suivent des formations ponctuelles organisées par les organismes compétents suivant les matières gérées dans leur service et considérées comme nécessaires en fonction du thème proposé.
- Les agents du Secrétariat suivent, à leur rythme, et en fonction des disponibilités du service les cours de droit administratif (3 ans) organisés par la Province. 8 agents ont terminé et 2 agents sont en cours.
- Les agents des Services Techniques suivent, en fonction des formations proposées par soit la Province, soit le Centre Régional de Formation ou encore par notre assureur les cours qui leur permettent d'améliorer leur compétence, d'augmenter la sécurité sur chantier ou d'aborder des sujets d'ergonomie qui diminuent les risques d'accidents.

EVOLUTION DE CARRIÈRE

- Les augmentations barémiques sont liées soit à l'ancienneté, soit à des cours qui peuvent accélérer cette évolution et toujours à l'évaluation des agents.
- Le passage de 35 à 38 heures n'a généré globalement aucun séisme. L'ensemble du personnel contractuel a signé le nouveau contrat, certains membres ont réduit spontanément leur temps de travail, à savoir :
 - 13 agents ayant réduit d'1/5 temps
 - 1 agent ayant réduit d'1/4 temps

LOCAUX

- Les agents sont installés dans des bureaux suffisants et ergonomiquement corrects (siège, acoustique, ordinateur, luminosité). La création du point info prévue en 2015, dans les « anciens » locaux de la police devrait permettre de libérer un espace d'accueil correct pour accéder au service population, en face du bureau du Directeur général.
- Il serait souhaitable de créer à l'arrière du bâtiment un couloir vitré permettant aux services de traverser ce niveau sans déranger les collègues en rendez-vous.
- Le service « accueil-population » (Carte d'identité, Permis et Passeports) a été réorganisé pour encore mieux accueillir le citoyen.
- Le personnel des Services Techniques et Techniciennes de surface bénéficient de vêtements professionnels entretenus et de l'équipement de sécurité.

Les espaces dédiés au repas sont suffisants mais celui du Service Technique tarde à se mettre en place et à être fonctionnel.

Un petit espace extérieur couvert au niveau de la Maison communale permettrait aux fumeurs de satisfaire leur assuétude à l'abri des intempéries.
- Nous sommes dans l'attente d'une signalétique correcte qui serait appréciée du citoyen



ORGANIGRAMME ET BUDGET

- L'organigramme qui fut présenté en cours d'année 2014 est en voie de se concrétiser. Toutefois, il y aurait lieu d'envisager rapidement le recrutement d'ouvriers en bâtiment.

Des économies d'échelle pourraient encore être envisagées en fonction des synergies qui pourraient être créées ou amplifiées entre Commune-CPAS ou entre Communes au travers d'un groupement d'employeurs d'intérêt communautaire.

- Comme signalé dans le rapport financier et celui de la Commission des finances, la Commune de Gesves n'utilise que 39 % de son budget de dépenses ordinaires pour le personnel alors que la moyenne (Cluster, Province, Région wallonne) est à 42 %.

Mais si l'on considère que notre Commune bénéficie grâce aux dossiers introduits et gérés annuellement de 790.000 € de subventions diverses à l'emploi, les frais réels de personnel (3.010.000 €) après déduction, des dépenses relatives aux élus et aux plaines (242.543 €) et des dotations s'élèvent à 1.977.547 €, ce qui ne représente plus que 25,7 % du budget ordinaire dépenses.



POPULATION



MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

Les chiffres parlent :

La courbe de croissance de la population qui s'était stabilisée en 2013, redémarre à la hausse en 2014 !

Si l'année 2013 s'était marquée exceptionnellement par **une stabilisation de la population**, en 2014, on observe un net redémarrage de la croissance démographique.

Les mouvements : entrées / sorties / mutations.

Cette année, on enregistre **41 ménages supplémentaires** au lieu de 32 seulement en 2013 alors que **le nombre de sorties** est en nette diminution par rapport à 2013 : **79 sorties de moins !**

En 2014, 151 entrées sur 427 soit **35,4 % des entrées concernent des citoyens qui arrivent seuls.**

Pas moins de 174 sorties enregistrées sur 377, soit **46,2% des sorties concernent des citoyens qui quittent la Commune seuls.**

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** est en augmentation : 17 de plus qu'en 2013.

On observe une sensible diminution des **mutations internes** : 11 de moins qu'en 2013.

Les radiations pour l'étranger.

13 ménages ont été radiés pour l'étranger, soit 7 de moins qu'en 2013.

Les radiations d'office.

Les dossiers en attente de radiation d'office sont en augmentation. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Nous observons toujours une augmentation du nombre d'inscriptions en adresse provisoire. Principalement au sein du Village vert mais aussi au sein de domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

Concernant le Village vert, en 2013 une demande de visite de sécurité en matière d'incendie a été transmise au SRI Andenne. Le rapport pour la mise en conformité est en cours.



Les inscriptions en adresse de référence.

En matière d'adresse de référence, 13 inscriptions ont été enregistrées dont 2 au CPAS.

Les retours sur le territoire.

Comme en 2014, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents. On observe également des parents qui viennent vivre chez leurs enfants ou des petits-enfants qui intègrent le domicile de leurs grands-parents.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires ».

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2013, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

Comme en 2013, nous recevons toujours un très grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service urbanisme.

Les 18 novembre et 9 décembre 2014, une journée d'étude Carrefour-Logement ainsi qu'une formation technique sur les sujets d'actualité tels que la lutte contre l'habitat indigne, insalubre et les marchands de sommeil organisées par l'UVCW, ont été suivies par les agents des services Logement, Population et Police. La crise actuelle du logement et de la famille interpelle. Le service logement propose d'organiser une plateforme de « coordination logement » reprenant tous les services communaux et para-communaux concernés.

La numérotation des habitations. Le règlement communal approuvé.

En 2013, le Registre National a demandé à toutes les communes de faire approuver par le Conseil un règlement communal en la matière. Le règlement de police relatif à la numérotation et à la sous-numérotation des bâtiments a été approuvé en séance du Conseil communal du 14 avril 2014 suite à une concertation avec les services de l'Urbanisme, du Logement et de la Police.



ELECTIONS.

En ce qui concerne le **nombre d'électeurs** potentiels, en 2014 : 58 de plus qu'en 2013.

En matière de votes par procuration :

Les élections simultanées du 25 mai 2014 ont été marquées, comme ce fut le cas pour les élections communales de 2012, par la délivrance d'un très grand nombre de bulletins de vote par procuration. Il a été constaté une nette augmentation des demandes d'information par voie électronique. Par ailleurs, le citoyen semble aussi de plus en plus s'informer par lui-même via le site officiel en ligne à l'occasion des élections et effectuer les téléchargements des documents mis à disposition.

En matière de vote des Belges résidant à l'étranger :

Les Belges résidant à l'étranger ont également été nombreux à se manifester. Certains ont voté directement via les ambassades, d'autres ont voté par procuration via un citoyen gesvois.

En matière de vote des citoyens européens résidant à Gesves :

En date du 1^{er} mars 2014, 104 citoyens européens étaient comptabilisés comme résidant à Gesves.

Les demandes spécifiques.

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires : 208 casiers ont été encodés, l'encodage concerne principalement des condamnations pour infractions de roulage. L'édition d'extraits de casiers judiciaires quant à elle concerne essentiellement des dossiers pour demande d'emploi.

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide et personnalisé. En sus des dossiers à gérer, plus de **1000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées (**voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service**).

La gestion du service Population se caractérise par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes ou via l'adresse courriel des citoyens. Les derniers logiciels présentés par notre fournisseur permettront de favoriser encore plus l'échange électronique ce qui permettra non seulement un gain de temps mais aussi d'argent puisque un grand nombre de documents ne seront plus ni imprimés ni timbrés.

Nouveau service : le service en ligne pour le citoyen via l'application « Mon Dossier » mis en place depuis 1 an rencontre malheureusement très peu de succès. Le citoyen peut aujourd'hui demander son changement d'adresse depuis n'importe quel ordinateur pour autant qu'il soit équipé d'un lecteur de carte d'identité. Cela permet au citoyen d'effectuer cette démarche même en dehors des heures d'ouverture au public, il gagne en temps et en déplacement. Ce service mériterait d'être davantage mis en évidence via les divers réseaux de communication.



Au 28.11.2014, nous enregistrons **7089** habitants, répartis en **2725** ménages, soit **41** ménages de plus qu'en 2013.

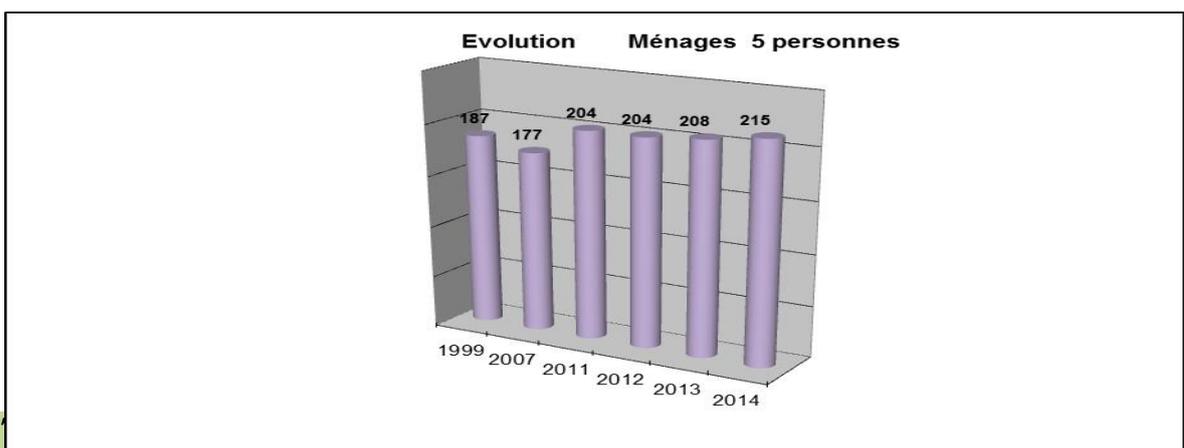
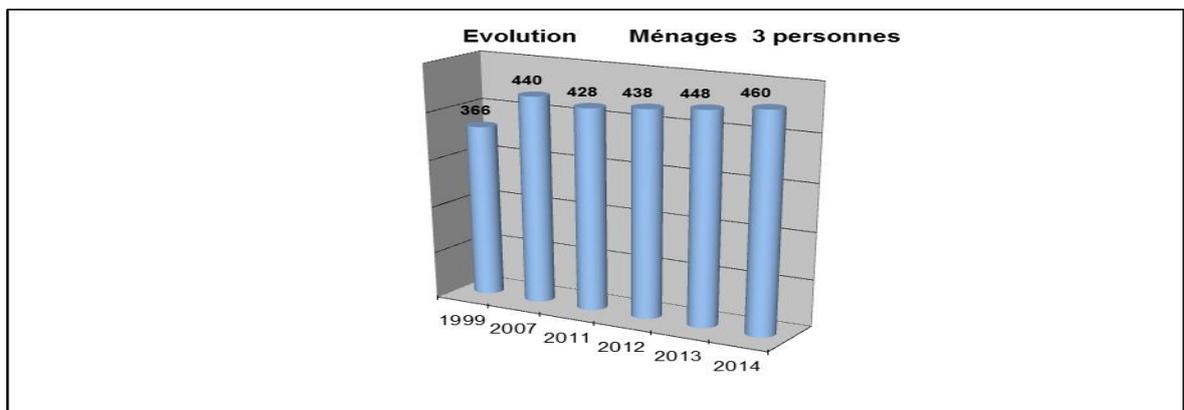
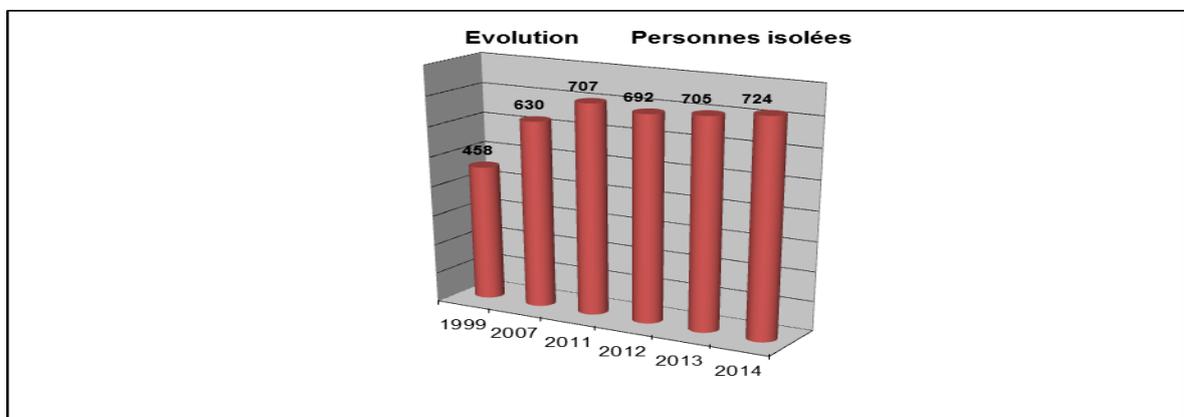
Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1^{er} janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants



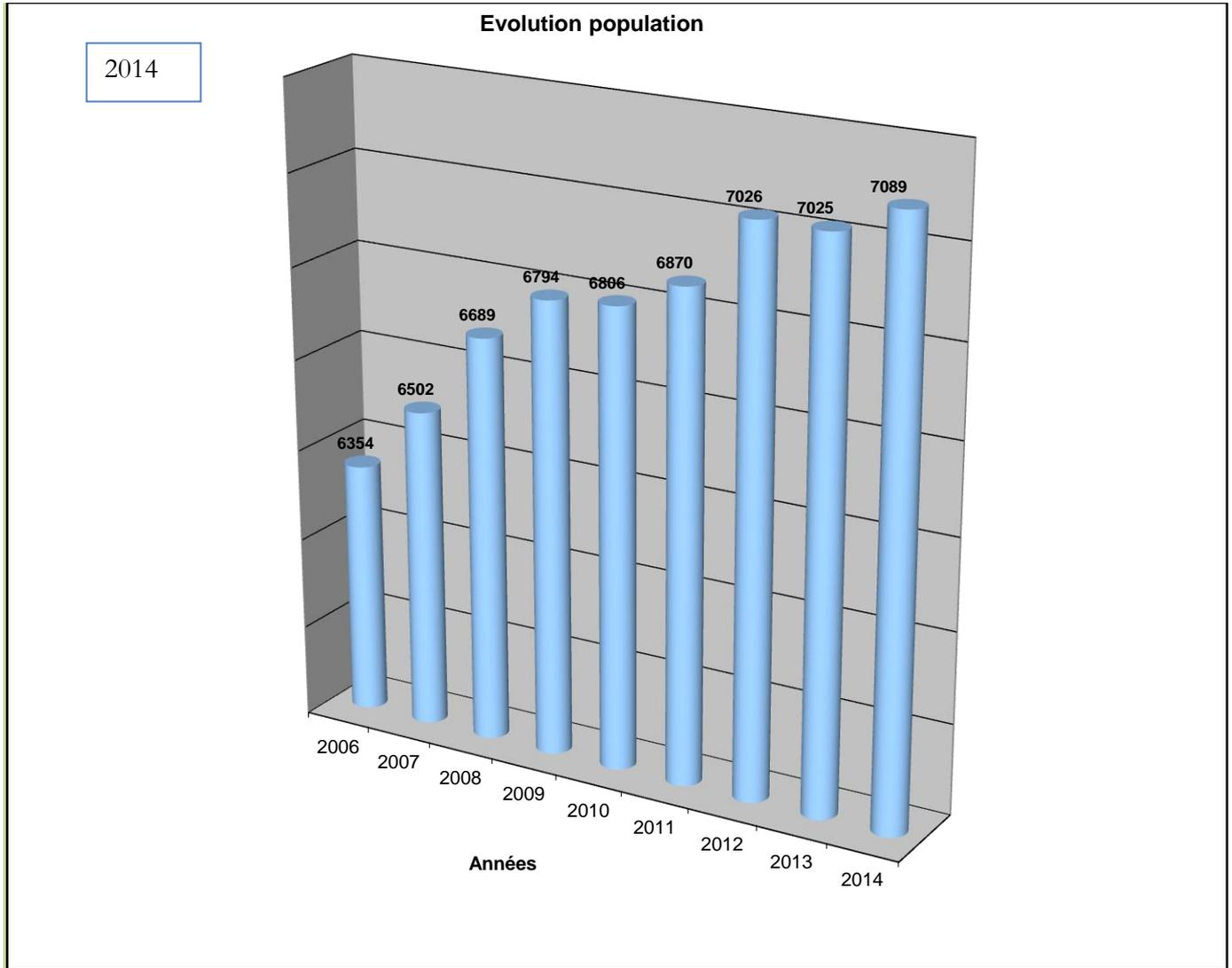
MENAGES	isolés	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Tot.
MENAGES	Isolés	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	Tot.
Gesves	281	344	208	192	92	13	6	2	1	1139
Faulx-Les Tombes	179	203	110	124	52	15	4	1	0	688
Haltinne	99	136	64	68	40	5	2	2	0	416
Mozet	82	75	45	36	11	2	1	1	0	253
Sorée	81	64	31	27	20	4	0	0	0	227
TOTAL 2014	724	820	460	447	215	39	13	6	1	2725
TOTAL 2013	705	808	448	451	208	44	12	6	2	2684
TOTAL 2012	692	783	438	476	204	48	14	6	1	2652
TOTAL 2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1	2623
TOTAL 2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1	2481
TOTAL 1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1	2052

Moyenne d'habitants par ménage en 2014 : 2,6 habitants (idem qu'en 2013).

A noter : 90 personnes vivent en communauté (Maison de repos) (idem qu'en 2013)

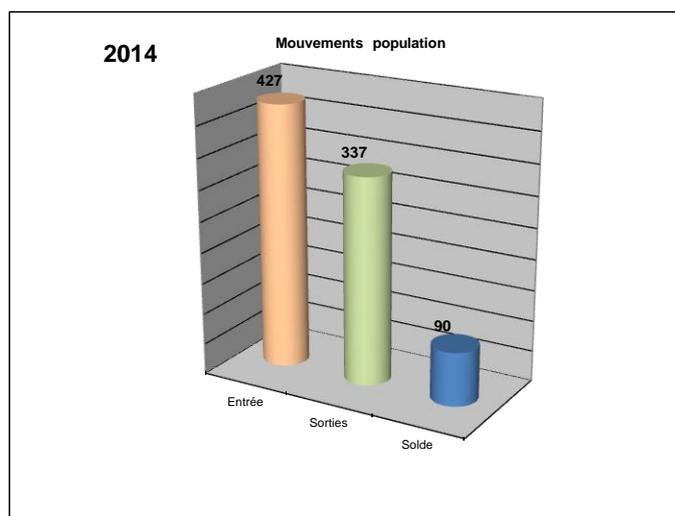
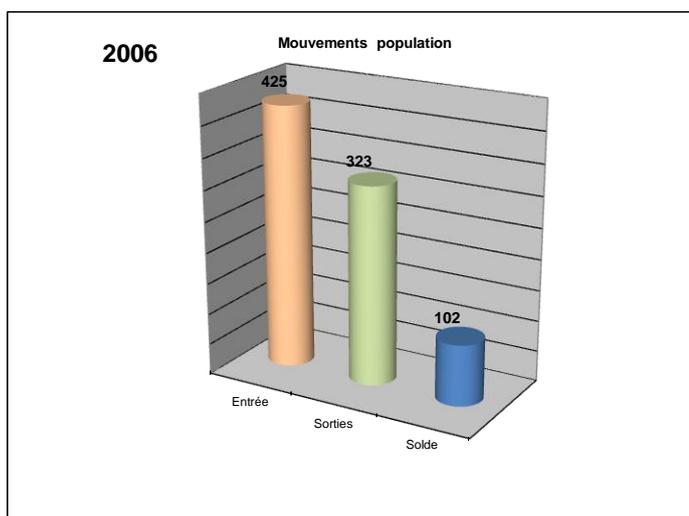
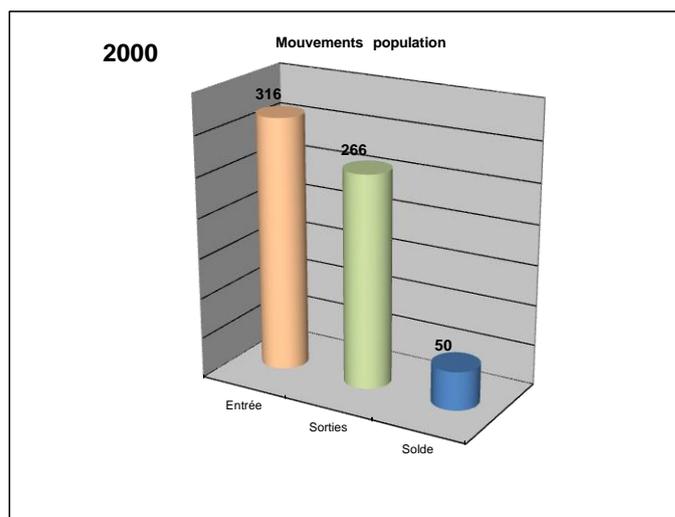
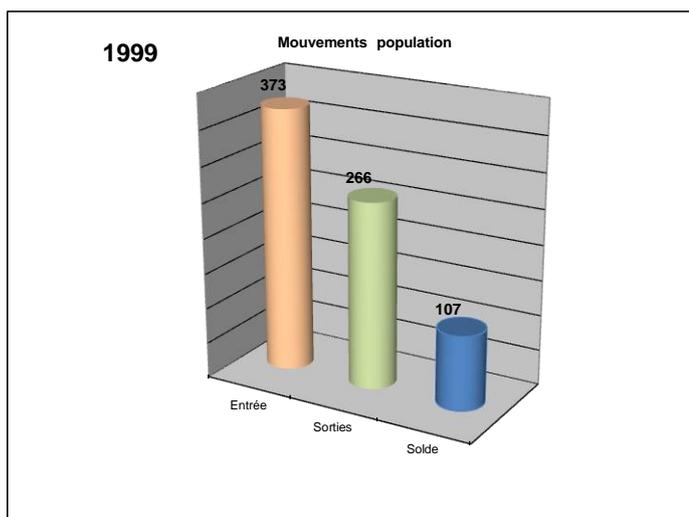
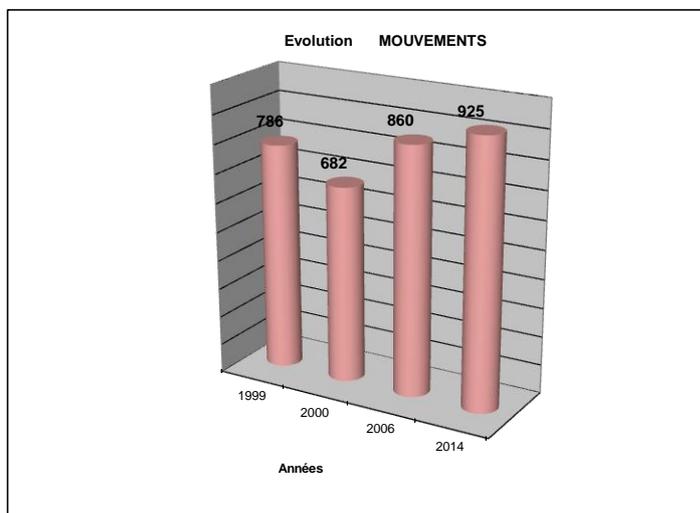


Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre.Hab.	6354	6502	6689	6794	6806	6870	7026	7025	7089



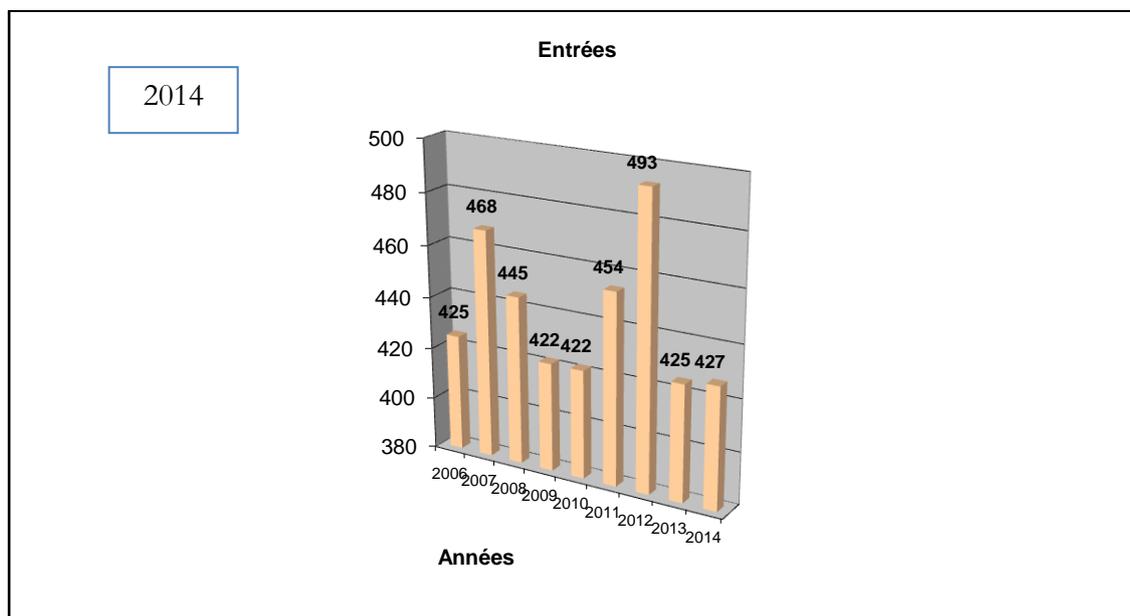
MOUVEMENT POPULATION

Années	1999	2000	2006	2014
Entrées	373	316	425	427
Sorties	266	266	323	337
Mutations	147	100	112	161
Nbre mvts.	786	682	860	925

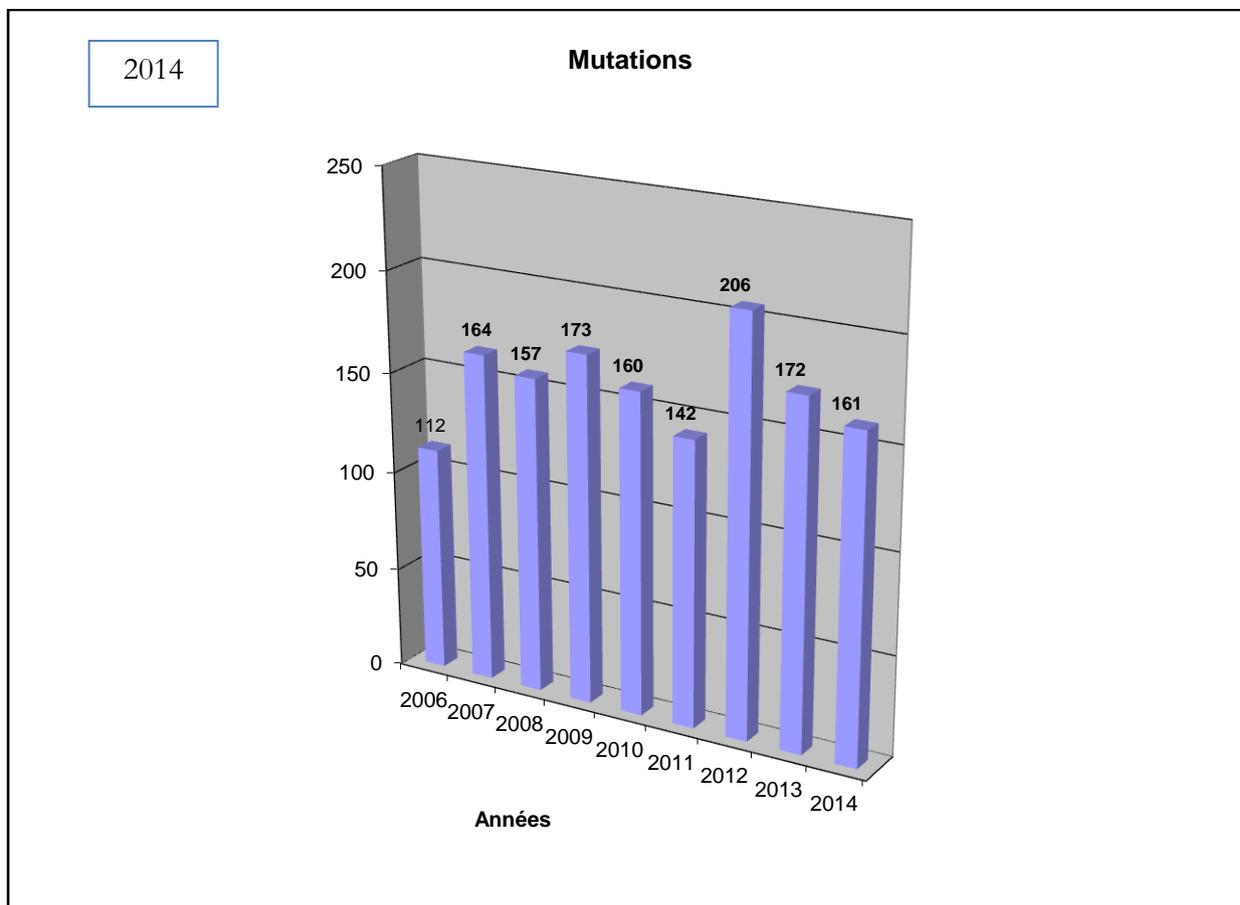


CHIFFRES AU 28/11 (AVEC R.A.)

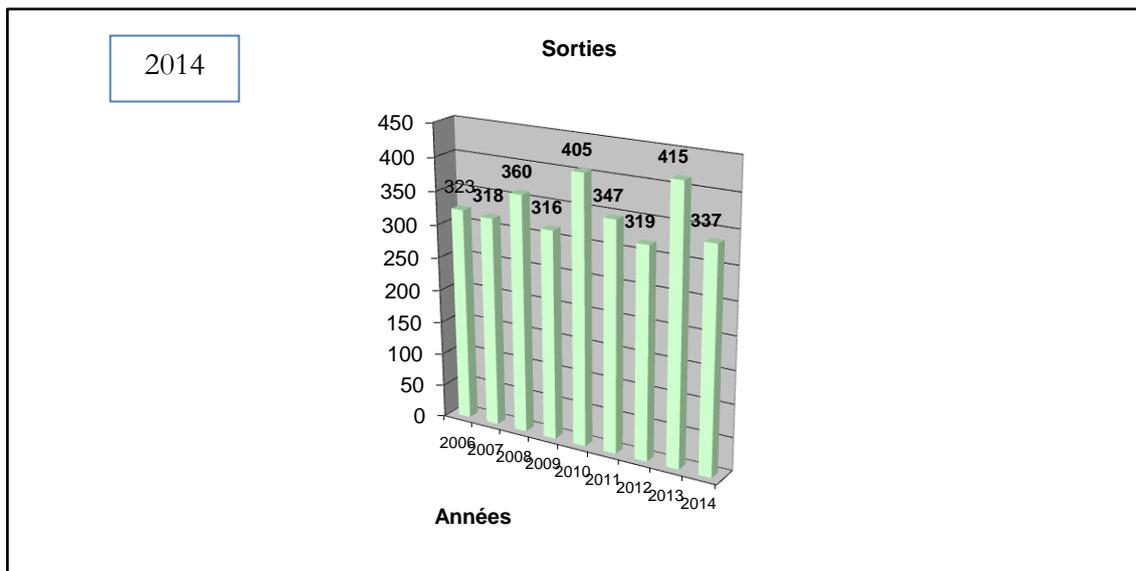
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre. Entrées	425	468	445	422	422	454	493	425	427



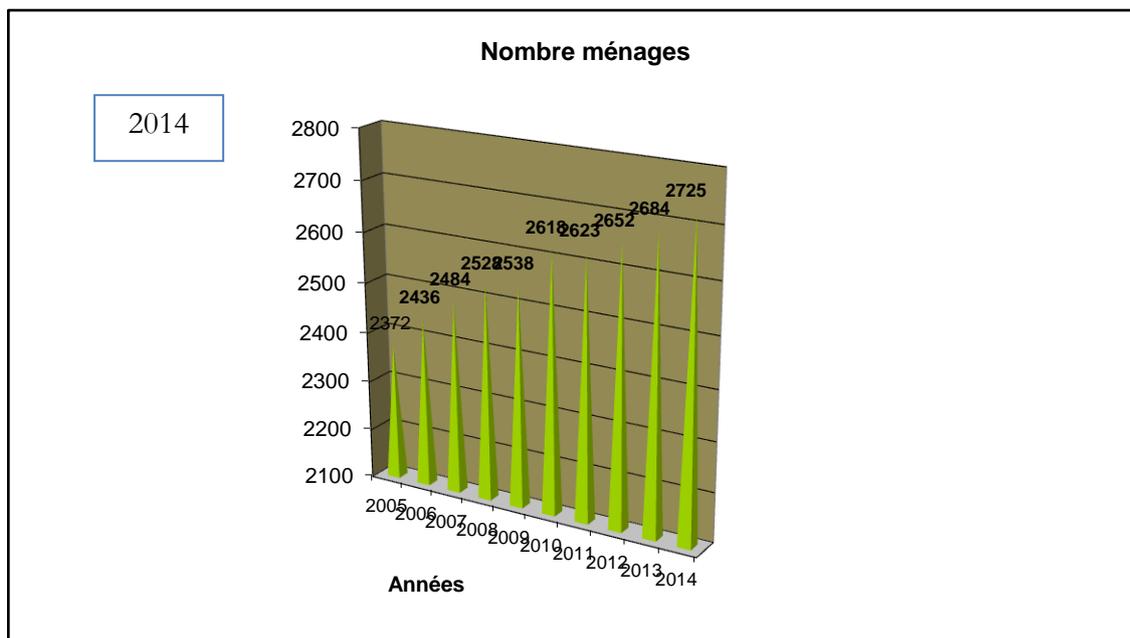
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre. Mutations (internes)	112	164	157	173	160	142	206	172	161



Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre.Sorties	323	318	360	316	405	347	319	415	337



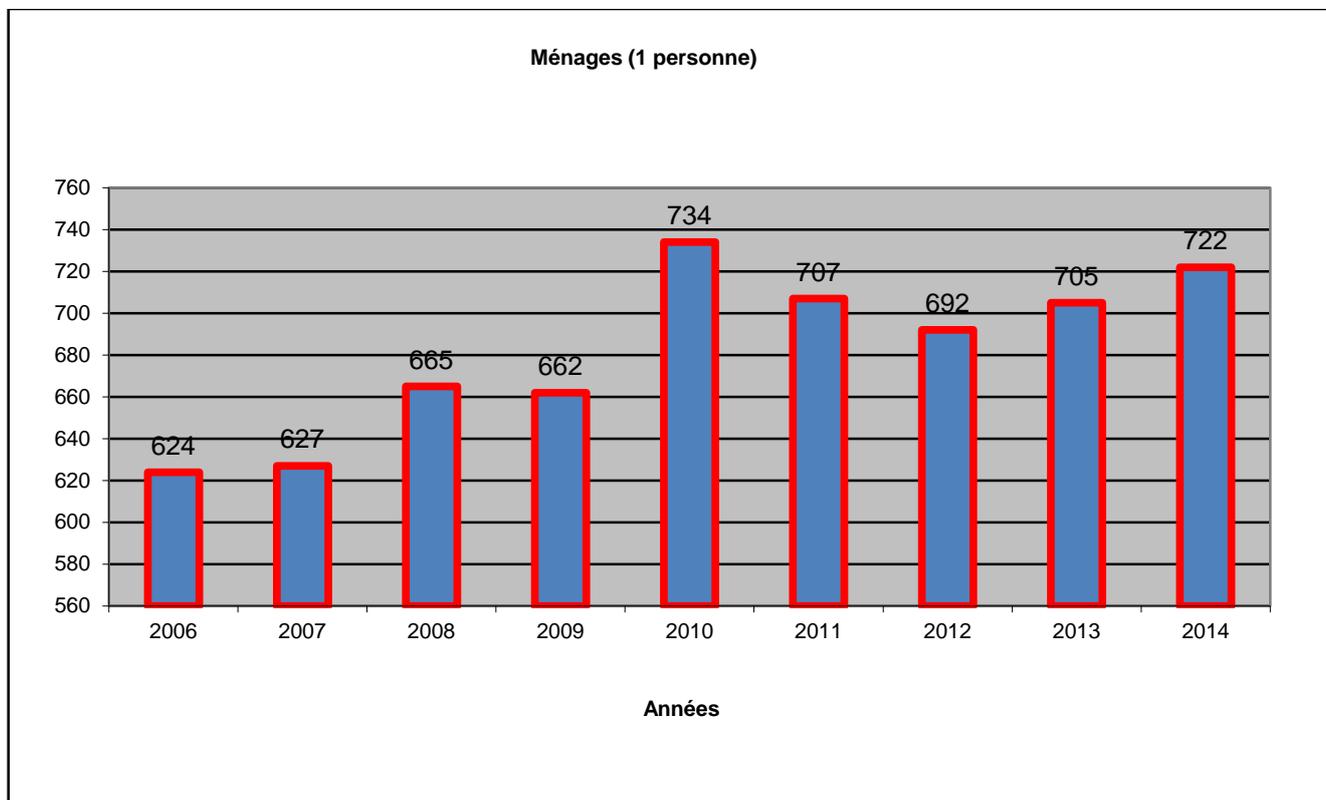
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre. Ménages	2436	2484	2528	2538	2618	2623	2652	2684	2725



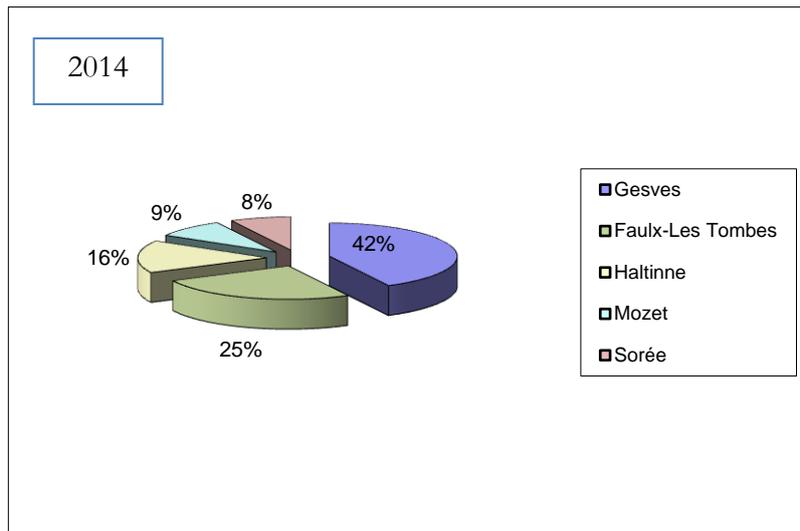
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre. Ménages (1 personne)	624	627	665	662	734	707	692	705	724

La population comprend 2725 ménages dont **724** « ménages » ne comptent qu'une seule personne.

26,5 % de la population vit de manière isolée.

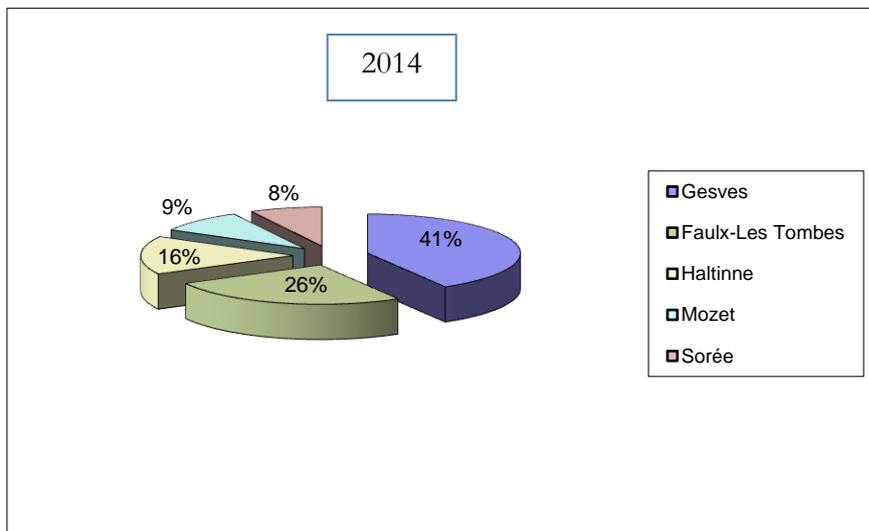


HABITANTS/VILLAGE



	1999	2000	2006	2014	Population (en 15 ans)
GESVES	2224	2245	2591	3004	+ 780
FAULX-LES TOMBES	1554	1602	1732	1794	+ 240
HALTINNE	953	957	1028	1122	+ 169
MOZET	585	588	629	629	+ 44
SOREE	443	447	480	540	+ 97
TOTAL	5759	5839	6460	7089	+ 1330

ELECTEURS POTENTIELS



ELECTEURS POTENTIELS	
Gesves	2256
Faulx-Les Tombes	1396
Haltinne	857
Mozet	507
Sorée	416
TOTAL	5432



GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 seront remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1^{er} et Art.596 al.2.**

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

A noter qu'en 2014, la grande majorité des demandes concerne des extraits de casier judiciaire dans le cadre d'une demande d'emploi.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. Moyen 2011	Nbre.moyen 2012	Nbre.moye n 2013	Nbre.moye n 2014
Casiers judiciaires encodés	114	122	192	208
Bulletins de renseignements	293	291	238	262
Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er)	753	769	653	662
Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)	213	236	178	222
Changement de domicile (dossiers sorties)	300	330	415	369
TOTAL	1673	1748	2224	1723



GESTION POPULATION

A noter la nette augmentation des demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. Moyen 2011	Nbre.moyen 2012	Nbre.moyen 2013	Nbre.moyen 2014
Rapports d'enquête de police	596	699	618	593
Dossiers Entrées	454	493	425	427
Dossiers Mutations	142	206	172	160
Dossiers Sorties	347	319	415	336
Notifications pour enfants mineurs	19	18	12	17
Dossiers Radiations d'office	9	14	11	12
Dossiers Radiations pour l'étranger	4	16	16	13
Dossiers adresse provisoire	8	17	17	12
Dossiers adresse de référence personne physique	4	8	0	2
Dossiers adresse de référence CPAS	4	5	2	2
Dossiers citoyens absents temporaires	14	15	16	11
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	45	51	54	57
Gestion demandes diverses extérieures	297	315	327	282
Gestion courriels extérieurs	104	302	732	1126
Gestion courriel Registre national	653	894	787	792
TOTAL	2700	3082	3604	3842



ETAT CIVIL

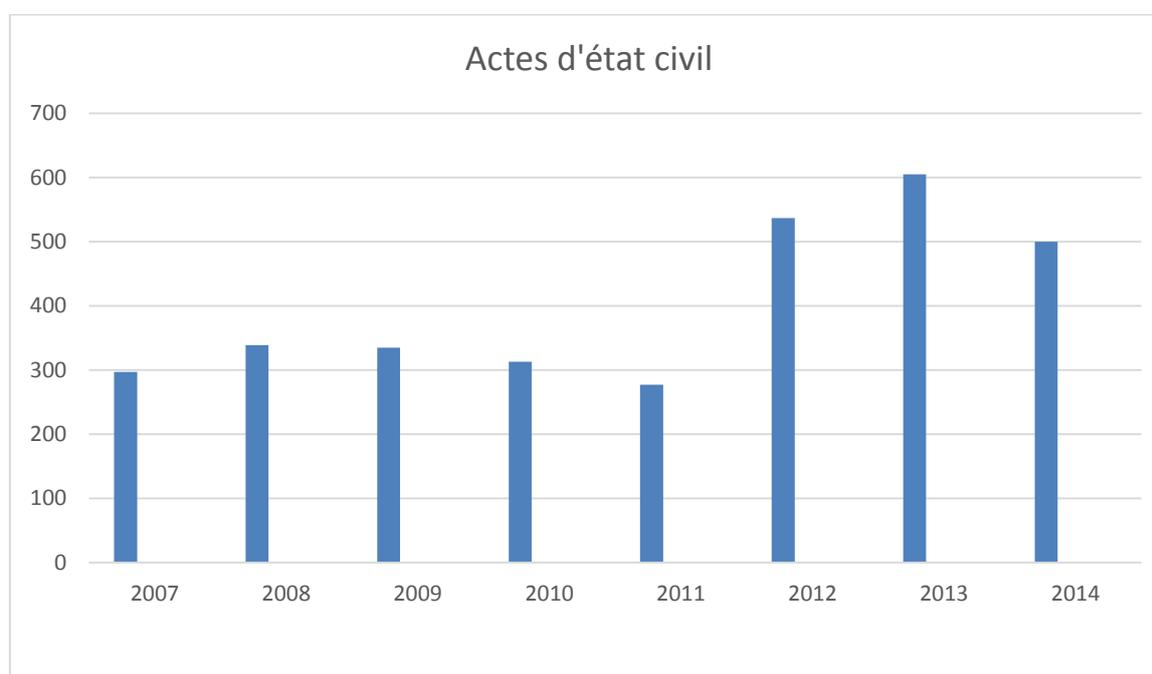


ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.01.2014 AU 28.11.2014

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Naissances	67	77	79	69	65	82	81	63
Naissance à Gesves	0	0	1					
Prime de naissance	64	73	57					
Déclaration de mariage	14	33	26					
Mariages	20	31	27	28	23	20	33	29
Cohabitation légale	32	33	37					
Cessation cohabitation	11	2	5					
Noces d'or	10	10	Autres services					
Noces de diamant	2	3						
Noces de Brillant	3	0						
Décès	55	65	57	55	77	58	67	64
Déclaration de dernières volontés	10	14	18					
Attestation relative au mode de sépulture	33	42	42					
Don d'organes	18	22	15					
Euthanasie	21	24	13					
Divorces	25	21	13	16	13	19	17	10
Reconnaisances avant naissance	24	29	37	19	26	35	27	23
Adoptions plénières	0	1	3				1	
Reconnaisances paternelles	1	1	1				3	
Acquisition de nationalité	1	2	4	2	1		1	1
Incinérations	16	27	17	10	24	15	11	13
Dossiers de demande de pension de retraite	9	11	31	25	17	13	17	13
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	64	84	54	45	43	73	63	62
TOTAL	500	605	537	277	313	335	339	297

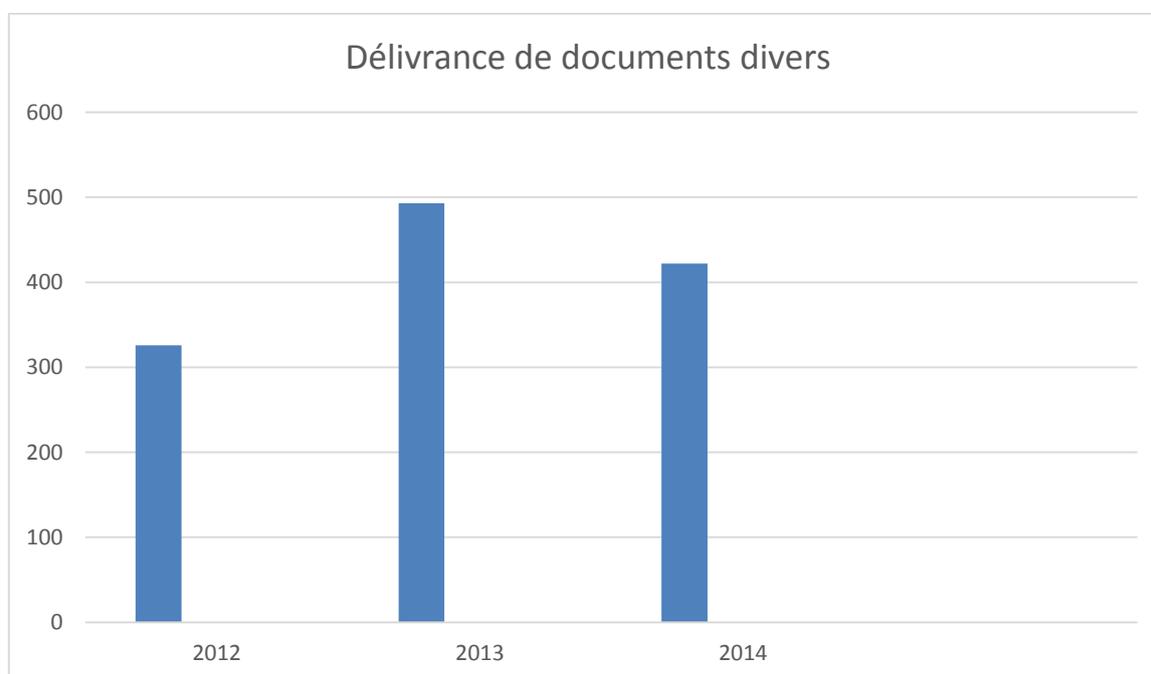


Nous observons que les citoyens viennent de plus en plus prendre des renseignements auprès du service Etat civil, ils ne se contentent plus d'aller consulter en ligne.

En ce qui concerne les pensions de retraite, de plus en plus, les personnes concernées, prennent les renseignements chez nous mais en ce qui concerne l'introduction du dossier ils viennent à la permanence qui a lieu tous le 1er mercredi du mois à l'Administration communale par un agent détaché de l'Office national des Pensions (Bureau de Namur).

DELIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS :

	2014	2013	2012
Scapulaires	32	77	80
Carnets de mariage	15	31	27
Actes de décès pour pompes funèbres	242	260	185
Documents pour crématorium	32	54	34
Certificats de milice	3	3	
Certificats de nationalité	9	14	
Certificats d'état civil	28	26	
Certificat de vie	36	28	
Attestation d'hérédité	1	0	0
Certificat filiation	23	0	0
Certificat d'honorabilité	1	0	0
TOTAL	422	493	326



Depuis le 31 mars 2014 (date de la publication au Moniteur Belge de la publication de l'Arrêté Royal), le scapulaire pour enfant est supprimé.

Il s'agit, en effet d'un document ayant perdu tout aspect pratique, qui est cartonné et ne comporte aucune photo ni aucun élément de sécurité prouvant et garantissant l'identité de l'enfant. Le scapulaire ne pouvait pas davantage être utilisé comme document de voyage étant donné l'absence de photo.

Il faut aussi savoir que depuis le 1 juin 2014, les parents peuvent donner à leur nouveau-né le double nom de famille.

Cette décision de la part des parents entraîne, si il y a des enfants nés avant cette loi, le changement de nom de toute la fratrie, et ce quel que soit l'âge des autres enfants. Donc mention dans l'acte de naissance et changement au registre national.



ETRANGERS



ETRANGERS

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **10** demandeurs d'asile, soit

- 4 isolés
- 6 familles

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil(ILA)

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 3 mois prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

Suite à la politique des différents gouvernements, il y a moins de demandeurs d'asile en ILA et il y a beaucoup plus de mouvements, beaucoup de transferts entre centres, ce qui veut dire que ces personnes passent beaucoup moins de temps au même endroit (parfois, ils n'ont pas le temps de venir à l'administration pour renouveler leur document de séjour.

Et l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.

S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

Si l'étranger est reconnu « réfugié », sur production de son certificat de réfugié (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2011 : **24** attestations renouvelables de mois en mois

2012 : **30** attestations renouvelables de mois en mois

2013 : 22 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation qui est prolongée à Gesves)

Les 22 demandeurs d'asile se sont présentés **106 fois à l'administration pour renouveler leurs attestations.**

2014 : 14 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation de cette commune).



Les demandeurs d'asile se sont présentés 61 fois à l'administration pour renouveler leur attestation (Cette baisse est due au fait qu'il y a moins de demandeurs d'asile en ILA).

En outre, nous avons des personnes arrivées illégalement sur le territoire de la commune de Gesves et qui demandent une autorisation de séjour.

- En 2011 : 3 dossiers sont en cours (délai d'attente, suivant l'OE, 3-4 ans)
- -En 2012 : 2 nouveaux dossiers et suivi de 2 dossiers de 2011. 1 dossier a été clôturé positivement, délivrance d'une carte de séjour.
- En 2013 1 nouveau dossier et suivi des autres dossiers.
- **En 2014 : 3 nouveaux dossiers et 2 dossiers des années précédentes clôturés.**

REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011.

Les conditions d'octroi sont devenues très rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité.

La personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie

En 2012, traitement de 7 dossiers. Ces dossiers sont très longs.

Réception des actes venant de l'étranger, contrôle de l'authenticité de ces actes.

En 2013, 8 nouveaux dossiers.

En 2014, 9 nouveaux dossiers.

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.



MARIAGES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2012 : Traitement de 3 dossiers de 2011 (Toujours en cours) + 2 nouveaux dossiers

En 2013 : Traitements de 2 nouveaux dossiers et 3 dossiers sont toujours en cours

En 2014 : Traitements de 2 nouveaux dossiers et 2 dossiers en cours

Outre la procédure administrative longue et pénible aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

Nous pouvons remarquer que ces mariages sont constants sur la commune de Gesves.

Par contre, le nombre de demandes de renseignements concernant la procédure pour contracter ces mariages sont en nette augmentation, que cela soit pas téléphone ou en nos bureaux.

ETUDIANTS

En 2012, traitement de 5 dossiers

En 2013 traitement de 3 dossiers.

En 2014, traitement de 1 dossier.

Ces étudiants viennent dans le cadre d'échange avec des étudiants belges.

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école d'équitation. Ces jeunes n'ont pas à être repris dans un registre quelconque, ni posséder un numéro de registre national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) et qu'ils retournent chaque week-end dans leur famille.

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge ;

Depuis le mois de septembre 2012 la procédure de prise en charge a changé.

Avant cette date, le garant venait simplement chercher auprès du service « Etrangers » un document de prise en charge et dûment complété (ainsi que diverses documents) le transmettait à la personne qui souhaitait venir en Belgique pour un voyage touristique (visite familial....).



Maintenant, le garant doit toujours venir chercher ce papier mais avant de le transmettre au « touriste », le service « Etranger » doit l'envoyer à l'OE. Ensuite ce document est renvoyé à la commune, qui elle doit reconvoquer le garant pour lui rendre le dit document.

En 2012 : 23 annexes 3bis

En 2013 : 14 annexes 3 bis

En 2014 : 27 annexes 3 bis.

En 2014, nous constatons une sérieuse hausse quant à la délivrance de ces documents. Cela est dû au fait que la politique menée par l'Office des Etrangers devient de plus en plus drastique. Cela amène les garants à faire plusieurs fois la démarche dans l'espoir de faire venir « l'étranger ».

DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2014	2013	2012
	31	23	24

Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables **5 ans**.

Photo

Nous devons maintenant scanner la photo, cette dernière doit répondre à certaines règles bien précises car aux contrôles frontières, la photo est comparée au détenteur du TS, parfois à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) définit ces critères.

Ce scannage ne se fait parfois pas sans mal ; il faut souvent s'y reprendre à plusieurs fois et jouer sur la luminosité et/ou le contraste.

Empreinte

Nous devons également prendre les empreintes de ces personnes. Toujours dans un souci de contrôle de l'identité de la personne.

Signature

La personne signe électroniquement son document.

Quand les personnes viennent chercher leur nouveau titre de séjour, nous devons reprendre les empreintes, toujours dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système est efficace contre la fraude mais demande de la part de l'agent communal plus de temps.



CARTES D'IDENTITÉ/CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS



CARTES D'IDENTITE/CERTIFICATS/PERMIS DE CONDUIRE/ PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE - STÉPHANIE BRAHY – JUSTINE HAYEN

GESTION CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2013	Nbre.moyen. 2014
Envois convocations Cie	775	630
Envois rappels Cie	696	629
Envois rappels Kids-ID (depuis le 30/03/12)	134	111
Activations de Cie	1085	817
Activations de Kids- ID	258	246
Demandes de cartes d'identité provisoires	2	3
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	200	219
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	129	157
Traitements des cartes d'identité défectueuses	12	22
Autorisations parentales légalisées	357	350
Certificats Composition de ménage	1488	1307
Certificats de vie	30	22
Certificats de nationalité	15	8
Certificats de résidence	358	228
Vente de vignettes Chevetogne	92	107
Demandes diverses - courrier	201	281
TOTAL	5832	5137

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2014
Vente de raticides	560
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	192
Vente de cartes promenades équestres	15
Vente de cartes postales	4
Vente de sacs biodégradables et PMC	1603
TOTAL	2374

Ce dernier tableau complète les attributions du Service, en ce qui concerne les ventes. En effet, celles-ci représentent une mobilisation non négligeable, qui mérite d'être soulignée avec davantage de précision.

Il s'agit des produits de dératisation, des multiples cartes concernant le territoire gesvois ainsi que les sacs biodégradables et PMC.

Pour rappel, sont convoqués les citoyens dont la carte d'identité électronique arrive bientôt à échéance (après 5 ans) de même que ceux ayant atteint l'âge de 12 ans au cours de l'année.



L'année 2014 reflète une situation de stabilité au niveau de la gestion des documents d'identité et certificats, à quelques exceptions près.

Ainsi, comme les années précédentes, les activations restent supérieures au nombre de convocations car elles répondent à des demandes spécifiques liées à deux situations révélées dans les tableaux ci-dessous.

En effet, les cartes défectueuses, en forte augmentation cette année, obligent la grande majorité de leurs propriétaires à effectuer une nouvelle demande de carte d'identité et, donc, une nouvelle activation.

Il en va de même dans le cas où le document d'identité du citoyen a été perdu ou volé. Cette situation est également en augmentation.

Enfin, le nombre de demande pour des codes PIN de carte d'identité égarés est en légère augmentation par rapport à l'année 2013. Cela résulte sans doute du fait de la nouveauté de l'envoi de courrier de rappel au citoyen « distrait » afin qu'il procède au changement d'adresse sur sa carte d'identité électronique. Ce qui nécessite l'utilisation de son code PIN. Depuis le mois d'avril 2014, 101 courriers ont été envoyés pour cette raison.

Au 30.11.2014, nous enregistrons 22 traitements de cartes d'identité défectueuses, soit 10 de plus qu'en 2013.

Années	Traitements des cartes d'identité défectueuses	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	13	
2012	18	+38.46 %
2013	12	-33.33 %
2014	22	+83.33 %



Au 30.11.2014, nous enregistrons 157 traitements de Cie/Kids-Id perdues ou volées soit 28 de plus qu'en 2013.

Années	Traitement de déclarations de perte ou vol de Cie/Kids-ID	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	56	
2010	50	-10.72 %
2011	52	+4 %
2012	109	+109.9%
2013	129	+18.35 %
2014	157	+21.73 %

Au 30.11.2014, nous enregistrons 219 traitements de demandes de codes PIN/PUK égarés soit 19 de plus qu'en 2013.

Années	Traitements de demandes de codes Cie/Kids-Id égarés	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	79	
2010	145	+83.54 %
2011	110	-24.15 %
2012	387	+250%
2013	200	-48.31 %
2014	219	+ 9.50%

Au 30.11.2014, nous enregistrons 281 demandes diverses (courrier) soit 80 de plus qu'en 2013.

Années	Certificats de nationalité	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	297	
2013	201	-32.36 %
2014	281	+39.84 %



GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2013	Nbre.moyen. 2014
Permis de conduire	380	428
Passeports	292	266

Au 30.11.2014, nous enregistrons 428 permis de conduire soit 48 de plus qu'en 2013.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	446	
2010	435	-2.47 %
2011	467	+7.35 %
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %

Au 30.11.2014, nous enregistrons 266 passeports soit 26 de moins qu'en 2013.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2009	210	
2010	223	+6.19 %
2011	249	+11.66 %
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	- 8.90 %



INFORMATIQUE



INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

L'informatique communale en quelques chiffres :

Administration communale de Gesves	2014
<u>Site de l'Administration communale</u>	
Ordinateurs/postes client	29
Utilisateurs	29
Imprimantes	9
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	5
Serveur(s)	1
NAS	1
<u>Site de la Pichelotte</u>	
Ordinateurs/postes client	2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1
Atelier communal	2014
Ordinateurs/postes client	1
Utilisateurs	1
Imprimantes	1
Ecole de l'Envol et Ecole de la Croisette	2014
Ordinateurs/postes client	7
Utilisateurs	7
Imprimantes	1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	3
NAS	1
Bibliothèque communale	2014
Ordinateurs/postes client	2
Utilisateurs	2
Ordinateurs mis à disposition du public	6
Imprimantes	1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit	1

Un relevé du degré de vétusté de chaque élément du parc informatique est prévu en 2015.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur ESXI (repreant 3 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (BlueBackUp, Tape), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (CIVADIS, PRIMINFO)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (BELGACOM Explorer Publink 2.0)
- Gérer le réseau de téléphonie (CE+T SIEMENS) (*en coll. avec Monsieur Ph. Thiry*)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en coll. avec Madame Ch. Kindt*)
- Evaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2014

Administration communale

- Achat de licence :	150,00€
<i>(Passage de Windows XP à Windows 8)</i>	
- Redevance annuelle :	1.842,55€
<i>(Redevance pour l'accès au Registre National)</i>	
- Maintenance :	6.534,00€
<i>(Maintenance des ordinateurs, serveurs...)</i>	
- Prestations :	1.085,95€
<i>(Frais de réparation, d'installation...)</i>	
- Logiciel métier :	61.438,85€
<i>(eCourier, ONYX, SAPHIR, Persée, 3P...)</i>	
- Sauvegarde :	8.966,85€
<i>(Sauvegarde des données de l'Administration communale en internet et vers l'extérieure)</i>	
- Achat de matériel :	
• Infrastructure :	2.538,93€
<i>(Augmentation de l'espace disque, ajout de mémoire RAM...)</i>	
• Consommable et petit matériel :	15,27€
Total :	82.572,40



Ecoles communales

- Prestations :	309,00€
<i>(Frais de réparation, d'installation...)</i>	
- Achat de matériel - infrastructure :	2.800,00€
<i>(Achat de 3 nouveaux ordinateurs)</i>	
Total :	3.109,00€

En 2014, à la date du 30 novembre 2014, un investissement de **85.681,40€** a été réalisé en ce qui concerne l'informatique, soit 82.884,40€ imputés au budget ordinaire et 2.8000€ au budget extraordinaire.

PROJETS RÉALISÉS EN 2014

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Un marché public de services a désigné, en mai 2014, la société Fusion-K  comme responsable de la maintenance et la consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque en partenariat avec Madame Anne-Catherine de CALLATAY, agent communal relais en informatique.
- Mise en place de l'application « Courrier » du programme eCourrier.
- Equipement des bureaux de l'étage du bâtiment de la Police.
- Remplacement de l'ordinateur mis à la disposition du service ATL
- Achat de nouveaux ordinateurs pour les écoles communales.

QUELQUES PROJETS POUR 2015

- Sur le site de l'Administration communale de Gesves :
 - Remplacement des derniers ordinateurs fonctionnant encore sous Windows XP.
 - Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
 - Remplacement de la centrale téléphonique
 - Mise en place des applications « Locations de salle » et « Gestion de Projet » du programme eCourrier
 - Création d'un local info-consultation



COMMUNICATION



COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS : RENAUD ETIENNE, STÉPHANIE BRAHY, ANNE-CATHERINE DE CALLATAY, ET NATHALIE SEINE

En septembre 2014, la Commune de Gesves a procédé au recrutement d'un agent « communication », en la personne de Monsieur Renaud ETIENNE.

Sous la responsabilité de Monsieur Eddy BODART, l'Echevin en charge de cette matière, et de Monsieur Renaud ETIENNE, le service communication, composé de Mesdames Stéphanie BRAHY, Anne-Catherine de CALLATAY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

AGENTS TRAITANTS : STÉPHANIE BRAHY, RENAUD ETIENNE ET ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



Depuis 2013, la commune de Gesves s'est dotée d'un nouveau site, né d'une concertation entre plusieurs agents communaux. L'idée de départ étant d'en faire un outil attrayant, dynamique et facile d'utilisation pour les citoyens gesvois.

Ce site est géré par Wordpress, un système de gestion de contenu libre. Son interface, la profusion de menus et ses possibilités en matière de configuration nous ont séduits.

Dans la gestion journalière, différentes sections sont mises à jour : l'agenda qui reprend toutes les manifestations se déroulant sur le territoire gesvois, les actualités et informations destinées directement aux citoyens gesvois.

Depuis son engagement en tant qu'agent de la communication, Renaud ETIENNE est chargé de la revue de presse (presse écrite locale, internationale et audiovisuelle).

Depuis sa création, l'analyse de ce nouveau site internet enregistre indique un nombre croissant d'utilisateur (durée moyenne de connexion : 2minutes). Il est bon de noter que 35 % des visiteurs reviennent sur le site et que le nombre de pages visitées en moyenne est de 2. Signe d'un accès facile aux informations recherchées.



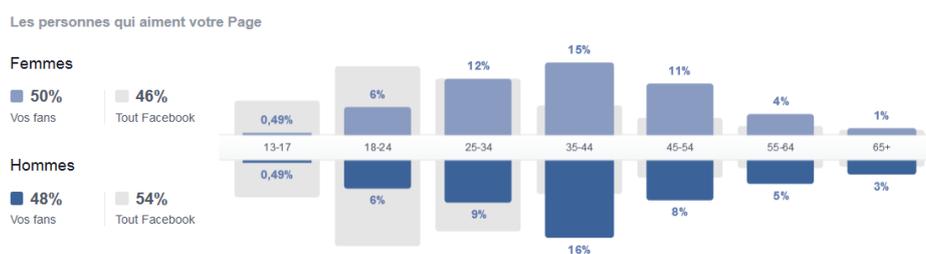
LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

AGENTS TRAITANTS : STÉPHANIE BRAHY ET ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site internet. Nous y annonçons les manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer.

À l'heure actuelle, 204 personnes sont abonnées à notre page et nous suivent régulièrement.



GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

6 parutions en 2014.

Cette brochure retrace les évènements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité Gesvoise, et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



PAGE D'INFORMATIONS COMMUNALE DANS « ANDENNE POTINS »

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE



Depuis juin 2009, un encart dans Andenne Potins est dédié à la Commune de Gesves. Jusqu'il y a peu, il s'agissait d'une demi-page toutes les semaines. Maintenant, étant dans une période de restriction budgétaire, la parution ne se fait plus

qu'une fois tous les 15 jours et cela concerne 1/3 de page.

Celle-ci reprend notamment l'agenda des manifestations, les infos relatives aux services administratifs, ...



PETITE ENFANCE



PETITE ENFANCE

CONSULTATIONS ONE

COORDONNÉES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

Pour information, le local de Gesves a été remis à neuf par les services communaux (couleur, sanitaire, rideaux, isolation).

N° d'agrément : 42/92054/01

Consultation **les 2 et 4 ème vendredis du mois de 8h30 à 10h30 (sur RDV)** assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

Principalement prévue pour les parents qui reprennent une activité professionnelle, une nouvelle consultation a été mise en place **le 3eme jeudi du mois de 16h30 à 18h00 (sur RDV)** assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico Social), Monsieur Jonard Thomas (médecin) et des bénévoles.

FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le **3^{ème} jeudi du mois** de 14 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame DUBOIS TMS (Travailleur Médico Social), Madame HANNICK (médecin)

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITÉS MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents. Une boisson est proposée.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une bénévole vient peser et mesurer les enfants.



VISITES À DOMICILE

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés.

DÉPISTAGE VISUEL

Il est organisé 2 fois par an dans nos locaux. (Pour tous les enfants de l'entité).

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves et de Faulx-les-Tombes, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations et est animé par une bénévole ayant suivi une formation spécifique.

SUIVI RENFORCÉ

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation, même si les horaires ne sont pas toujours bien adaptés lors de la reprise du travail.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Suite à un appel dans les journaux locaux, des bénévoles se sont fait connaître pour participer à la formation de la ligue des familles, pour pouvoir recevoir le kit lecture et faire la lecture aux enfants et ainsi renforcer notre équipe dans les 2 consultations.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur; Madame SOUPART au 0499/572535



CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSETT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} septembre 2013 : 44 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 (moins le mercredi).
- Au 1^{er} septembre 2014 : 45 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30.

Il n'y a plus de place temps plein disponible à la crèche avant mars 2016.

PERSONNEL

Depuis l'ouverture de la nouvelle structure, Emilie Lannoy, infirmière sociale, s'occupe de la gestion de la crèche à temps plein. Il y a quatre puéricultrices à temps plein, trois à 4/5 temps et deux à 1/2 temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS :

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h30 les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit (pour les plus grands) une activité dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade,...) qu'ils sont libres de faire ou non.
- Vers 9h30, des fruits sont proposés aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés.
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.
- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité,...).



- A 17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui fait le « tard ».
- Dans un souci de continuité de prise en charge, deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section. Elles sont présentes tous les jours et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de stabilité pour les enfants comme pour les parents. Les autres puéricultrices sont « volantes » et voyagent entre deux sections. Ce système permet quant à lui un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2014

- 1 journée pédagogique le 20 mars.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un souper de parents (le 30 août) et un goûter de Noël.
- Un spectacle « Grande Première » par la compagnie théâtrale « Nuna » le 24 mars.

PROJETS POUR 2015 :

- Une journée pédagogique.
- Un souper avec les parents.
- Petits projets divers.



UNE NOUVELLE CRÈCHE COMMUNALE A SOREE POUR 2016

La volonté émise dans la note de politique générale est de retenir parmi ses priorités la création d'infrastructures adaptées pour la Petite Enfance.

Dans ce cadre, une nouvelle crèche communale a été installée à Faulx-Les Tombes en 2007. Mais celle-ci est déjà occupée à 100 % et affiche complet jusqu'en septembre 2014.

Gesves étant une Commune très prisée, beaucoup de familles avec enfants en bas âge s'y installent Aussi, le Service Etat Civil enregistre une moyenne de 70 à 80 naissances par an.

Au vu de l'analyse de l'évolution de la courbe démographique reprise dans le rapport administratif 2013, le Collège en a conclu qu'il était opportun de créer un service répondant aux besoins de la population.

Il y a peu, la Commune a acquis le bâtiment de l'ancienne gare de Sorée, situé rue Maubry n°8, lequel a fait l'objet d'une visite par les services de l'ONE dont le rapport confirme que ce bâtiment peut être idéalement



affecté à la Petite Enfance, les bâtiments, le jardin et les abords permettant moyennement des travaux d'aménagement tout à fait raisonnables, d'installer une crèche confortable, avec jardin d'agrément et parking aisé.

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal, en séance du 29 janvier 2014, a marqué son accord sur l'affectation de l'immeuble communal sis rue Maubry à la création d'une crèche.

Dans ce cadre, un dossier de création d'une crèche 18 lits dans l'immeuble communal sis rue Maubry à Sorée a été introduit, en réponse à l'appel à projet du Plan Cigogne 3 –Volet 2.

Notre dossier est complet et devait être présenté devant le Comité de Sélection en décembre 2014.

L'ouverture de cette crèche (si retenue par le Pouvoir Subsidiant et l'ONE) devrait ouvrir ses portes au 2^{ème} trimestre 2016.



ENSEIGNEMENT

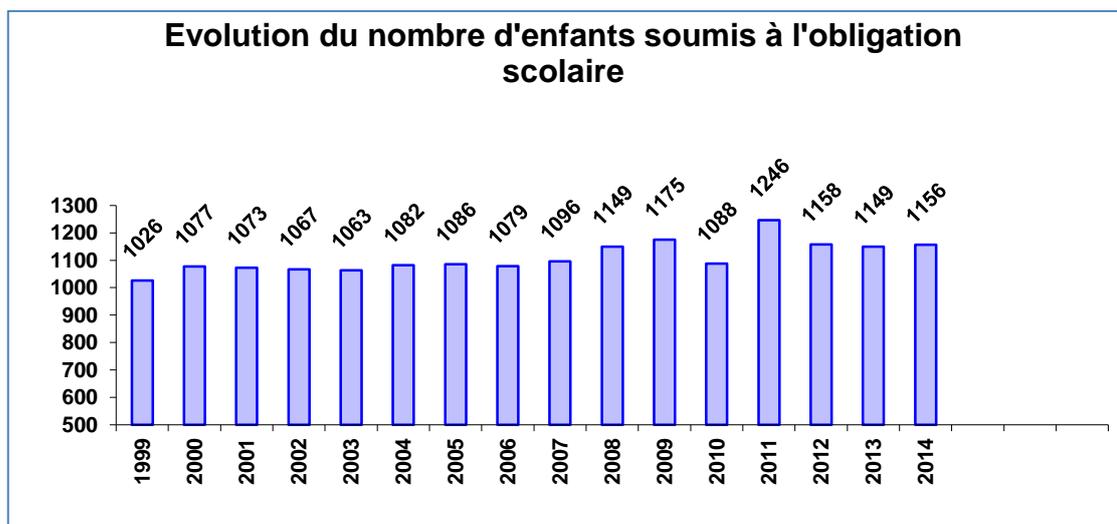


ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACKZA ET VINCENT VANDERSMISSEN

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1 079
01.10.2005	1 086
01.10.2004	1 082
01.10.2003	1 063
01.10.2002	1 067
01.10.2001	1 073
01.10.2000	1 077
01.10.1999	1 026



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOI DE FAULX-LES TOMBES

PERSONNEL - ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Direction		<ul style="list-style-type: none"> Christine PITANCE
Gestion administrative		<ul style="list-style-type: none"> Vincent VANDERSMISSEN
Enseignement maternel	Accueil	<ul style="list-style-type: none"> Delphine MATHELOT (en congé d'écartement pour grossesse à risque depuis le 20/05/14) (1/2 temps école Croisette et 1/2 temps école Envol) Martine LEPONCE
Classes verticales	1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Gwenaëlle BERWART (en congé d'écartement pour grossesse à risque depuis le 05/05/14) Isabelle BAUDUIN Anouchka BEAUJEANT Françoise MONJOIE
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Yvette BOUCHAT Christine CHAPELLE Kathelyne DECHAMPS Bénédicte RODEMBOURG
	3 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Anne-Cécile AUBRY Dominique DEBARSY Christelle GERARD
	4 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Raphaël BEAUJEAN Michaël JACQUES Michèle VISART Stéphane GOFFIN (depuis le 01/09/14)
Intégration <i>3 institutrices primaires de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mise à disposition dans le cadre de l'intégration</i>		<ul style="list-style-type: none"> Géraldine DUBOIS Margaux ROBIN Maud GILLES
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> Catherine MARION Stéphanie MICHAUX (poste APE/ACS)
	Morale	<ul style="list-style-type: none"> Laura LECLERCQ
	Religion catholique	<ul style="list-style-type: none"> Cécile NOTTIN
	Religion protestante	<ul style="list-style-type: none"> Karin GODEFROID
Maîtres spéciaux	2 ^{ème} langue	<ul style="list-style-type: none"> Maryline COMPERE Christine HEINRICHS
Garderie – Surveillance – Maintenance		<ul style="list-style-type: none"> Marcelline KIZIBA Christelle LOUIS (en congé de maladie, remplacée par Isabelle KLAYE) Vinciane BABYLAS Marie-Françoise KLAYE Vinciane BURTON Fabienne DOUXFILS Jacqueline LOMBA Dominique MARCHAND
Polyvalence		<ul style="list-style-type: none"> Caroline DIEU (poste APE – janvier à juin 2014)
Education physique		<ul style="list-style-type: none"> Chantal LEPONCE
Projet scientifique		<ul style="list-style-type: none"> Vincent VANDERSMISSEN Sabine AUBRY



NOMBRE D'ÉLÈVES

Au 01/10/2014, l'école comptait 326 élèves*.

	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
Maternelle	97	98	96	97	102	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96	103	110
Primaire	124	130	141	164	171	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216
Total	221	228	237	261	273	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326

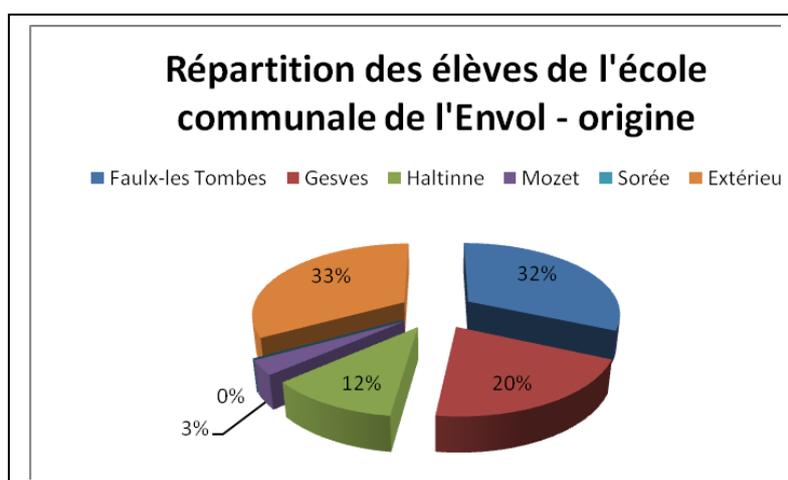
Il est à noter qu'à ce nombre, doivent être ajoutés 12 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2014* :

origine des élèves	Nombre					
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Faulx-les Tombes	131	127	124	114	117	107
Gesves	35	40	48	47	58	69
Haltinne	36	33	34	33	36	39
Mozet	17	14	13	14	11	11
Sorée	-	-	1	-	-	-
Extérieur	76	99	97	96	99	112
	295	313	317	304	321	338

*le nombre 338 reprend tous les élèves.



ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

PERSONNEL ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Direction		<ul style="list-style-type: none"> • Véronique GILLET
Gestion administrative		<ul style="list-style-type: none"> • Marta LACZKA
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Dominique WAVREILLE • Delphine MATHOT (en congé d'écartement pour grossesse à risque depuis le 20/05/14) (1/2 temps école Croisette et 1/2 temps école Envol)
	2 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Nathalie HARDY
Enseignement primaire	3 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Caroline DIEU (depuis le 01/09/2014)
	4 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Véronique GILLET
Maîtres spéciaux	Garderie Education physique	<ul style="list-style-type: none"> • Chantal LEPONCE
	Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> • Catherine MARION
	Morale	<ul style="list-style-type: none"> • Valérie MOUSTY
	Religion	<ul style="list-style-type: none"> • Isabelle BOSSUROY (en congé maladie)
	2 ^{ème} langue	<ul style="list-style-type: none"> • Christine HEINRICHS • Jessica DERIDDER
Garderie – Surveillance – Maintenance		<ul style="list-style-type: none"> • Isabelle SAMAIN De janvier à juin 2014 • Benjamin MALHERBE (GESVES EXTRA) • Fabienne DOUXFILS (GESVES EXTRA) A partir de septembre 2014 • Arnaud BIZZOTTO • Sabrina SALERNO • Emmanuelle LORGE

NOMBRE D'ÉLÈVES

Au 01/10/2014 l'école compte **56** élèves.*



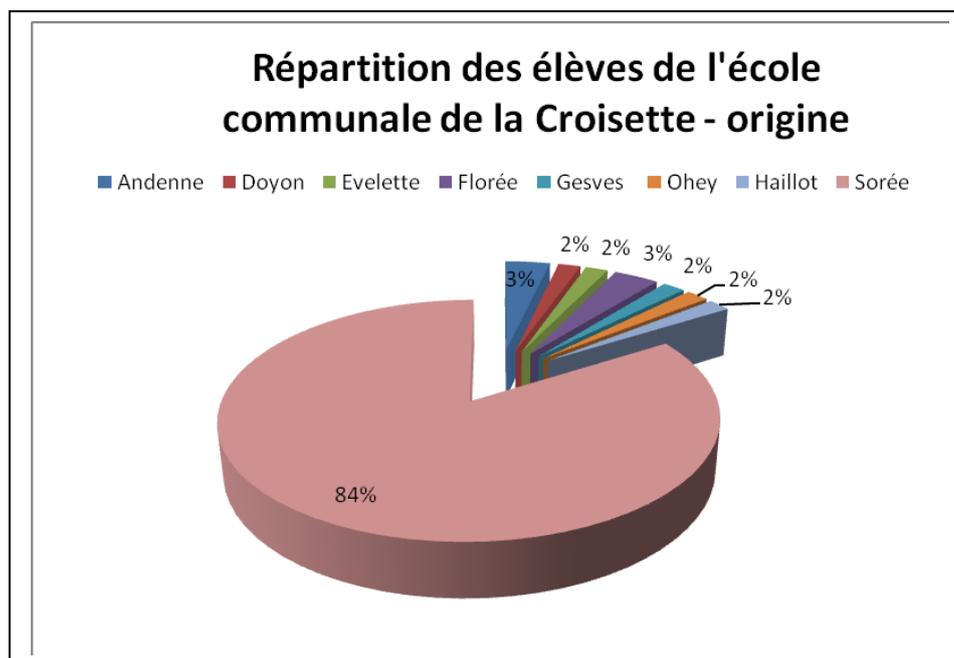
	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15
<i>Maternelle</i>	24	26	23	21	20	20	20	20	22	27	27	23	20	20
<i>Primaire</i>	45	45	40	36	34	40	36	36	39	34	36	37	43	36
<i>Total</i>	69	71	63	57	54	60	56	56	61	61	63	60	63	56



RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2014, l'école compte 56 élèves (les chiffres comprennent tous les élèves) :

Origine des élèves	Année					
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Andenne	2	1	-	2	3	2
Doyon	3	1	5	4	0	1
Evelette	2	2	4	1	6	1
Faulx-les tombes	1	1	1	0	0	0
Florée	3	3	3	3	2	2
Gesves	7	10	6	6	5	1
Haltinne	2	3	-	0	0	0
Marchin	1	1	-	0	0	0
Ohey	1	-	2	4	3	1
Schaltin	3	1	-	0	0	0
Sorée	36	34	42	41	35	47
Coutisse	-	-	-	-	2	0
Haillot					1	1
Flostoy					4	0
Jallet					1	0
TOTAL	61	63	63	61	64	56



ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COMMUNAUX, RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

La rentrée scolaire de cette année a été une vraie réussite. Tandis que l'école communale de la Croisette de Sorée maintient ses chiffres de population scolaire depuis de nombreuses années et offre toujours un enseignement de qualité dans une structure familiale à près de soixante enfants, l'école de l'Envol de Faulx-les Tombes est sur la vague du succès depuis plusieurs années. Avec une augmentation scolaire en évolution de près de 40% en sept ans de temps (pour une population de 338 élèves au 1 septembre 2014, l'école de l'Envol se sentait un peu serrée « dans ses murs ». C'est ainsi que les autorités communales ont pris la décision d'installer sur le site de l'école deux pavillons modulaires qui permettent à toute l'équipe éducative d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions.



PROJETS ENVIRONNEMENTAUX MENÉS A L'ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOL LORS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Les élèves de l'école communale de l'Envol et leurs enseignants ont prouvé une nouvelle fois leur attachement à la thématique du développement durable en menant de front deux projets durant l'année scolaire écoulée.

A l'occasion de la fête de l'école, le samedi 21 juin 2014, les enfants ont ainsi inauguré deux sentiers didactiques : le sentier du Mie-Mort et le sentier des pollinisateurs.

Le premier, avec l'aide de l'asbl « Sentiers.be » et les élèves de P5/6 de Michaël JACQUES a été appelé « Chemin au naturel ». Les abords du sentier ont été aménagés en faveur de la biodiversité (placement de nichoirs, d'un gîte à insectes, des installations de tas de bois pour abriter les reptiles et hérissons) et des panneaux explicatifs des aménagements ont été installés sur le terrain.



A quelques dizaines de mètres de là, le projet « Biodibap » qui fut inauguré. Dans le cadre de ce projet l'équipe éducative a décidé de créer un sentier didactique dédié aux pollinisateurs.



Il s'agit d'un outil unique dans notre pays qui permettra aux élèves de l'école d'être plus sensibles à l'importance et aux rôles des pollinisateurs au sein de la biodiversité. Durant les deux dernières années scolaires, les élèves des quatre premières années primaires ont la possibilité de vivre diverses animations, durant le temps de midi, sur le thème des insectes.

Ce projet, financé entièrement par le Ministère wallon de l'Environnement, a permis l'aménagement d'un sentier qui ne demande qu'à être visité.

DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2014 :

- ⇒ 30 septembre 2014;
- ⇒ 16 décembre 2014.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2014 :

- ⇒ 30 septembre 2014;
- ⇒ 16 décembre 2014

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2014 :

- ⇒ 28 mai 2014;
- ⇒ 30 septembre 2014.



ECOLE PROVINCIALE D'ELEVAGE ET D'EQUITATION

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).**

Au 1er septembre	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'élèves	64	75	74	83	75	80	95	85	94	76	87

Origine des élèves	Nombre	
	2013-2014	2014-2015 (au 01/09/2014)
Belgique	61	75
Portugal	1	1
France	10	9
Luxembourg	1	2
Angleterre	1	0
Allemagne	2	0
TOTAL	76	87



Fréquentation des cours

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont gesvois)
2014-2015	97 (*)	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)
2007-2008	96	(33)
2006-2007	99	(74)
2005-2006	98	(75)

	2013-2014	2014-2015
FORMATION MUSICALE	80 élèves :	82 élèves :
F1	14	11
F2	16	18
F3	18	14
F4	15	17
Qualification 1	8	15
Qualification 2	9	7
PIANO	29	24
GUITARE	13	18
FLUTE	3	0
TROMPETTE	5	4

(*) Parmi les 97 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours à la fois.



JEUNESSE



JEUNESSE

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET VINCENT VANDERSMISSEN

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2013-2014

Dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants pour l'année scolaire 2013-2014, nous avons accueillis de nos quatre écoles de l'entité 11 nouveaux jeunes conseillers.

Les élections ont eu lieu « en interne » dans les quatre établissements scolaires concernés. Le dépouillement fut effectué par le secrétaire et le président du bureau de vote mis en place pour l'occasion.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2013-2014 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none">• Emilien ARTS• Apolline GOFFIN
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none">• Léna ALBASSIER• Neil MARCIN• Jeanne DENOEL
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Lucien DEGIMBE• Albanne VANSTEENWINCKEL• Romane MULLIER
<u>Ecole de René BOUCHAT – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none">• Gauthier MITTENAERE• Roman DANDOY• Grégoire MITTENAERE

Les enfants des classes de la quatrième à la sixième primaire des quatre écoles de l'entité gesvoise furent appelés à voter les 25 et 26 septembre 2014 dans le cadre du renouvellement du Conseil communal des Enfants. Cette année, les élections se sont déroulées comme précédemment au sein des établissements scolaires. A l'image du monde « des grands », une campagne électorale fut observée la semaine précédant le scrutin. Plusieurs mandats devaient être renouvelés suite au départ de plusieurs jeunes conseillers pour le secondaire.

Le Conseil des Enfants poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans, élus démocratiquement, de devenir les porte-parole de leur génération. Les enfants élus se réunissent en moyenne une fois toutes les trois semaines. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer; donner leur avis, communiquer avec les responsables politiques locaux, proposer des idées pour améliorer leur commune et mieux connaître les institutions communales mais aussi régionales et fédérales.



L'intronisation officielle du nouveau Conseil s'est déroulée le mardi 21 octobre dernier à la Maison communale. Les enfants ont eu l'occasion de prêter serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre en présence de tous les membres du Conseil communal.

Munis d'un nouveau sweat-shirt offert par le Collège à cette occasion certains d'entre eux ont pu répondre aux questions du journaliste du Canal C.

Listing des jeunes élus pour l'année scolaire 2014-2015 :

<u>Ecole de la Croisette – Sorée</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Elise JASSOGNE • Brice DELFORGE • Victor PIGNOLET
<u>Ecole de l'Envol – Faulx-les Tombes</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Léna ALBASSIER • Maëlle ALBASSIER • Neil MARCIN • Hugo VANDERSMISSEN
<u>Ecole Saint Joseph – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Matthias DEMILIE • Charlotte TRIGNON • Albanne VANSTEENWINCKEL • Romane MULLIER
<u>Ecole de René BOUCHAT – Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Roman DANDOY • Grégoire MITTENAERE • Corentin MATHIEU
<u>Enfant non scolarisé à Gesves</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Emilien ARTS



DISTRIBUTION D'ŒUFS EN CHOCOLAT À L'OCCASION DE PÂQUES AU FOYER SAINT-ANTOINE À MOZET, 17 AVRIL 2014

Le 17 avril dernier les enfants du Conseil communal des Enfants se sont rendus au foyer Saint-Antoine de Mozet afin d'offrir des œufs de Pâques aux pensionnaires. Cette action qui depuis quelques années devenue une tradition, est une merveilleuse rencontre intergénérationnelle, une occasion de développer des liens amicaux entre générations, mais aussi un moyen d'assurer la transmission de la tradition. Nos conseillers étaient ravis de passer ce chouette moment ensemble.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Comme notre Bourgmestre en a émis le souhait depuis maintenant 6 années, les autorités communales, les porte-drapeaux ainsi que les enfants de nos écoles de l'entité faisant partie du Conseil communal des Enfants, ont tenu à commémorer le 8 mai 1945, jour de la libération des camps et de facto la fin de la seconde guerre mondiale.

Par cette manifestation patriotique, ils ont ainsi voulu entretenir et sensibiliser notre jeunesse au devoir de mémoire que nous ne pouvons oublier.



VISITE DU MUSÉE DE LA GUERRE À BASTOGNE ET DU MUSÉE ANIMALAINE – 24 JUIN 2014

Les enfants du Conseil des Enfants ont accompagné et encadré un groupe des pensionnaires du foyer Saint-Antoine lors de leur excursion annuelle organisée le 24 juin 2014. Ce jour-là, les participants ont eu l'occasion de visiter le WAR MUSEUM de Bastogne et prendre un coup d'air frais en visitant l'extérieur du musée Animalaine de Bastogne.



RASSEMBLEMENT DES CONSEILS COMMUNAUX D'ENFANTS - SAMEDI 26 MAI 2014- TAMINES

Durant cette journée, nos jeunes mandataires ont eu la possibilité de vivre de multiples ateliers sur la thématique du Souvenir ainsi que, comme chaque année, faire de multiples connaissances des autres jeunes élus des différentes provinces.

ANIMATION - LE TRI ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS – 6 JUIN 2014

ENQUÊTE « QUELLES SONT VOS IDÉES POUR AMÉLIORER NOTRE COMMUNE ? »

Cette année les enfants du Conseil ont souhaité préparer une activité pour les enfants de la 3^{ème} maternelle de nos quatre écoles de l'entité. Cette animation a permis aux jeunes mandataires de sensibiliser leurs jeunes camarades sur un thème dont la gestion est primordiale pour le bien – être de notre planète –tri des déchets.

Par ailleurs, durant le mois de mai, nos jeunes représentants ont mené une enquête auprès de plus de 600 enfants scolarisés sur le territoire communal sur base de la question suivante : « Quelles sont vos idées pour améliorer notre commune ? ». Les résultats de l'enquête ont été analysés par les enfants du Conseil pour être ensuite présentés à deux représentants du Conseil communal des adultes le mardi 3 juin 2014.

La principale thématique abordée par les jeunes interviewés fut celle de la sécurité routière (déplacement à vélo etc.). Lors de cette réunion, il a été décidé que les deux conseils communaux allaient tout prochainement collaborer afin de répondre à la demande d'une grande majorité d'enfants gesvois.



JOURNÉE DE LA MOBILITÉ, DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014

A l'occasion de la septième édition de la « Balade de la Mobilité », une quarantaine de courageux, âgés de sept à septante-sept ans, ont bravé le mauvais temps et la pluie le dimanche 21 septembre 2014 au départ de l'école communale de l'Envol à Faulx-les Tombes.

Après un bon petit déjeuner offert pour l'occasion, les cyclistes d'un jour ont parcouru, sous escorte de la Police, les quinze kilomètres prévue pour l'événement. Un moment de détente (même si relativement humide...) qui a permis aux participants de découvrir les routes gesoines sous un autre angle mais également de se rappeler que notre commune était bel et bien vallonnée...

La balade terminée par un bon cacao chaud reste dans les souvenirs de tout le monde.



PLACE AUX ENFANTS A LA PROVINCE DE NAMUR, SAMEDI 4 OCTOBRE 2014

Le samedi 4 octobre dernier, une petite délégation composée de quatre enfants de la Commune de Gesves, a été invitée par la Province de Namur à venir passer une après-midi ludique dans les locaux du Campus Provincial de Namur.

Une série d'ateliers passionnants leur a été proposée et cette après-midi s'est clôturée par un goûter offert à l'occasion. C'est ainsi que les participants ont pu se mettre dans la peau d'un écolier d'antan ou découvrir les armures des chevaliers.

Cette journée reste à graver dans la mémoire des enfants qui ont eu la chance d'être là.



PLACE AUX PETITS GESVOIS, SAMEDI 8 NOVEMBRE 2014

La septième édition locale de cette manifestation, dont le but principal est de faire découvrir l'univers du monde adulte aux enfants, fut un succès.

Durant toute la journée, près de 60 enfants âgés de 8 à 12 ans furent accueillis par 17 "hôtes d'un jour" sur tout le territoire de notre commune.

Encadrés par quinze adultes, les enfants ont ainsi eu l'occasion de se rendre chez les différents partenaires du jour à savoir:

- a. **Gesves** : au magasin de loisirs créatifs "FLORILADY", à la POLICE, à la boucherie "BOURGEOU", à la Boulangerie « SOHET-LALOUX », chez le Bourgmestre José PAULET, chez M. Marcel HAULOT (expert en énergie), chez M. Wendy BERNARD (tailleur de pierre), chez Dr HALLEUX, chez Mme Thérèse-Marie DEBARSY-LEGRAND (atelier céramique), à la Fromagerie « Au 3 laitiers », au magasin « FUSION-K » chez M. Mehdi BHANJI (Informaticien) ;
- b. **Faulx-les Tombes** : Marceline KIZIBA (responsable d'un projet humanitaire), la pharmacie LAMPROYE, Mme Marie-Anne RASQUIN (peinture sur bois), M. Willy CARPENTIER (cordonnier) ;
- b) **Goyet** : Fromagerie du Samson ;
- c) **Mozet** : « MON AMI LE BOIS » avec M. Jérémie LEONI (ébéniste) ;



Le point d'accueil se trouvait comme dans les années précédentes sur le site de l'école communale de l'Envol.

La journée fut trop courte mais pleine de sourires d'enfants !



INAUGURATION DE LA POMPE, RUE FÉCHAIRE – PARRAINAGE DES CLASSES PRIMAIRES DE L'ÉCOLE DE L'ENTITÉ

Article dans la partie « ENVIRONNEMENT »



ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2013

Le 11 novembre dernier, l'Armistice était fêté dans plusieurs communes du pays.

Cette guerre, qu'au début on imaginait de courte durée, laissera son empreinte marquée de violence et de souffrances.

Cette année, les élus communaux se sont donné rendez-vous à l'église de Haut-Bois pour la commémoration de cet événement. Après la messe et le Te DEUM, l'assemblée du jour devant l'église.

Les jeunes conseillers ont pris la parole en rappelant le but de cette cérémonie mais aussi pour informer le public réuni qu'ils se rendaient à Liège pour visiter une exposition « J'avais 20 ans en 14 ».



Pour ce faire chacun d'entre eux s'est mis dans la peau d'un personnage de l'époque du début de la guerre en prononçant son témoignage fictif, imaginaire mais bel et bien le porte-parole de toutes ces personnes qui ont souffert lors de cet affreux conflit.

Après cette prise de parole Monsieur le Bourgmestre, José PAULET a prononcé son discours. Notre Bourgmestre a lui aussi rappelé le respect que notre Commune voue à la mémoire du passé.



Pendant que les participants de cette cérémonie se sont rendus à la salle communale d'Haut-Bois pour prendre le verre d'amitié offert à cette occasion, les jeunes conseillers ont pris le train en compagnie de leur animateur pour se rendre à la gare Liège-Guillemins et visiter l'exposition « J'avais 20 ans en 14 ».

SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

LE SERVICE COMMUNAL EXTRASCOLAIRE – ATL

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de l'Administration communale de Gesves sur base d'un double accord de collaboration



- entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- entre l'asbl Coala et la commune, d'autre part.

Parmi les permanents COALA, c'est Christophe DUEZ qui a succédé à Valérie HAUWAERT au 1/09/2014, qui en est le responsable ATL. Olivier GEERKENS, également membre de la coordination ATL, est également présent et accompagne Christophe progressivement vers une autonomie plus grande.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevine de la jeunesse Annick SANZOT qui en a la compétence depuis le 23/10/2013.

La Coordination ATL a ses bureaux dans la nouvelle aile au-dessus de la police. Un espace plus large et plus lumineux y est consacré à l'Enfance. Nous le partageons avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y ont été installés en 2014.

La coordination assure le suivi du **programme CLE 2013-2017** agréé par l'ONE dans le cadre d'un Plan d'Action Annuel (PAA). Ces balises ont été construites avec l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)...

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à deux reprises en 2014.

Les points à l'ordre du jour étaient :

- la reconnaissance des accueillant(e)s ;
- l'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2013-2014 en lien avec le programme CLE et le nouveau PAA 2014-2015 ;
- les News de l'asbl Gesves Extra mise en place dans le cadre de la coordination : L'accueil centralisé du mercredi après-midi et la gestion de l'équipe en lien avec subsides à l'emploi ;
- la composition de la CCA et le changement au sein de la coordination ATL

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be



SANZOT	Annick	1	e	Présidente – Echevine de l'ATL
BODART	Eddy	1	e	Echevin Petite enfance et Plaine de vacances
DECHAMPS	Carine	1	e	Conseillère communale
REYSER	Dominique	1	e	Conseiller communal
LACROIX	Simon	1	s	Conseiller communal
FONTINOY	Paul	1	s	Conseiller communal
PAULET	José	1	s	Conseiller communal
PISTRIN	Nathalie	1	s	Conseillère communale
TILLIEUX	Marc	2	e	Ecole St Joseph
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française
WARNANT	Florine	2	s	Ecole Communauté française
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph
VANDERSMISSEN	Vincent	2	s	Ecole communale de l'Envol
GOFFIN	Stéphane	2	s	Ecole communale de l'Envol
HENNART	Sonia	3	e	Ecole Communauté française
BARBEAUX	Cécile	3	e	Ecole communale de l'Envol
BACCARI	Rafik	3	e	Ecole St Joseph
NIJS	Eric	3	e	Ecole communale de l'Envol
HENNART	Sylvie	3	s	Ecole Communauté française
DEBAUCHE	Sonia	3	s	Ecole St Joseph
2 mandats suppléants AP à pourvoir		3	s	
DOUXFILS	Fabienne	4	e	Asbl Gesves EXTRA
DUBOIS	Valérie	4	e	Asbl Gesves EXTRA
MASSART	Céline	4	e	Les Arsouilles
1 mandat effectif à pourvoir		4	e	/
4 mandats suppléants à pourvoir		4	s	/
HOORELBEKE	Kim	5	e	Bibliothèque communale
THURION	Jonathan	5	e	Patro Jean XXIII
2 mandats effectifs à pourvoir		5	e	
VAN AUDENRODE	Martin	5	s	Patro Jean XXIII
3 mandats suppléants à pourvoir		5	s	
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE
DUEZ	Christophe			COALA asbl – Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordination ATL
VANESSE	Isabelle			Représentante Mme Lazon, Députée provinciale

Sur base du Plan d'Actions Annuel (PAA) 2014 et du nouveau programme CLE, un nouveau PAA 2015 a été rédigé. Ce Plan d'actions a également été soumis à la commission d'agrément en novembre. Ses objectifs prioritaires sont les suivants :



Tout en maintenant les « acquis » des plans d'action précédents, ...

A. Donner aux accueillant(e)s et aux responsables de projet la possibilité de se former

1. en favorisant et en soutenant la formation des acteurs
 - a. via des rencontres pour connaître les besoins en matière de formation et de diffuser des brochures de formations ;
 - b. grâce à la collaboration avec un/des organismes de formation ;
 - c. par le biais de partenariats avec des coordinations d'autres communes proches.
2. en accompagnant les démarches liées à la formation
 - a. en proposant un plan de formation aux permanents de l'asbl Gesves EXTRA;
 - b. grâce aux fonds budgétaires commun (10% du pot commun) ;
 - c. via la coordination des inscriptions.
3. en aidant l'organisation de l'accueil malgré l'absence des accueillant(e)s
 - a. en demandant des adaptations horaires aux OF ;
 - b. en prévenant les directions d'école ;
 - c. en proposant des remplacements.
4. en informant les accueillant(e)s et responsables de projet
 - a. via un flyer d'information ;
 - b. via le bulletin communal et le site Internet www.gesves.be ;
 - c. via la permanence de la coordination qui dispose des brochures de nombreux opérateurs ;
 - d. en insérant la logique de formation dans la convention volontariat

B. Informer les enfants et les parents des accueils existants

1. en rééditant la brochure « Temps Libre » permettant une mise à jour des informations ;
2. en diffusant cette nouvelle brochure auprès des parents via les malles des enfants et en les mettant à disposition du public dans différents endroits stratégiques tels que le comptoir de l'Administration communale, la bibliothèque, la ludothèque, l'accueil centralisé Gesves EXTRA, les écoles lors des fêtes ... ;
3. en proposant une version téléchargeable de cette brochure sur le site avec une mise à jour régulière ;
4. en mettant en place une signalétique d'information claire :
 - a. Fléchage vers l'accueil centralisé ;
 - b. Panneaux d'infos labellisés ATL sur chaque site d'accueil.
5. en mettant à jour les infos sur les sites www.gesvesextra.be et www.gesves.be



C. Améliorer les synergies entre les accueillant(e)s extrascolaires quel que soit leur statut en organisant et en animant des temps de rencontres ouverts à tous : les « vendredis malins » :

1. pour mieux se connaître (objectif convivialité) ;
2. pour mieux gérer son action (objectif pédagogique);
3. pour mieux comprendre le cadre de son action (objectif information).

D. Organiser des temps d'accueil extraordinaire

1. en soutenant l'organisation d'une journée inter réseaux ;
2. en invitant en CCA l'assistant de projet Gesves EXTRA responsable de cette journée ;
3. en débattant au sein d'un GT d'une formule adaptée pour cette journée qui tient compte de l'évaluation des organisations précédentes.

E. Encourager les échanges, partenariats et coordination entre les différents acteurs

1. en complétant la CCA avec des représentants des secteurs sportifs ou musique notamment ;
2. en initiant des projets ponctuels de collaboration, lors de la journée inter réseaux par exemple.

LE SERVICE ATL-EXTRASCOLAIRE GESVOIS C'EST AUSSI LA PARTICIPATION...

- à des rencontres extrascolaires plus larges : Réunions provinciales et communautaires des coordinateurs ATL et participation à l'organisation d'une journée réunissant l'ensemble des coordinateurs ATL, le 9 décembre 2014 à Wépion ;
- au Salon de l'Education et à la journée de l'accueil extrascolaire le samedi 18 octobre 2014 ;
- à la gestion des inscriptions et administration de la plaine de vacances communale durant la période de Plaine de vacances

... ET UN SOUTIEN À LA COORDINATION DE L'ASBL GESVES EXTRA

- tâches administratives de l'asbl ;
- accompagnement de la responsable de projet et gestion de l'asbl durant l'absence de celle-ci ;
- mise en place et animation de deux journées de mise au vert avec la nouvelle équipe en septembre 2014 à la Maison de l'Entité ;



L'ASBL « GESVES-EXTRA »

ASSOCIATION D'OPÉRATEURS GESVOIS

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS



Asbl « Gesves EXTRA »
S.S. : Chée de Gramptinne, 112
5340 Gesves
RPM Namur : 891-066 645
Ethias Police : 45.196.463
Dexia : 068 – 2479336 – 43
Coordinatrice : Valérie Dubois
0491/36.05.78

L'asbl «Gesves EXTRA» en bref:

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans le cadre du décret Centre de vacances ;
 - Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
 - Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Local « Bien-être » rue Ry Del Vau, 5340 Gesves
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les-Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
 - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
 - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
 - Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). 2014 aura été une année difficile :
 - ✓ Fin d'un projet en avril avec confirmation de son renouvellement en juillet seulement
 - ✓ Fin des projets Plan Marchal au 31/12/2014 offrant une perspective incertaine.
- Face à cette instabilité, c'est quasi l'ensemble de l'équipe qui a dû être renouvelée de juillet à septembre, y compris la Coordinatrice.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.



- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux, ...etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction.
- Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - ✓ Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, foyer Saint - Antoine, la coordination ATL, la plaine de vacances, le PCDN, etc.
 - ✓ Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

Membres	Représentant
COMMUNE	Simon LACROIX
	Annick SANZOT (Administrateur)
	Nathalie PISTRIN
	Cécile BARBEAUX-DEFLORENNES (Administratrice)
	Dominique REYSER
	Eddy BODART (Administrateur)
Ecole « Croisette »	Véronique GILLET
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Marc TILLIEUX
	Sonia DEBAUCHE
Ecole René Bouchat	Régine LEUNEN
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Joline COLPAERT
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Valérie HAUWAERT
Domaine de Mozet	Sophie STEVENS
Invitée	Valérie DUBOIS (coordinatrice)

Comptable externe : Comfigest sprl



POINTS MARQUANTS 2014 :

- Changement d'équipe en juin suite au départ de nombreux permanents, et de la coordinatrice nécessitant une « réappropriation progressive » du projet et de sa gestion.
- Engagement de 5 nouveaux animateurs permanents à mi-temps, et d'une coordinatrice à mi-temps (soit 3 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique.
- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-Etre » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.
- Responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque,...).
- Dynamisation de la ludothèque.
- Reprise en main de la partie administrative (comptabilité)
- Mise au vert de deux journées en septembre avec l'ensemble de l'équipe à la Maison de l'entité.

LES ENJEUX 2015 :

- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires, lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'traction.
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : www.gesvesextra.be ; et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation par chaque responsable de projet de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.



Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA: Olivier Geerkens.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

La nouvelle majorité communale a souhaité diffuser un appel d'offre public pour la coordination de la plaine de vacances. A l'issue du processus, c'est l'asbl COALA qui a été désignée ; poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005



En résumant très fort :

- ✓ Augmentation, encore !, de la fréquentation allant au-delà des limites que nous nous étions fixées... pouvant, parfois, mettre à mal notre objectif de vacances et de convivialité ;
- ✓ Une météo exceptionnellement ensoleillée et chaude ;
- ✓ Inscription en une matinée très efficace grâce à l'engagement volontaire de nombreux animateurs et de l'échevine ;
- ✓ Une préparation débutée plus tardivement... suite à la désignation de Coala après un appel d'offre public pour la coordination de la plaine ;
- ✓ Un univers extra-terrestre inventé par l'équipe d'animateurs et vécu durant 4 semaines ;
- ✓ Des « sorties » limitées dans le cadre d'une maîtrise des dépenses. Une utilisation maximale du car communal et du Domaine de Chevetogne ;
- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs et de responsables de groupe en formation soutenue financièrement par la commune ;
- ✓ Des « anciens » animateurs nous quittent ou font une pause et de nombreux nouveaux animateurs nous ont rejoints ;
- ✓ Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents ;
- ✓ Des vidéos construites avec les animateurs et visibles aussi sur le site www.gesves.be



CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2013 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 1 au 26.

La coordination résultait, pour la huitième année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.



Dans ce cadre, c'est Olivier Geerkens qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en collaboration avec l'échevine de la jeunesse, Lydia Grassère.

Valérie Hauwaert, a également assuré une coordination administrative durant 2 semaines.

Les sous-groupes d'enfants, depuis trois ans, ont un nom et ne sont plus définis par leur âge.

Un enfant de 6 ans pouvait se trouver dans deux groupes différents selon son mois de naissance posant quelques problèmes et revendications de parents. De même, un enfant de 9 ½ ans pouvait se trouver chez les 10-11.

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.
- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.
- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J'y crois » et « J'y crois pas », ils découvrent l'aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d'attention.
- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d'aventures qui leur permettent « d'être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.
- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L'énergie bat son plein ! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s'y plonger à fond et en redemandent.
- Les **Maringouins** ont envie d'indépendance et besoin de confiance au sein d'un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l'importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados' » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.



FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 388 enfants distincts, se cachent :

- 282 « familles » (*L'an dernier : 272*)
- 20 familles paient le tarif « non gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global. Pour rappel, bénéficiant du tarif « gesvois » les enfants de Gesves, fréquentant une école de Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.

Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 388 enfants :

- 138 (*146, 120, 111 et 80 les années précédentes*) enfants ont participé à 1 semaine d'animation
- 149 (*153, 150, 155 et 132 les années précédentes*) enfants 2 semaines d'animation
- 141 (*73, 38, 55 et 48 les années précédentes*) enfants 3 semaines d'animation
- 126 (*54, 49, 54 et 74 les années précédentes*) enfants 4 semaines d'animation

Présence des animateurs :

- Semaine 1 : 34 animateurs... dont 20 qualifiés
- Semaine 2 : 32 animateurs... dont 20 qualifiés
- Semaine 3 : 34 animateurs... dont 21 qualifiés
- Semaine 4 : 28 animateurs... dont 14 qualifiés



Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié.

Pour arriver à cet encadrement, ce sont 53 animateurs différents, dont 45 gesvois, qui se sont succédé cette année. Une fois de plus, faire de la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

Le rythme de la préparation connu des animateurs a été quelque peu perturbé cette année. Cela a donné un peu de stress pour le recrutement ainsi qu'un questionnement. Cela a quelque peu retardé la préparation imaginée, sans porter à conséquence.



- L'organisation à la Maison de l'entité avec un paiement Bancontact est optimale. Elle a permis aussi à de nombreux parents de découvrir ce lieu et cet espace !
- Nous avons débuté un 1^{er} juillet. Mais le calendrier était plutôt favorable à une forte fréquentation. Notons cependant, que l'école se terminant le vendredi 28 juin, l'aménagement de l'espace et le transfert du matériel n'ont pas été facilités.
- La fréquentation est en ENCORE en augmentation par rapport à 2012 et même TOUTES les années précédentes !



Suite à l'évolution des années précédentes, il s'agit, pour nous, d'une surprise : nous pensions avoir atteint notre limite tant en demande qu'en réponse !

Après réflexion, nous pointons les éléments explicatifs suivants :

- Le calendrier proposant 4 semaines de 5 jours nous est favorable à ce niveau, il influe surtout sur la 3^e semaine à laquelle ont pu participer les enfants du Patro ;
 - Le nombre d'enfants prolongeant leur inscription initiale est en hausse et nous avons dû en refuser « beaucoup » (en semaines 2 et 3... ainsi qu'en semaine 4 !)
 - L'équipe a accepté de « gonfler » les groupes faisant ainsi plaisir aux parents mais, rendant l'animation des groupes difficile (Surtout en 2^e semaine mais les 3 premières pour les Moustiques, les Moussaillons, les Sioux et les Maringouins !)
- Nous avons accueilli 4 enfants (1 famille) via le CPAS durant 3 semaines. C'est peu... et pourtant plus que les années précédentes en termes de durée.
 - Nous avons « perdu » un local d'animation cette année. Vétuste, voire insalubre, le 2^e local du RTG2 n'a plus été disponible. Nous avons ainsi déménagé vers le local Todi D'Jones et supprimé notre espace « réfectoire », chaque groupe mangeant dans son local.
 - Nous n'avons pas pu disposer du bloc Toilettes de l'école de la CF. Je pensais que cet espace était peu utilisé. En plaçant les Moustiques dans le local Bien-être qui dispose à présent ses propres toilettes suite aux aménagements de l'asbl Gesves EXTRA, j'ai supposé faciliter le travail des animateurs de ce groupe.
 - L'espace de coordination, pour le coordinateur et l'aide administrative, permet d'être un point de repère pour les animateurs et les personnes extérieures à la plaine, un lieu rassemblant les informations sans empiéter sur les autres services administratifs, un espace de travail aisé en-dehors des heures de bureau. La coordination a également profité de l'espace ATL récemment aménagé au-dessus de la police. Cet espace permet également une connexion internet, l'envoi de fax et l'impression de photos.
 - La gestion ONE et la gestion de la base de données « Familles » ont été prises en charge par la coordination, soulageant le personnel administratif communal. Tous les parents ont également reçu leurs attestations fiscales 2013 (452 attestations éditées). Nous avons poursuivi notre logique de l'an dernier de remettre à tous les parents une attestation de participation à la plaine avec toutes les indications permettant une intervention Mutuelle ou autre.
 - Cette année encore, le local des animateurs (RTG2) a profité de quelques améliorations ! Après la mise en peinture du mur du fond et l'installation de « casiers » pour les rangements spécifiques à chaque groupe, l'achat d'un frigo, l'installation de 5 armoires métalliques avec cadenas, l'achat de 5 tables « brasseur » et 10 bancs, l'achat d'un frigo, l'installation d'un boiler « eau chaude », le placement d'étagères lors de ces



cinq dernières années, une cuisinière et un lave-vaisselle ont été installés dans le local. Ceux-ci servent pour la cuisson de bricolages et d'ateliers Cuisine ainsi que pour améliorer la gestion de l'ordre/hygiène durant ce mois

- Une enfant diabétique « sévère » (Type 1) a participé aux quatre semaines de plaine, comme l'an dernier ainsi qu'un enfant en chaise roulante.
- Les vareuses « fluo » achetées l'an passé sont portées lors de chaque sortie par enfants et animateurs.

Lors des excursions, les animateurs ont pointé également la visibilité de ces vestes fluo.

- Voici ce que le rapport précisait l'an dernier :

« Une animatrice a été interpellée par un Maître-nageur de Wanze concernant les bonnets. Ce fut l'objet d'un rappel en réunion d'animateurs sur notre « responsabilité » en piscine et ailleurs. Dans le cadre d'un accident mortel il y a quelques années, un juge a estimé que les animateurs (et coordinateurs, P.O.) devaient prévoir un moyen d'identification rapide de leurs enfants dans un espace public. C'est le cas avec les vareuses fluo. En piscine, un bonnet identique a été cité par le juge.

Nous avons acheté 70 bonnets bleu clair. Les animateurs ont tous souligné l'efficacité du port de ces bonnets.

- La commune a décidé de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Les jeunes intéressés devaient
 - s'inscrire auprès d'un organisme de formation
 - poser leur candidature à la plaine
 - écrire à l'échevine Lydia Grassère une lettre de motivation demandant le soutien

La désignation tardive de Coala et peu de suivi qui en a découlé aura fait que, finalement, ce sont 2 animateurs et 1 responsable de groupe qui en auront profité cette année. Ils ont été soutenus à hauteur de 100 € chacun.

- Au niveau comptable, en attendant le bilan de la receveuse, voici déjà quelques lignes directrices pour 2013

1. Augmentation des rentrées de parents :

- Plus d'enfants implique plus de PAF

2. Diminution des frais d'animateurs

- Paradoxalement, il y a eu moins de journées-animateurs



- ✓ 20 jours d'accompagnement pédagogique en moins
- ✓ 7 jours d'absences exceptionnelles
- ✓ Anticipation de la baisse de fréquentation en 4^e semaine facilitée par l'engagement d'animateurs pour 3 semaines

3. Diminution des frais de Sorties :

- Plus d'appel à des sociétés de cars externes
- Plus de paiement d'activités externes
- Pas de piscine chaque semaine pour tous les groupes

4. Augmentation vraisemblable des subsides 2013 ; l'augmentation du nombre d'enfants (Coefficient 1) et l'augmentation de la qualification des animateurs (Coefficient 6) me permettent de prévoir cela ;

- Le coût/enfant/jour est en très grosse diminution pour la commune à mettre en lien avec l'augmentation du nombre d'enfants et de journées diminuant proportionnellement les frais fixes. C'était un objectif à confirmer avec les montants finaux de la receveuse.



BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE ET SABINE AUBRY

GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par le Ministère de la Communauté Française depuis le 1^{er} juillet 2012, a centré ses actions 2014 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs et de l'accueil des classes.



En 2014, la bibliothèque a subi quelques changements radicaux. En premier lieu, Geneviève Boquet, responsable, a quitté son poste en septembre 2014. Kim Hoorelbeke a ainsi étendu son temps de travail à temps plein et en septembre 2014, Sabine Aubry a été engagée en qualité d'animatrice polyvalente à ½ temps.

Autre changement à mentionner est l'horaire d'ouverture. Chaque semaine, par obligation décrétole, 22h sont consacrées à l'accueil du public pour les recherches documentaires, le prêt des livres, la consultation libre des ordinateurs (le mardi de 14h à **17h30**, le mercredi de **13h** à 19h, le jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à **17h30** et le samedi de 10h à 16h).

La bibliothèque est passée au prêt payant en mars 2014. (0.45 ct/livre adulte pour 4 semaines 0.15 ct/livre jeunesse et bande dessinée pour 4 semaines) Si nous avons constaté, dans les premiers mois, une nette diminution des lecteurs et du nombre de prêts, nous enregistrons depuis septembre, une nouvelle affluence de lecteurs. Ce prêt payant permet d'inculquer aux lecteurs un comportement plus sérieux avec les ouvrages empruntés. Certaines actions (comme la fureur de lire) permettent néanmoins à la bibliothèque de proposer le prêt gratuit dans le cadre de ses activités.

La bibliothèque a, en cours d'année, changé de logiciel informatique pour permettre une meilleure gestion des prêts, des lecteurs, tout en intégrant la notion de tarif. Le travail d'import des notices de notre catalogue initial a représenté un travail important qui génère cependant une réelle différence dans la gestion et l'utilisation quotidienne. Dorénavant, notre catalogue est disponible sur tous les ordinateurs de l'espace multimédia.

Suite à l'acceptation par le collège communal de l'intégration de la bibliothèque au catalogue collectif namurois, des nouveaux changements seront à prendre en compte dans les années à venir.

Nous avons, en 2014, développé et surtout poursuivi différents partenariats avec le PCDN, la crèche communale, le Foyer Saint-Antoine, l'ADMR, la bibliothèque d'Assesse, l'ASBL Gesves Extra et la bibliothèque de la Province de Namur.

L'accueil des classes à la bibliothèque a également été maintenu mais restructuré pour l'année 2014-2015 pour proposer aux élèves des 5^{ème} et 6^{ème} primaires un atelier de découverte de notre catalogue. Dans un futur



proche, nous organiserons des ateliers de recherche documentaire. Tout ceci pour les éveiller à devenir les citoyens de demain et à développer leur esprit critique.

La bibliothèque possède **16 212** livres encodés aux normes bibliothéconomiques, soit **1775** documents de plus que l'an dernier. Plusieurs animations ponctuelles (pendant l'été, pour Halloween, en partenariat avec la ludothèque, etc...) ont permis à la bibliothèque d'attirer les enfants et de proposer à ceux-ci de découvrir les livres d'une autre façon que par le simple prêt.



L'Espace Public Numérique, devenu l'espace multimédia de la bibliothèque est utilisé pour l'accueil des lecteurs, mais également lors des animations de classe et pour des formations seniors.

LES LECTEURS

Cette année, suite au changement de logiciel, nous n'avons réinscrit que les lecteurs actifs, c'est-à-dire ceux qui depuis mars 2014 ont au moins emprunté un ouvrage, ce qui nous a permis de faire un « tri » dans la base de données (lecteurs ayant déménagé, décédés et/ou ne venant plus à la bibliothèque).

Au 30 novembre 2014, la bibliothèque compte **613** familles inscrites (dont **64** nouvelles personnes, venues s'inscrire en 2014), contre 1156 lecteurs individuels l'année dernière. En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, la crèche communale de Faulx-les Tombes ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

LES OPÉRATIONS DE PRÊT

Cette année, nous avons poursuivi nos abonnements aux revues habituelles : En section adulte, Pour la Science, Reportages, L'Histoire, Philosophie magazine, WAW, Le Vif/L'express. En section jeunesse, Wakou, Wapiti, Histoires vraies et J'apprends à lire.

Certains enseignants continuent à demander des livres en dépôt pour leur classe ou sur une thématique particulière, nous leur permettons également de venir avec leur classe pour emprunter des ouvrages avec leurs élèves, selon les thématiques traitées en classe.

La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres) environ toutes les 6 semaines et à la Crèche communale « Les mini-poussent » (10 livres) tous les mois.

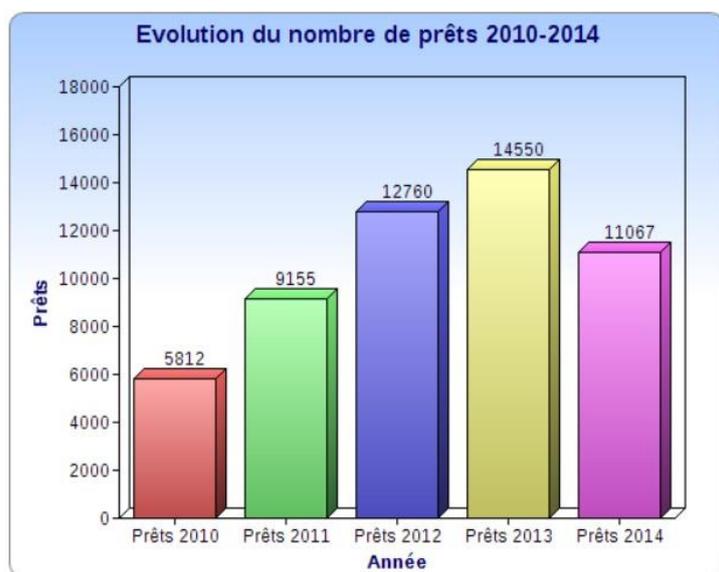


L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter les ouvrages mais depuis peu, aussi pour les emprunter. Un partenariat sera donc à envisager avec cette institution.

Depuis peu, l'ASBL Gesves extra, et plus précisément l'accueil centralisé, actuellement géré par Stella Hoorelbeke vient une à deux fois par mois avec un groupe d'enfants emprunter des livres.

En 2014, **11 067** livres ont été empruntés à la bibliothèque, ce qui représente 25% de moins que l'année précédente. Voici 3 raisons :

- Durant l'été 2014, et ce pour la première fois, la bibliothèque n'était ouverte que les mercredis (13-19h) et samedis (10-16h), ce qui a engendré une concentration des lecteurs sur les jours d'ouverture mais aussi moins de prêts.
- Le prêt est devenu payant
- Le changement de logiciel qui a entraîné une minime perte de statistiques dans la deuxième quinzaine de septembre (pendant la migration des données).



STATISTIQUES PRÊTS DE LIVRES

1^{er} Décembre 2013 – 30 Novembre 2014

	ADULTES		JEUNESSE		DVD seuls	BD	TOTAL
	Fiction	Classifiés	Fiction	Classifiés			
DECEMBRE 2013	287	122	261	98	0	183	951
JANVIER	396	179	477	149	0	305	1506
FEVRIER	332	186	274	166	0	279	1237
MARS	261	98	263	109	0	177	908
AVRIL	298	155	199	147	0	163	962
MAI	198	98	158	96	0	157	707
JUIN	282	86	245	55	0	78	746
JUILLET	282	102	133	62	0	75	654
AOUT	296	68	157	50	0	66	637
SEPTEMBRE	272	103	222	80	0	77	754
OCTOBRE	310	171	349	92	0	88	1010
NOVEMBRE	274	142	345	143	0	91	995
TOTAL	3488	1510	3083	1247	0	1739	11067



LES TARIFS DE PRÊTS

PRÊT DES LIVRES – TARIFS :

Livre section jeunesse	0,15 €	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document + 0,50€ par courrier	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an
Consultation internet	gratuit	
Consultation sur place	gratuit	

LES COLLECTIONS

Un budget de 6000 € a été consacré à l'achat de livres et nous continuons à bénéficier de dons des usagers de la bibliothèque. C'est ainsi qu'en 2014, **1460** nouveaux ouvrages (adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.

Quand on regarde l'évolution du nombre de nouveautés au fil des ans à la bibliothèque, on constate une évolution radicale (qui dépend également du budget que l'on reçoit, évidemment). Depuis la reconnaissance de la bibliothèque, celle-ci poursuit une belle évolution, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs, évidemment.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 1000 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes). Nous faisons également appel au service du « Prêt inter » pour les demandes de livres précis de la part des lecteurs. Ce service est très prisé par de nombreux lecteurs, et nous permet de devenir un « incontournable » dans leurs recherches documentaires. En 2014, nous nous formons à *Samarcande*, un nouveau service pour le « Prêt inter » qui nous permettra une efficacité accrue.

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de communication vers les lecteurs. Cela nous permet une information plus rapide vers les usagers et non-usagers en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses. Depuis sa création, plus de 261 personnes nous suivent presque quotidiennement. En outre, un bon nombre de lecteurs nous affirment connaître nos activités par ce canal.



Notre volonté d'améliorer encore davantage la communication répond à notre plan de développement. Pour ce faire, deux nouveaux vecteurs sont utilisés :

- Nous inscrivons nos activités sur le site *Quefaire.be* pour permettre une meilleure visibilité de nos animations.
- Nous réalisons, 2 fois par mois, une newsletter pour tenir au courant nos lecteurs, par mail, de nos activités.



Nous continuons également à utiliser les autres voies de communication que sont notre blog et la page Facebook Amis :

bibliothequedegesves.blogspot.com

<https://www.facebook.com/bibliotheque.degesves>

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 6000€. Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2014 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3500€ utilisée également pour les activités.

La somme de **2838, 63** euros a été versée sur le compte de l'Administration communale et correspond aux recettes du « prêt payant », aux amendes de retard, aux photocopies et impressions des utilisateurs ainsi que la rémunération pour le Droit d'auteur entre décembre 2013 et octobre 2014. Depuis le passage au « prêt payant », les recettes ont triplé.

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

- « **Origamis nature** ». En partenariat avec le PCDN, et dans le cadre de l'agenda nature, nous avons organisé une après-midi origamis nature avec les enfants de 7 à 12 ans. Chaque enfant a pu retourner avec ses créations, et nous en avons exposé quelques unes.
- « **Le Prix Horizon** ». La bibliothèque a participé au Prix Horizon, organisé par la ville de Marche-en-Famenne. Le 17 mai 2014, les lecteurs et les bibliothécaires se sont rendus au WEX pour le vote final. Cette opération a mobilisé 13 lecteurs, un véritable succès pour la première édition. Deux réunions pour discuter des lectures ont été organisées par la bibliothèque, dans une ambiance conviviale. De nombreux lecteurs sont déjà prêts à réitérer l'expérience l'année prochaine.
- « **Animation spéciale Ombres chinoises** ». Les formations continues permettent d'apprendre de nouvelles techniques d'animation, comme les ombres chinoises. Nous avons donc réalisé une animation spécifique avec plusieurs classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaire de l'entité.
- « **Bouquinons l'été** ». Durant l'été 2014, la bibliothèque a organisé des lectures d'été, à l'extérieur de la bibliothèque, dans le parc de la Pichelotte. Cette opération sera relancée en 2015 tant l'enthousiasme de nos lecteurs s'est fait ressentir.



- « **Animation spéciale Halloween** ». La Bibliothèque a organisé, en partenariat avec Gesves Extra, une animation pour Halloween, lors de laquelle plus d'une dizaine d'enfants ont été touchés. Lecture et activités ludiques et éducatives étaient au programme de l'après-midi.



- La bibliothèque a participé à l'opération « **La Fureur de lire** » en octobre 2014 en offrant le prêt gratuit, pendant une semaine, à tous les enfants fréquentant la bibliothèque.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent sur notre page facebook et attirent un certain nombre de lecteurs.



PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Durant l'année scolaire 2013-2014, nous avons reçu les 40 classes de l'entité à la bibliothèque.

Les enfants ont bénéficié d'une animation contée par une conteuse de la Province de Namur ou par l'une des bibliothécaires.

Les enseignants qui en font la demande peuvent emprunter des livres pour leur classe, et cela gratuitement.



Pour l'année scolaire 2014-2015, nous avons complètement revu notre partenariat avec les écoles afin d'être davantage en adéquation avec la nouvelle législation. Cette année, nous recevons donc le cycle P5-P6, avec des animations ciblées, où l'objectif principal n'est plus simplement la lecture plaisir mais plutôt d'apprendre à faire de bonnes recherches en bibliothèque, ainsi qu'un échange littéraire autour d'un roman « jeunesse ».

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE – DÉPÔT DE LIVRES + ANIMATION « BÉBÉS LECTEURS »

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans.

Le projet « Bébés lecteurs » a débuté le 23 novembre 2013 et est animé par Kim Hoorelbeke et Michèle d'Andrimont, une bénévole, et consiste en la lecture d'histoires, jeux de doigts, comptines. Le projet est « hors les murs » car l'animation a lieu à la crèche communale un vendredi par mois.



En 2014, le projet a été un peu moins constant car notre bénévole a eu de nombreux problèmes de santé, mais d'ici janvier, tout rentrera dans l'ordre, avec de nouvelles perspectives pour le prolongement de ce partenariat.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

Depuis mai 2013, nous prêtons la salle d'animation de la bibliothèque 2 mercredis par mois à la ludothèque.

En septembre 2014, le partenariat s'est intensifié et nous proposons régulièrement des animations et/ou activités conjointes. De plus, lors de nos animations de classe, nous promouvons la ludothèque par une présentation des locaux et des activités de cette dernière.

Depuis peu, l'ASBL Gesves extra, et plus précisément l'accueil centralisé, géré par Stella Hoorelbeke vient une à deux fois par mois avec un groupe d'enfants emprunter des livres. Une convention officielle est en cours d'écriture et de validation pour rendre officiel ce partenariat.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

En novembre et décembre 2013, suite à notre obligation décréte de renforcer les partenariats existants, de réduire la fracture numérique, et suite à l'intérêt de Françoise Lesuisse, assistante sociale, nous avons mis en place une formation unique d'initiation à l'informatique destinée aux résidents. Cette initiation était donnée par André Vandevenne, formateur gesvois.

Depuis janvier 2014, la bibliothèque s'investit dans un autre partenariat avec le Foyer Saint-Antoine. Environ toutes les 4-6 semaines, Kim Hoorelbeke se rend au Foyer et effectue le prêt de livres dans chaque chambre, avec l'aide d'un bénévole de l'institution. Ce partenariat permet de faire connaître la bibliothèque aux familles des résidents mais également de s'inscrire encore davantage dans l'environnement socioculturel local.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside de 250 € pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.



Depuis 2013 et jusqu'en mai 2014, le projet « Agenda nature » a été lancé par le PCDN et consistait en différentes animations pour les enfants, les adultes ou les familles au sein de la bibliothèque ou sur le terrain. La bibliothèque prête ses locaux pour l'animation et fournit des livres sur les thématiques abordées et les thématiques nature qui touchent la commune (Plan Maya, jardin au naturel, arbres remarquables, etc.).



En septembre 2013, une bibliographie du Fonds Nature a été mise en page par Coralie Ghilain et est disponible au téléchargement sur la page Facebook de la bibliothèque :

http://issuu.com/bibliothequedegesves/docs/nature____lire_-_bibliographie_imag





Ce catalogue a été actualisé cette année et est remis à chaque enseignant venant visiter la bibliothèque avec sa classe. A côté de cette bibliographie, il a été décidé de mettre ce fonds en valeur par des thématiques bimensuelles.

En novembre 2014, la bibliothèque a accueilli une nouvelle exposition de photographies provenant d'Expo Photos Condroz.



PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – CAIAC - ADMR

La bibliothèque s'est intégrée au projet « La Parole aux babyboomeuses » initié par l'ADMR, CAIAC et la bibliothèque d'Assesse. Ce projet rassemble un groupe de parole à destination des femmes qui souhaitent réfléchir à la manière dont elles veulent vieillir. Il semblait intéressant d'organiser des rencontres de femmes des 3 communes Gesves-Assesse-Ohey autour d'une même problématique. La bibliothèque prête sa salle d'animation pour une réunion sur 3 et participe activement au groupe.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Celles-ci étaient destinées aux classes en priorité, pour l'année scolaire 2013/2014 en tout cas. Pour 2014-2015, il est déjà prévu que l'accueil centralisé, géré par Gesves Extra, bénéficiera de quelques animations.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDbus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDbus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDbus est gratuit.

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 6 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux seniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge et également pour recevoir les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'entité.



L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Le catalogue de la bibliothèque a été ajouté en « favori » sur tous les ordinateurs, pour faciliter la consultation de celui-ci. Des séances d'explication sur son fonctionnement seront organisées dans un futur proche. D'autres signets, tels que des dictionnaires, sites d'institutions, d'aide à l'emploi sont également mis en évidence sur chaque ordinateur. Tout ceci, pour aider les lecteurs à augmenter leur autonomie et devenir ainsi des CRACS (Citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires).



MEDIATHEQUE



MEDIATHEQUE

Un service soutenu par la Commune de GESVES.

Le Discobus 4 stationne à Gesves tous les **jeudis des semaines paires, de 10h00 à 11h00,**

chaussée de Gramptinne, 116 (hall des sports)

Le Discobus, c'est :

Une collection impressionnante

CD/SACD/LP/DVD/Blu-ray/CD-Rom de pop, rock, soul, funk, classique, musiques du monde, jazz, chanson française, cinéma, documentaires, des centaines de jeux sur consoles ...à emprunter dans les médiathèques et discobus. Et pour s'y retrouver : la base de données Médiquest, un précieux outil de recherche accessible aussi bien dans les médiathèques que sur Internet.



La Sélec, le magazine de la Médiathèque

Un bimestriel gratuit dans lequel fils rouges et narrations donnent l'occasion de circuler entre les genres et les époques. Posters originaux à collectionner.

Conseils, suggestions, pistes d'écoute, découvertes, initiations...

Les médiathécaires, véritables passeurs de culture, sont toujours à l'affût des actualités culturelles et enrichissent chaque année les collections de plusieurs milliers de nouveaux titres. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'année dans les médiathèques pour des moments de rencontre et de discussion autour des musiques et du cinéma. Ne manquez pas de jeter un œil sur l'agenda qui reprend tous les événements qui ont lieu dans les médiathèques.

Statistiques exercice 2013-2014 sur Gesves :

	Nombre
Collections musicales	218
Collections cinéma	355
Collections documentaires	42
Collections jeux	4
Cours de langues	9
Total	628

Soit une diminution de 555 visites par rapport à l'exercice 2012-2013



CULTURE – TOURISME – SPORTS



GENÈSE DU SERVICE



En 2013, les autorités communales avaient décidé de mettre en place une structure au sein de l'administration pour assurer la promotion, l'information, la coordination et la gestion des acteurs du Tourisme et de la Culture dans notre commune. Pour remplir cette mission, un agent avait été engagé à mi-temps, dès le 01/03/2013 pour une période déterminée prenant fin le 31/12/2013.

L'entame de l'année 2014 a donc coïncidé, pour notre service, avec une phase de transition. En effet, il appartenait désormais à l'autorité communale de se prononcer, sur base du travail effectué durant les dix mois précédents, sur l'avenir qu'elle souhaitait offrir à la nouvelle structure et, conjointement à cela, de réfléchir à la stratégie à adopter, à plus long terme, en matière de développement touristique et de promotion de la Culture. Dans l'attente d'une quelconque décision, l'agent s'est vu confirmé dans ses fonctions pour une période déterminée de trois mois.

En raison de différents facteurs, dont le contexte économique ou la remise en cause de certains partenariats, la réflexion a nécessité un certain temps et, dans l'attente d'une décision ferme, le contrat de l'agent a été renouvelé à deux reprises, chaque fois pour une période de trois mois. Il est évident que cette situation instable, même si inéluctable, n'a pas favorisé un fonctionnement optimal du service, *a fortiori* lorsque celui-ci a pour mission d'élaborer un programme de développement et d'activités à plus long terme. Le service Culture & Tourisme tire, dès lors, un bilan mitigé de cette période durant laquelle il n'a réellement eu les moyens que d'honorer les partenariats existants, assumer les engagements pris antérieurement et assurer un accueil élémentaire.

Les perspectives pour 2015 sont, *a contrario*, plutôt engageantes ; le Collège communal ayant décidé, à partir du 01/10/2014, le recrutement d'un agent à mi-temps à durée indéterminée, avec pour missions complémentaires la gestion des dossiers liés au sport et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement de « Point info Tourisme » sur la place communale.

LA FÊTE DE MAI

Cette année, l'asbl Vagabond'art a choisi pour cadre de la « Fête de mai », le hameau de Strud.

Comme à l'habitude, notre service a œuvré, en amont de la manifestation, en tant que relais entre les organisateurs et le Collège communal. Il a également assuré un soutien promotionnel à l'évènement.



CULTURE

COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Notre agent en charge du service participe aux réunions du Conseil de Développement de la Lecture de la bibliothèque communale. Deux rencontres étaient programmées cette année : le 10/02 et le 02/06.

COLLABORATION AVEC LE GAL DU PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

✓ Programmation 2014-2020

Le GAL ayant officiellement clôturé sa programmation 2007-2013, c'est avec l'objectif d'identifier un certain nombre de pistes pour l'élaboration de projets culturels et touristiques à mener lors de la future programmation 2014-2020, que notre service a collaboré avec l'ensemble des partenaires du territoire.

Ce travail s'est matérialisé par une série d'échanges qui ont été synthétisés lors de réunions organisées en groupes thématiques :

- Groupe de travail « Tourisme » : les 29/04 et 27/05
- Groupe de travail « Culture » : le 13/05

✓ Asbl Galo-Condroz

Issue de la volonté des partenaires de la filière équestre de poursuivre le travail entamé lors de la dernière programmation du GAL, l'asbl Galo Condroz a dévoilé sa structure et ses objectifs lors d'une soirée de présentation, le 27 novembre dernier, à laquelle notre agent assistait. Celle-ci était agrémentée d'une courte séance de travail dont le but était de fournir à la nouvelle structure une série de pistes de réflexion.



COLLABORATION AVEC L'ASBL « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE »

✓ Festivités du 20^{ème} anniversaire de l'asbl à Mozet

L'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » nous a fait l'honneur, cette année, de choisir le village de Mozet pour cadre de la célébration de son vingtième anniversaire. Les festivités, qui se sont déroulées du jeudi 8 au samedi 10 mai, coïncidaient également avec le 400^{ème} anniversaire de la Tour de Royer.



Outre les représentants des 24 « Plus Beaux Villages » belges, ce n'est pas moins de 8 délégations étrangères, à savoir les françaises, italiennes, allemandes, espagnoles, sud-coréennes, japonaises, canadiennes et roumaines, qui étaient attendues en terre mozetoise pour participer aux différentes activités organisées par l'asbl.





Au programme, entre autres : signature d'une charte de qualité par les 24 bourgmestres belges, assemblée générale des Fédérations internationales, concert à l'église de Mozet et, en point d'orgue le samedi, une journée « grand public » à l'occasion de laquelle une série de stands avaient été aménagés dans le centre du village pour accueillir produits régionaux, confréries, artisans et partenaires touristiques de toutes parts.

Celle-ci était également agrémentée d'une série d'animation telles des balades thématiques, des animations musicales, des expos photos ou encore de jeux anciens.

Notre service a collaboré à la conception de l'évènement, en parfaite synergie avec les collègues de l'asbl des PBVW : aide à l'élaboration du programme d'activités ainsi qu'à sa mise en œuvre, soutien promotionnel, relais entre l'asbl et, d'une part, le Collège communal et, d'autre part, le service technique de l'administration.



Notre service occupait également un stand lors de la journée « grand public » où le promeneur pouvait non seulement venir glaner les renseignements d'usage sur la commune de Gesves mais également déguster toute une gamme de produits locaux.

PROJET JUMELAGE

Le Collège communal a décidé de rechercher une commune française susceptible de collaborer à un projet de jumelage. Il a confié le dossier au service Culture & Tourisme.

Après une première réflexion, nous avons demandé à l'asbl des « Plus Beaux Villages de France » via nos partenaires wallons, de relayer notre appel au sein de leur structure dès le 28/08. Nous attendons le mois de janvier pour faire le point sur les différentes candidatures qui nous seront parvenues.

A titre d'information, la commune de Sainte-Suzanne, située dans le département de la Mayenne a déjà répondu favorablement à notre appel.



TOURISME

MANIFESTATIONS

Cette année, le service Culture & Tourisme a contribué à l'organisation de deux événements d'importance dans la commune. La mise en œuvre de ceux-ci fut le fruit d'un travail collégial entre certains de nos services administratifs et techniques, comme mentionné.

VILLAGE OUVERT ET FLEURI

COORDINATION TECHNIQUE : PIERRE ANDRE

SOUTIEN À LA COORDINATION : CORALIE GHISLAIN

Cette année, c'est Sorée qui a accueilli l'opération « Village Ouvert et Fleuri ». Elle s'est déroulée le 15 juin dernier.



Pour rappel, cette manifestation bisannuelle consiste à mettre à l'honneur, à tour de rôle, chacun des villages de notre entité en offrant la possibilité à leurs habitants d'ouvrir leurs portes au public. Libre alors au visiteur de déambuler au fil d'une boucle de promenade balisée pour l'occasion, à la découverte de ravissants jardins, d'œuvres d'artistes locaux, de produits du terroir, d'activités professionnelles ou de hobbies singuliers...

Cette année, l'opération a exceptionnellement débuté par un concert du groupe de reprises Jet Lag, le samedi soir à la Ferme de la Bergerie pour se poursuivre, le dimanche dès 10h, par l'inauguration officielle d'un circuit agrémenté de 13 étapes et d'un tronçon habituellement fermé au public : une portion de l'ancienne voie du vicinal entre le vieux dépôt de la rue Maubry et la rue du Couvent.



L'opération a connu un franc succès et un beau taux de fréquentation de la part des Gesvois et des touristes de passage.

LES SENTIERS DE L'ART

COORDINATION : NATHALIE SEINE

Les 4 et 5 octobre derniers, l'église « Saint-Martin » de Haltinne a accueilli la 5^{ème} édition des « Sentiers de l'Art ». Cette exposition, qui a pour objectif de mettre en valeur les artistes de notre Commune est organisée tous les deux ans dans une des églises de l'entité.





L'atout de cette biennale de l'art gesvois est de nous permettre de découvrir en un même lieu, différentes techniques telles que l'aquarelle, le pastel, le fusain, le crayon, l'acrylique mais aussi la céramique, la sculpture, le travail du textile et d'autres encore...

30 artistes ont répondu présents cette année.

WALLONIE, WEEK-END BIENVENUE 2015

A la demande du Collège communal, notre service a introduit un dossier de candidature auprès de la société Windbag pour accueillir, pour la quatrième fois, l'opération « Wallonie, Week-end Bienvenue, en 2015 à Gesves.

Les deux parties n'ayant malheureusement trouvé aucun accord satisfaisant, le Collège a renoncé à l'organisation de l'évènement en 2015 au profit d'une nouvelle formule de « Village Ouvert et Fleuri ». Le dossier est actuellement à l'étude au sein de notre service.

PROJET « FÊTE DE LA NATURE ET DE LA RURALITÉ »

A la demande de l'échevine de la Culture et du Tourisme, notre service a entamé une réflexion quant à la possibilité d'organiser à Gesves, en 2015 ou en 2016, une manifestation d'ampleur à l'image de la « Fête du Bois » à Assesse ou de la « Fête de l'automne » à Ohey. L'idée serait de reprendre le concept « Fête de la Ruralité » autrefois très porteur dans l'entité, de l'agrémenter d'une dimension « nature » et de lui offrir une dimension « trans-condruzienne » en cohérence avec nos nouveaux partenariats au sein de la MT.

Le projet a fait l'objet d'une première discussion lors d'une réunion organisée à la Maison communale le 17/10 avec les représentants de la Maison du Tourisme et du GAL. L'idée d'une thématique

RELAIS AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

La réflexion sur la pertinence de notre partenariat avec la Maison du Tourisme du Pays de Namur, entamée en fin d'année 2013, a finalement débouché sur la décision d'adhérer, dès le 1^{er} janvier 2014, à la Maison du Tourisme Condroz-Famenne.



Les partenaires privilégiés de la commune de Gesves, au sein de cette structure, sont désormais les communes de Ciney, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze.

Notre service s'est chargé de mener les démarches administratives inhérentes au changement de Maison de Tourisme (lettre de démission, nouvelle convention de partenariat...).

PRÉSENTATION DE LA MT CONDROZ-FAMENNE



L'équipe de la MT Condroz-Famenne est venue présenter ses activités à l'ensemble des partenaires touristiques des communes de Gesves et d'Ohey lors d'une soirée, organisée par notre service en collaboration avec le Syndicat d'initiative d'Ohey, à la salle de la Maison communale, le 18 mars 2013.



PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE COORDINATION

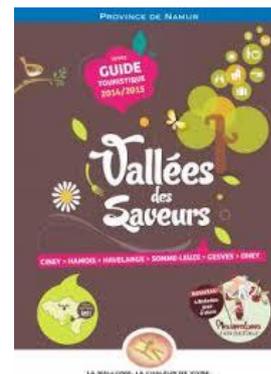
Notre agent a participé, en 2014, à trois réunions organisées par la MT Condroz-Famenne :

- Le 25/06 : réunion de coordinations des SI/OT avec présentation des activités estivales dans nos communes
- Le 27/11 : participation à la 19^{ème} « Journée partenaires » à Havelange et Hamois.

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux opérateurs de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité aux visiteurs et de faciliter la prise de contact entre les opérateurs touristiques (agents administratifs, hébergements, Horeca, attractions,...)

- Le 09/12 : réunion de coopération au programme Leader 2014-2020.

L'objectif est de définir les actions à mener en matière de tourisme au sein d'une nouvelle fiche de coopération avec les deux GAL présents sur le territoire de la MT



MULTI MEDIA

En 2014, notre service a collaboré à la réalisation de documents promotionnels :

- Le 02/06 : tournage de la capsule vidéo « La Belgique entre ciel et terre » consacrée à la commune de Gesves, diffusée le 30/06 sur les antennes de la RTBF
- Le 22/07 : shooting photo mené à Gesves à l'initiative de « Wallonie Bruxelles Tourisme » pour promouvoir le Condroz et son terroir

MISE À JOUR DES BROCHURES PROMOTIONNELLES

La MT Condroz-Famenne édite chaque année le guide touristique « Vallée des Saveurs », qui offre aux promeneurs de passage une série d'informations au sujet des activités et services proposés sur le territoire des 6 communes.

Notre service s'est chargé de la rédaction des pages consacrées à Gesves dans l'édition 2014.

DIFFUSION D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

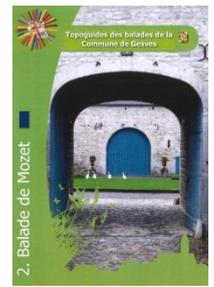
Notre service continue de s'occuper de la diffusion du matériel d'information touristique édité par l'administration communale (brochure d'accueil, carte IGN...), par la MT Condroz-Famenne (guide touristique, sets de table...) ou par le Gal Pays des Tiges et Chavées (coffret balades, brochure de présentation...). Des points de dépôts ont d'ailleurs été organisés dans plusieurs commerces de l'entité.

Malgré l'absence d'une structure d'accueil adaptée, notre agent s'est montré disponible pour répondre à toute demande de renseignement, du lundi au mercredi, dans les bureaux de l'administration communale.



EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

En parallèle à la rédaction du topoguide, nous avons débuté un travail de compilation d'informations patrimoniales, au sens large, concernant la Commune de Gesves. L'objectif est de constituer un ensemble de fiches thématiques qui seront téléchargeables sur le site internet de la commune et pourront donc, sous cette forme, être régulièrement complétées et mises à jour.



VALORISATION DU RÉSEAU DE PROMENADES

MISE À JOUR DU BALISAGE

Nous travaillons actuellement, en collaboration avec l'appui technique du service Environnement, à l'adaptation, sur le terrain, des modifications effectuées dans le tracé des balades du SI : mise à jour du balisage, remplacement des panneaux de départ...

PARTICIPATION AU GT SENTIERS DU PCDN

Notre service s'est associé à l'opération « parrainage des sentiers de promenade », en 2014 par l'appui technique du service Environnement. Nous participons désormais aux réunions du « Groupe Sentiers » du PCDN afin d'assurer le suivi des recommandations des différents parrains, l'entretien régulier du réseau et de valoriser toute initiative liée à son embellissement.

COMMUNICATION

Notre service utilise les canaux de communication mis à disposition par l'Administration communale pour valoriser ses actions ainsi que les activités des opérateurs gesvois :

- Mise à jour des pages « Culture & Tourisme » du site internet de l'Administration
- Rédaction d'articles dans le « Gesves Info », le « Bulletin du Syndicat d'initiative » et « Andenne Potins »



SPORTS

JE COURS POUR MA FORME

COORDINATION : ANNE-CATHERINE DE CALLATAÏ

L'organisation de la dernière session de l'opération « Je cours pour ma forme », initiée par l'asbl « Sports et santé », qui s'est déroulée cet automne était, pour la première fois, coordonnée par notre service.



Une cinquantaine de participants se sont inscrits à ce programme d'initiation à la course à pied, encadré durant douze semaines par des animateurs chevronnés.



3ÈME AGE



3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

Conseil Consultatif des Aînés :

Le Conseil Consultatif des Aînés, composé de 16 membres (cfr rapport « Commission-Comités-Conseil »), s'est réuni 3 fois en 2014 (février-mai-octobre). La Présidence est assurée par Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés.

La réunion de mars a été axée sur le goûter des aînés 2014, le report du voyage parlement européen, les cours d'informatique pour les aînés, la situation en ce qui concerne les cours de gym pour les aînés mais aussi sur les activités mises en place en 2013.

La réunion de mai, quant à elle, était axée sur l'organisation de la fête des aînés qui s'est déroulée le jeudi 12 juin. Ce n'est pas moins de 240 personnes qui ont répondu présentes. Au vu du nombre élevé d'inscriptions, le goûter a eu lieu, cette année encore et au grand bonheur de tous dans le hall des sports.



L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par Monsieur Denys GIGOT et Monsieur et Madame CUSTINE-DACHET. Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café, d'un verre de vin et de cougnoux et morceaux de tarte et surtout...de valser sur la piste de danse spécialement aménagée pour eux.

Activités 2014 :

Visite au Parlement Européen et de l'Exposition « 14-18, c'est notre histoire » :

A l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés de notre commune (C.C.A.), 42 aînés ont participé, le jeudi 18 septembre 2014, à la première journée détente à Bruxelles.

Le programme de cette première sortie s'est déroulé en deux parties. Le matin, visite didactique du Parlement européen en compagnie d'une employée suivi d'un repas dans le restaurant de la C.E.E.

L'après-midi, la visite du Musée Royal de l'Armée et de l'Histoire Militaire de l'exposition "14-18 c'est notre histoire".

Cette journée fut une réussite en tous points.





Au terme du voyage Monsieur André BERNARD, le Président du C.P.A.S. et Echevin des Aînés remercia le Collège communal pour la mise à disposition du car communal ainsi que tous les participants dont faisaient partie également Madame Annick SANZOT, Echevine, et Monsieur Pol FONTINOY, Echevin.

Des félicitations furent adressées aussi à Monsieur Eric NOLO, le chauffeur du car communal et Madame Nathalie SEINE, agent administratif et secrétaire de la C.C.A. pour la bonne organisation de cette journée détente.

Cours de de gym axés sur la prévention des chutes :

Après un bon départ, les cours de gym, dispensés par Madame Delphine RICHIR tous les mardis après-midi dans le local dédié au « Bien-être », connaissent une période difficile par manque de disponibilité du professeur. Une rencontre avec sa remplaçante, Madame Tina DLOLOSA doit être organisée pour discuter de la continuité ou non de ce cours de gym.

Cours d'informatique pour les aînés

Suite à de nombreuses demandes, Monsieur André BERNARD, Président du CPAS et Echevin en charge de la politique des Aînés, a mis en place une formation en informatique pour les aînés.

Concrètement, les cours étaient axés sur l'apprentissage de l'ordinateur et ses principaux périphériques, Word et « Premiers pas sur Internet ».



Ils se sont déroulés du lundi 22 septembre au lundi 20 octobre 2014 et ont été donnés à l'Espace Multimédia de la Bibliothèque communale (Site de la Pichelotte).

Les élèves ont été très disciplinés et ravis de la formation.

Test de conduite sur un simulateur

Toujours à l'initiative du dynamique Conseil Consultatif des Aînés, une réunion d'information sur les réflexes à adopter sur la route face à des situations dangereuses qui peuvent être rencontrées lors de déplacements avec la voiture.



La trentaine de participants a dans un premier temps entendu un exposé théorique sur quelques applications du code de la route par Monsieur Luc LINOTTE, inspecteur principal et responsable de la cellule éducation et prévention de la Police Fédérale.



Dans un deuxième temps avec l'aide de Monsieur Eric MESUERE, Inspecteur à la Police Fédérale également, la mise en pratique avec le simulateur de conduite qui mettait nos «élèves» du jour face à des situations critiques que peuvent rencontrer les automobilistes suite à des fautes de roulage commises par d'autres conducteurs.

C'est donc dans une ambiance très conviviale et détendue que cette matinée s'est déroulée. Il est important d'informer et d'initier nos aînés aux réflexes et aux réactions à acquérir lors de l'utilisation de leur véhicule.

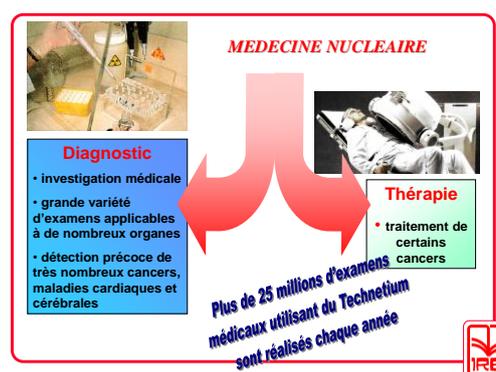
Chacun a eu l'occasion de poser aux représentants de la Police Fédérale les questions pertinentes qui peuvent interpeller tout conducteur.

Tout le monde en est sorti enchanté et souhaitait être tenu au courant à l'avenir des différentes modifications du Code de la Route comme par exemple l'application depuis peu du système de la « tirette » lors d'un rétrécissement de voirie.

Conférence « Le nucléaire au secours de notre santé »

Une conférence sur le thème « Le nucléaire au secours de notre santé » a été organisée le jeudi 11 décembre 2014. Celle-ci a été animée par Monsieur Henri BONET, Ir Physicien – ex-Directeur IRE et s'est tenue dans la petite salle de la Maison de l'Entité à Faulx-Les Tombes.

Il est utile en effet de rappeler que le nucléaire de nos centrales électriques ne représente que 50% de l'activité du Nucléaire en Belgique et beaucoup moins que dans le reste du Monde. C'est dans ce domaine du Nucléaire non énergétique que nombre de techniques ont été développées et viennent au secours de votre santé, tant dans le domaine médical que de l'alimentation, l'agriculture, l'industrie, l'environnement,...la recherche.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre se compose de différents services.

Les principaux sont le service social, le service de réinsertion socio – professionnelle, le service administratif, la maison de repos et l'initiative locale d'accueil pour candidats réfugiés politiques.



A côté de ces services-là, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires: le service énergie, la médiation de dettes, les consultations juridiques, la banque alimentaire, l'écrivain public.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes moins favorisées.

Il a également passé des conventions avec des services d'aides - familiales, de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore de plus en plus régulièrement avec l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées.

Enfin, il peut être appelé à intervenir pour aider les familles confrontées à une naissance multiple et, une fois par an, il prend part à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes gens de la Commune.



Le C.P.A.S. de Gesves accueille un public diversifié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons :

- suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (autrefois appelé « minimex ») ;
- aides sociales diverses octroyées à de nombreux ménages en difficulté (avances sur allocations sociales, aides financières, aides en nature, avance d'un 1^{er} loyer ou d'une caution locative, prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, maison d'accueil, maison de soins,..., intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, de médicaments,... etc.) ;
- hébergement de 43 résidents au sein de notre maison de repos pour personnes âgées le Foyer Saint-Antoine, située à Goyet;
- accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil situées à Gesves et à Sorée (17 places);
- réinsertion socio - professionnelle par le biais des contrats art. 60, des contrats de travail spécifiques SINE, des contrats d'adaptation professionnelle Awiph ou des prestations en A.L.E. ;
- mise en place de gestions budgétaires ;
- achats de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage, ou par commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson ;
- accès à la banque alimentaire ;



- lessive, séchage et/ou repassage du linge à la blanchisserie du Samson ou demandes de divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
- appel à l'écrivain public pour faciliter la lecture de documents et l'écriture de courriers ;
- bénéfice de l'allocation de chauffage ;
- suivi par le service de médiation de dettes ;
- suivi dans le cadre d'une guidance énergétique ;
- abonnement au service de la télé-vigilance ;
- intervention d'un service d'aide - familiale.

Il faut préciser que le nombre de dossiers présentés lors des séances de Conseil ou de Bureau Permanent n'est pas le reflet exact du nombre de personnes effectivement rencontrées.

En effet, certaines personnes viennent au C.P.A.S. pour y être conseillées, renseignées, ou aidées avant une démarche auprès d'autres services administratifs ou en justice.

Le service social constate d'ailleurs qu'il est de plus en plus sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes ou de santé,...).

Il faut souligner aussi le fait que, parmi les personnes qui franchissent les portes du Centre, il en est certaines qui ont plus besoin d'une oreille attentive ou d'une main tendue que d'une aide matérielle ou financière.



LOGEMENT



LOGEMENT

AGENTS TRAITANTS : JUSTINE HAYEN (1/2 TEMPS DONT 1/4 TEMPS LOGEMENT) ET CHRISTINE SNEPPE (1/4 TEMPS LOGEMENT – 1/4 TEMPS PCDR ET PME – 1/2 TEMPS PCS, À PARTIR DU 1ER AOÛT 2014).

Ce service a été réorganisé et intégré au Service PCS-PCDR-Logement-PME.

INTRODUCTION

La Commune est devenue un acteur incontournable dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec les Logis Andennais et le SPW.

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social à finalité sociale, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

Une attention permanente sera apportée aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

MISSION

La Cellule logement a pour mission d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- assurer le suivi des demandes de logements à caractère social,
- aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- fournir les informations quant aux primes offertes par la Région wallonne, par l'Administration communale et par la Province ;
- orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- informer les citoyens sur les aides accordées par la Région Wallonne en matière de logement et d'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation.

Elle veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.

PARC LOCATIF COMMUNAL

Notre service gère actuellement les conventions, les contrats de bail, la liste des demandes de logement, les états des lieux, le relevé des consommations énergétiques et tout problème lié à l'occupation des 51 appartements (32 en direct et 12 en partenariat avec les logis andennais).



19 nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement sont en cours de réalisation :

- 8 à Surhuy
- 6 au Foyer Saint-Antoine à Mozet
- 3 au Centre Récréatif de Mozet
- 2 au Presbytère d'Haltinne

A ce jour, le parc locatif communal gesvois 2014 était composé comme suit :

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX** - 30 logements gérés par le service « logement ».

- SOREE : Rue du Centre : 3 logements
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul : 4 logements

Ces bâtiments ont été rétrocédés à la commune au 1^{er} avril 2014 de manière à les gérer en cohérence avec tous les autres logements communaux.

- HALTINNE : Rue de Haltinne, 3 : 1 logement
- GESVES – site de « La Pichelotte » : Rue de la Pichelotte, 5 :
 - 6 logements temporaires (1^{er} étage aile centrale)
 - 6 logements définitifs (aile droite)
 - 5 logements moyens (2^{ème} étage aile gauche)
 - 1 logement ex-conciergerie (rez-de-chaussée aile gauche)



- FAULX-LES-TOMBES : rue de l'Eglise, 4 (ancien presbytère): 1 appartement + 2 studios
- SOREE : Rue de la croisette n°19, bâtiment affecté à l'école de la Croisette : 2 logements de transit. Transfert des logements de transit prévu en 2015.

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX DESTINES A L'I.L.A.**

Convention de location entre le CPAS et la Commune.

- SOREE : Rue des Bourreliers : 2 appartements
- GESVES – site de « La Pichelotte » - aile droite : 1 appartement



❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GERES PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS**

- STRUD : 6 logements sociaux.
- GESVES – site de « La Pichelotte » - aile gauche, 1^{er} étage : 6 logements sociaux.



Liste des bâtiments du patrimoine privé de la commune prévus pour 2015, loués à des tiers privés.

Le budget reprend en estimation de recettes les loyers en cours et prévisibles en fonction des dates escomptées d'occupation des bâtiments.

La Commune gèrera en 2015, 51 appartements dont 21 en partenariat avec les Logis Andennais.

	Loyer	Charges	Articles
Secteur activités-services			
Pichelotte :			
- Ligue Equestre	23.380,00	6.000,00	<i>12401/161-48 et 163-01</i>
- Bureaux CPAS	10.400,00	0,00	<i>12401/164-01</i>
- GAL	2.400,00	900,00	<i>511/161-48 et 163-01</i>
- Restaurant	16.598,00	6.240,00	<i>12403/161-48 et 163-01</i>
Police	0,00	0,00	
Poste	3.510,00	0,00	<i>12421/164-01</i>
Grottes de Goyet	16.000,00	0,00	<i>12413/163-01</i>
Garage RTG4	2.400,00	0,00	<i>76206/163-01</i>
RTG4-SPAF-CPAS	0,00	16.000,00	<i>762/161-48</i>
Sous-Total Loyers + Charges	103.828,00		
Logements			
Pichelotte :			
- 25 appartements communaux dont 6 appartements via Logis Andennais	129.748,00	32.460,00	<i>12404/161-48 et 163-01</i>
Presbytère FLT - 3 appartements communaux	13.096,00	4.800,00	<i>12405/161-48 et 163-01</i>
Strud - 6 appartements via Logis Andennais	21.536,00	0,00	<i>12406/163-01</i> <i>12407/163-01</i>
Sorée – Bourreliers - CPAS ILA	12.000,00	3.600,00	<i>12409/161-48 et 163-01</i>
Sorée – Centre 31 - 3 logements	7.107,00	5.820,00	<i>12412/161-48 et 163-01</i>
Haltinne – Haltinne 3 - 1 logement	3.600,00	0,00	<i>12411/163-01</i>
Haltinne – L. Pirsoul - 4 logements	11.153,00	10.416,00	<i>12422/161-48 et 163-01</i>
FLT – La Goyette - 1 Conciergerie	3.600,00	1.800,00	<i>12415/161-48 et 163-01</i>
Mozet – Mozet 3 - 6 logements via Logis Andennais (6 mois)	12.600,00	0,00	<i>12423/163-01</i>
Mozet – 2 Chênes 9 - 3 logements via Logis Andennais (9 mois)	9.450,00	0,00	<i>12425/161-48 et 163-01</i>
Sous-Total Loyers + Charges	282.786,00		
TOTAL GENERAL	386.614,00		



ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Travaux terminés.
Occupés depuis novembre 2011 et gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1^{er} étage aile gauche de la Pichelotte. Travaux terminés.
Bâtiment occupé depuis septembre 2011 et géré par les logis Andennais.
- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens. Projet en cours. Cahier spécial des charges en préparation. Pour 2 logements car permis d'urbanisme refusé pour 3.
- **FICHE 4** : rue des Moulins à Gesves : Construction de 8 logements sociaux.
Le projet consiste à construire 2 bâtiments distincts comportant chacun 4 appartements.
Nous avons eu l'accord de la tutelle le 31/10/2012 et l'avis de marché est passé au conseil communal du 20/11/2012. Le marché de travaux a été attribué et les travaux ont débuté en novembre 2014.

PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements deuxième étage aile gauche de la pichelotte. 2^{ème} convention PCDR. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2^{ème} convention PCDR. Travaux terminés. Logements occupés depuis juillet 2014.
- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens ; état d'avancement voir fiche 3 Plan 2007-2008.
- **FICHE 3** : Centre récréatif, rue des deux chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux.
Le dossier de base adjudication a été envoyé au SPW – Département du Logement le 20/03/2012. Il est passé au conseil du 09/11/2012 pour l'approbation du cahier spécial des charges. Nous avons envoyé le courrier à la tutelle le 19/11/2012. Le marché a été attribué. Les travaux ont commencé en avril 2014.
- **FICHE 4** : Foyer St Antoine - rue de Mozet, 1 à Goyet: Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine)
Le projet a été attribué et les travaux sont en cours.



PLAN LOGEMENT 2012-2013

NEANT

PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne
3. Compte tenu des contraintes budgétaires subies par l'Administration communale, une piste consisterait, pour un meilleur financement, à ouvrir des Partenariats Privé – Public (PPP) et/ou avec l'A.I.S. de Ciney-Andenne

NOTRE VOLONTÉ

- Concrétiser les Plans Logement en cours
- maintenir notre taxe sur les immeubles inoccupés et abandonnés ;
- atteindre un K45 comme recommandé par la circulaire administrative ; atteindre progressivement les 10% de logements publics demandés par la Région Wallonne sans mettre en danger l'équilibre budgétaire ;
- compléter ce qui a déjà été entrepris en matière de logement ;
- tenir compte dans la création de logements des personnes à mobilité réduite ;
- travailler en partenariat avec le Logis Andennais, les sociétés de crédit au logement ;
- diversifier les logements mis à disposition des citoyens, lutter contre l'insalubrité et les immeubles abandonnés, créer de nouveaux logements ;
- créer du logement durable.
- veiller au développement des énergies renouvelables
- continuer à développer le logement intergénérationnel
- respecter nos options prises en matière de logement dans le PCDR (voir fiche Pichelotte 1.13)
- Collaborer avec des partenaires privés (Site de Sierpont et bâtiments situés à l'avant et à l'arrière du Hall Omnisport, chaussée de Gramptinne)

SUBVENTION EN VUE DE COUVRIR LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DE CONSEILLER EN LOGEMENT

L'administration communale a bénéficié d'une subvention de 2.500,00 € pour l'année afin de couvrir le coût de fonctionnement du conseiller en logement



**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
FONDATION RURALE DE WALLONIE
(FRW)**



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : CHRISTINE SNEPPE

FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

Les deux principaux projets suivis par la FRW en 2014 sont la place de Faulx-Les Tombes et l'aménagement des 5 logements au 2e étage de l'aile gauche du bâtiment de la Pichelotte.

Voir rapport annuel PCDR.

Pour mémoire : Lot 1 : du PCDR comprenait les fiches projets suivantes :

- **FP1.1 :** Construction d'une maison de l'entité à Faulx-Les Tombes
- **FP1.2 :** Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes
- **FP 1.3 :** Acquisition et réaffectation en 6 logements sociaux de 5 bâtiments à Strud
- **FP 1.4 :** Actions de préservation et de valorisation du patrimoine
- **FP 1.5 :** Actions d'information, d'éducation et de sensibilisation sur différentes thématiques liées à l'environnement
- **FP 1.6 :** Amélioration des «outils de diffusion» de l'information de proximité (et création de nouveaux outils) et amélioration de la coordination de l'information de proximité
- **FP 1.7 :** Etude et aménagement des bâtiments publics et des abords du centre de Gesves
- **FP 1.8 :** Développement de la commission consultative des aînés et de ses missions en vue d'une amélioration et d'une diversification des activités et services pour les aînés
- **FP 1.9 :** Valorisation du bénévolat
- **FP 1.10 :** Développement des possibilités d'accueil de la petite enfance
- **FP 1.11 :** Actions d'ouverture et de coopération de la commune avec l'extérieur
- **FP 1.12 :** Diversification de l'offre de logement
- **FP 1.13 :** Réaffectation du bâtiment de la Pichelotte, à Gesves en lieu d'accueil intergénérationnel, et aménagement des abords
- **FP 1.14 :** Utilisation rationnelle de l'énergie
- **FP 1.15 :** Actions de soutien à l'économie locale



A. 1ère convention : Maison de l'entité à Faulx-Les Tombes

Travaux terminés, l'inauguration a eu lieu le 28 mars 2013.



B. 2ème convention : Aménagement de 5 logements 2ème étage de l'aile gauche de la Pichelotte

Ce projet d'aménagement était repris initialement dans le plan bisannuel du logement 2009 – 2010 mais également dans le lot 1 du PCDR – fiches 1.3 ; 1.12 et 1.13. Pour des raisons de critères d'éligibilité, ce projet a été sorti du plan logement et repris par le PCDR (2ème convention).

Les travaux sont terminés et les logements sont occupés.

C. 3ème convention : Aménagement de la place de Faulx-Les Tombes

Le projet d'aménagement de la place de Faulx-les Tombes est un des projets du lot 1 du PCDR de Gesves approuvé en 2006. Il concerne la fiche projet 1.2.

Le projet est passé au conseil du 01/02/2012 pour la révision de l'enveloppe budgétaire et pour introduire une demande de 3ème convention auprès du ministre. Nous avons reçu un projet de convention par le Département de la Ruralité le 27/06/2012. Le dossier d'approbation de la 3ème convention a été soumis au Conseil communal du 25/09/2012. L'Inasep, désigné auteur de projet a présenté un premier projet avec cahier des charges qui a été soumis à la CLDR le 12.11.2013 qui a été recorrecté et approuvé par le Conseil communal le 19.11.2013. Le projet est actuellement présenté à la DGO3 et au Ministre du développement Rural, pour approbation définitive.

D. Autres fiches projet. Évolution

FP 3. Restauration et la valorisation des fours à chaux rue de Bellaire à Haltinne

La commune souhaite restaurer les anciens Fours à chaux. Concrètement, il était envisagé de mener des travaux de restauration afin de remettre les fours à chaud en état, de les valoriser et d'en faire la promotion.

Le bail emphytéotique a été établi pour permettre les travaux de rénovation dont le cahier spécial des charges a été approuvé par le Conseil communal en octobre 2014.

Ce projet de coût peu élevé n'a pas été présenté à la DG03 pour bénéficier d'un subside PCDR.

Par contre, le Petit Patrimoine Populaire Wallon financerait la restauration des fours à chaud.

La FRW a obtenu un avis positif sur le principe pour obtenir une subvention de maximum 7.500,00 €.

E. Projets prioritaires retenus par le collège communal pour les prochaines années.

- **Fiche 1.12** : Le suivi de la Place de Faux Les tombes
- **FP 1.13** : Aménagement du site de l'ancien hôtel de « La Pichelotte » - finalisation du projet global d'aménagement.

Pour clôturer l'aménagement de ce site communal emblématique, le Collège communal doit arrêter l'affectation qui sera donnée aux 5 dernières parties du site non encore réaménagées.

- L'aménagement des abords.
 - L'aménagement du 1^{er} étage de l'aile centrale.
 - L'aménagement du rez-de-chaussée de l'aile gauche.
 - L'aménagement du sous-sol.
 - L'aménagement du petit bâtiment sis en contrebas, près de l'étang.
- **Fiche 1.29** : « Préservation, valorisation du petit patrimoine architectural, culturel et religieux. »



PLAN DE COHESION SOCIALE



PLAN DE COHESION SOCIALE

AGENT TRAITANT : CHRISTINE SNEPPE – CHEFFE DE PROJET (1/2 TEMPS)



Le diagnostic local ainsi que la rédaction du Plan de Cohésion Sociale (PCS) ont été confiés au CPAS et à la Chef de projet.

Le projet de PCS sera soumis prochainement pour approbation au Collège et au Conseil communal avant d'être introduit à la Région Wallonne.

Les services de la DIcS accompagnent la réalisation du PCS.

INTRODUCTION

La cohésion sociale mobilise près de 700 travailleurs qui mettent en réseau plusieurs milliers de partenaires publics et privés. Plus de 1700 actions sont mises en œuvre dans 147 villes et communes de Wallonie pour un budget régional et communal de + de 34 millions d'euros.

Introduction du Plan de Cohésion Sociale

Fin 2013, le Collège manifestait son intérêt à répondre à l'appel à projets pour la réalisation d'un Plan de Cohésion Sociale.

Ce Plan sera finalisé en 2014 et introduit sous format électronique auprès de la DGO5.

MISSION

PCS : 4 axes de travail et priorités

Axe 1 : insertion socio-professionnelle

- Soutien à la réalisation d'une entreprise intégrée dans l'étude « Filière Bois » du GAL Pays des Tiges et Chavées
- Encadrement des jeunes sans emploi (stage, formation)
- Création d'une IDESS (Initiative de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale)
- Relance du Salon des Indépendants et de l'Emploi/Formation (SIEF)
- Création d'un taxi social

Axe 2 : accès à un logement décent



- Identification (cadastre) des logements et possibilités d'aménagement existantes en vue d'élargir l'offre de logement sur la commune
- Création d'une plate-forme de concertation reprenant les services communaux liés directement ou indirectement au logement (Population, Urbanisme), les services Sécurité et Incendie qui couvrent la commune et les services de l'Action Sociale
- Communication et information auprès du public

Axe 3 : accès à la santé et traitement des assuétudes

- Centralisation et information sur les dispositifs existants
- Mise en place d'une plateforme d'échange et de concertation entre le CPAS et les services d'aide existants
- Communication et information auprès du public

Axe 4 : retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

- Réalisation d'une enquête de proximité en collaboration avec le projet « Tour des quartiers » organisé par les services communaux
- Redynamisation des comités de quartiers et de l'associatif
- Communication et information auprès du public

Création d'un Guichet citoyen en vue de relayer la communication et l'information pour les 4 axes.



PATRIMOINE



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

DOSSIERS TRAITÉS OU EN COURS DE TRAITEMENT

	Collège du	Conseil du
Gestion des Grottes de Goyet – Convention d'occupation	20/01/2014 27/02/2014 24/11/2015	
Gestion de la mise en place du lotissement de Sierpont	17/02/2014 14/04/2014	29/04/2014
Reboisement de nos bois	17/03/2014	
Vente de biens – Propositions de plans	10/03/2014	30/01/2013
Garage communal Chaussée de Gramptinne – Demande de servitude de passage	17/03/2014	
Information sur l'état d'avancement des ventes de biens	17/03/2014	
Sierpont – Convention de Renonciation au Droit d'Accession	14/04/2014	29/04/2014
Vente d'un essart communal sis au Pré d'Amite	14/04/2014	
Achat d'une partie de parcelle communale – la Sapinière	11/06/2014 08/09/2014	
Vente garage communal sis Ry des Fonds – offre de la société Santerra	03/11/2014	
Demande d'achat de la parcelle communale cadastrée 4 ^{ème} DIV F326 B	03/11/2014	21/11/2014
Donation à la commune d'une parcelle par l'indivision de POTTER	03/11/2014	21/11/2014
Demande d'achat d'une partie de parcelle communale cadastrée 1F378B	08/12/2014	
Pichelotte – Demande de Monsieur Thierry Rome de le libérer de son droit d'occupation de l'aquacenter	08/12/2014	

OPÉRATIONS GÉRÉES EN 2014

Le Service du Patrimoine gère les locations – ventes et achats de notre patrimoine, notamment :

- Baux de pêche
- Baux relatifs au droit de chasse, en relation avec le DNF
- Les ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie
- Les travaux de reboisement
- La vente de terrains (en 2014), Conseil communal du 17/03/2014
 - Terrain vendu à Mozet, rue des Comognes, actes passés via notaire le 16/09/2014.
 - Terrain à vendre
 - 1 parcelle de +- 20 ares rue des Comognes à Mozet
 - 1 parcelle de +- 8 ares rue des Fontaines à Gesves
 - 1 parcelle de +- 33 ares rue Les Fonds à Gesves
 - 1 parcelle de +- 54 ares rue Bableuse à Gesves
- La mise en vente du garage situé en face du hall des sports. Gestion du projet de développement du site en cours de présentation (Surface commerciale, salle polyvalente, commerce et logements)
- La gestion du dossier du garage sis Ry des fonds



- La gestion des dossiers des ventes d'excédent de voirie :
 - Rue de la Sapinière
 - Tienne Saint-Martin
 - Rue les Forges
 - Rue de Haut-Bois

Rédaction de conventions diverses, telles que :

- Les conventions de mises à disposition diverses :
 - Mise à disposition d'une parcelle pour l'installation d'une cabine électrique à côté du terrain de football de Gesves par la firme ORES
 - Mise à disposition de locaux dans RTG4 pour l'hébergement d'un atelier de reliure de livre
 - Convention avec le presbytère de Ramioux pour les Grottes de Goyet.
- Renonciation au droit d'accession, conclue dans le cadre de l'offre de mise en œuvre de l'éco-quartier de « Sierpont » par la société La Maison idéale

Les logements sont gérés par le Service Logement.



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

AGENTS TRAITANTS : JEAN-MICHEL COLLIGNON, CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

Le service « Marchés Publics » comptait 3 agents ETP. A ce jour, il ne compte plus que 2 agents (1.8 ETP). Monsieur Jean-Michel COLLIGNON a quitté la Commune pour entrer au service d'une société privée. Il s'occupait essentiellement du suivi des marchés bâtiments et des réunions de chantier (notamment pour la Maison de l'Entité, un marché et un chantier qu'il a repris en cours suite au départ de Joël RUNG). Les réunions de chantier ont été reprises depuis le 1^{er} novembre 2014 par Monsieur Philippe THIRY et le suivi des marchés au niveau administratif (états d'avancement et avenants) par Monsieur Sébastien ERNEST en sus des dossiers qu'il gère.

MARCHÉS ET CHANTIERS EN COURS

- Achat et placement de panneaux photovoltaïques sur divers immeubles communaux (Ecole de l'Envol, Pichelotte, Maison de l'Entité, Bâtiment de la Poste). En cours de placement. Fin des travaux prévue au 1^{er} trimestre 2015.
- Travaux d'aménagement de 5 logements au Centre Récréatif de Mozet (Plan Logement 2009-2010 – Fiche n°3). En cours de réalisation. Fin des travaux prévue au 1^{er} trimestre 2015.
- Travaux d'aménagement de 6 logements au Foyer Saint-Antoine, aile droite (Plan Logement 2009-2010 – Fiche n°4). En cours. Fin des Travaux prévue au 2^{ème} trimestre 2015.
- Travaux de construction de 2 immeubles (2 x 4 logements) sur le site de Surhuy. En cours. Début de chantier.
- Travaux à la Maison de l'Entité et Crèche. Travaux terminés. Clôture des dossiers et des contentieux. Résolution du problème de chauffage en cours.



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Programme Triennal : Travaux de voirie 2010-2012 : Egouttage rue de la Sapinière à Gesves	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/201000070 – 659.273,00€
Estimation	677.600,00€ TVAC
Subsides	SPGE+ Pouvoir subsidiant
Principe :	16/02/2011 - approbation du Conseil
Procédure et CSC :	07/09/2011 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	18/06/2012 - approbation du Collège
A l'Entreprise COLLEAUX SA de HAUT-FAYS	659.272,63€ TVAC
Ordre de commencer le 06 juin 2013	27/05/2013 - approbation du Collège
Réception Provisoire	07/07/2014
Etat d'avancements 12 & Finals	14/07/2014
Le montant total des états d'avancement introduits au FINAL s'élève 645.137,56€ TVA comprise ;	
2. Plan « Trottoirs 2012 » relatif au projet du SPW-DGO1 « N942-Traversée de Gesves »	
Mode de passation du marché :	/
Article budgétaire:	421/731-60/20120023 – 250.000,00€
Estimation	214.160,00€ TVAC
Subsides	80% - Maximum 150.000,00€
Principe :	19/07/2007 – approbation du Conseil
Promesse de subside	09/07/2012
Etat des travaux au 27/10/2014: En attente de la confirmation du SPW, concernant l'aménagement de la traversée de Gesves N942. En principe les travaux étaient prévus en 2013. Une réunion de coordination est provoquée par le Collège afin de connaître l'issue du dossier. Des travaux d'entretien d'une partie de la chaussée viennent d'être réalisés	
3. Aménagement de la place de Faulx-les Tombes	
Mode de passation du marché	Adjudication publique
Article budgétaire:	421/731-60/2020015 – 500.000,00€
Estimation	322.261,72€ TVAC
Subsides	PCDR
Principe :	19/10/2011 - approbation du Conseil
Le Permis d'urbanisme vient d'être reçu ce 02/12/2014 et est transmis au Pouvoir Subsidiant. Le 09/10/2014 le Conseil a approuvé le csc modifié suite aux remarques du pouvoir subsidiant et a chargé le Collège d'envoyer le projet définitif pour avis au SPW-Direction du Développement Rural	
4. Plan d'investissement 2013-2016 & 2017-2018 Phase I	
Estimation	1.451.419,00 €
Subsides	436.144,00€
Principe :	20/09/2013 - approbation du Conseil
Etat des travaux au 27/10/2014: L'Ouverture des offres pour le PI2013-2016 Phase I a eu lieu de 23/10/2014 Estimation du marché : 399.360,50€ pour 2014	
PI 2013-2016 Phase II en cours de préparation prévu au budget 2015	
5. Entretien des voiries 2013-2014 :	
Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire:	421/731-60 – 300.000,00€
Estimation	336.500,00€ TVAC
Subsides	/
Principe :	20/09/2013 - approbation du Conseil
Attribution	31/12/2013 – 293.653,92 € TVAC
Le décompte final a été approuvé par le Collège en séance du 13/10/2014 pour un montant de 293.667,51€ TVAC	



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : CHANTAL KINDT ET SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
PNSP/T/2014112 6-Cimetière Sorée	Travaux de conservation et de mise en valeur du cimetière de Sorée	773/724-53	Estimé à 47.824,33€ TVAC
PNSP/T/ Grillage Strud	Projet d'installation d'un grillage à l'Eglise de Strud	790/724-54	Montant à estimer
PNSP/T/ Fours à chaux	Rénovation et entretien des fours à chaux de Bellaire	773/724-53	Estimé à 17.755,00€ TVAC
AOO/T/ scénogrotte	Travaux de scénographie dans les Grottes de Goyet		En attente du subside
AO/T/CLC/ 14-03-2012	Création de 4 aires de jeux sur l'entité de GESVES	764/721-54	21/01/2013 Playground SA 128.914,13 € TVAC
AOG/T/CLC/ 2012060	Aménagement d'un terrain multisports et des abords	764/721-54	08/10/2012 Derricks SA 104.363,11 € TVAC,
20131119/AO-T/Panneaux photovoltaïques	Marché public de travaux ayant pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service de système de panneaux photovoltaïques	137/724-60	31/12/2013 Solabel SPRL 186.954,92 € TVAC
PNSP/T/2014111 2/ Chauffage-FSA	Amélioration du système de chauffage et achat d'une nouvelle chaudière pour le Foyer Saint - Antoine		Estimé à 23.385,51 € TVAC
PNSP/T/ 20141015/ Châssis-FSA	Remplacement des châssis des portes et des fenêtres du Foyer Saint - Antoine		Estimé à 105.000,00 TVAC

Marchés publics de services	Objet du marché	article budgétaire	Montant
PNSP/S/PE- Etude-Grottes de Goyet	Permis d'environnement avec étude d'incidence (rubrique 92.61.16: Installations et aménagements dans une cavité souterraine pour le parcours sportif ou récréatif)	124/122-01	10/02/2014 Fetter Serge 1.573,00 € TVAC
PNSP/S/ Aménagement crèche Sorée	Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de l'ancienne gare de Sorée à aménager en crèche communale 18lits	835/724-60	19/05/2014 Art Sur Court Honoraires de 14,5% du marché
PNSP/S/ 20140414- entretien extincteurs	Entretien des extincteurs et dévidoirs des bâtiments communaux	Xxxx/125-06	04/08/2014 Sicli SA 5.101,23 € TVAC/an
20140714-T-tonte-terrains de foot	Tonte 2014 des terrains de foot de l'entité de GESVES	124/125-06	04/08/2014 L'Atelier 2.962,08 € TVAC
PNSP/S/CC/ 3-02-2014	Marché de services relatif à la réalisation, l'impression et la distribution du GESVES – INFO	Financé par les encarts publicitaires	03/03/2014 Régifo Edition
PNSP/S/CC/ 10-04-2014	Marché public de services relatif à la maintenance et la consultance informatique - Commune de GESVES	104/123-13	12/05/2014 Fusion K 13.068,00 €TVAC/an



PNSP/S/CC/ 12-05-2014 2	Marché public de Service relatif aux cours de langues étrangères dans les Ecoles communales	72201/122-48 72202/122-48	01/07/2014 Tradanim 42.00 TVAC/ prestation
PNSP/S/CC/ 8-09-2014	Marché public de services juridiques	104/122-03	29/09/2014 Maître Marc Nihoul (avocat à titre principal) Maîtres Humblet-Printz- Lejeune (avocats à titre secondaire) Honoraires sur base horaire
PNSP/S/CC/ 15-09-2014	Marché public de services de transport dans le cadre des excursions scolaires pour l'année académique 2014-2015	722/124-06	13/10/2014 Cars St Benoit SPRL 9.493,68 € TVAC
PNAP/S/CLC/29 -04-2013	SSC-RCU	930/733-60 (n° de projet 20130031)	27/12/2013 Dr(Ea) ² m SPRL 144.437,70 €TVAC
AOO/S/CC/ 13-10-2014	Marché de services d'assurances	050/124-08; 125- 08; 127-08; 117- 01	Estimé à 90.000,00 €
PNSP/S/CC/ 20-10-2014	Aide au déneigement	421/140-13	Taux horaire
AOO/2015	Marché de services financiers (emprunts)		
PNSP/S/CC/ 20-10-2014	Désignation d'un service externe pour la prévention et la protection au travail	104/117-02	Estimé à 6.400,00 €/an TTC
PNSP/F/CC/ 24-02-2014	Remplacement des pneus des véhicules communaux	421/127-02	Estimé à 10.000,00 €/an TVAC
PNSP/S/CAS/ 25-03-2014	Maintenance, dépannages et consultance informatique au profit des services du CPAS		
PNSP/S/CAS/ 25-03-2014	Renouvellement du portefeuille des assurances pour le CPAS		

Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Montant
PNSP/F/ Cuisine-Gesves- Haut- bois/Strud/ Sorée/ME 27-02-2014	Achat de matériel de cuisine pour les salles de Gesves/Haut-Bois/Strud/Sorée et Maison de l'entité Rez	762/744-51	17/03/2014 Cuisimat 8.854,78 € TVAC
PNSP/F/ Mobilier Haut-bois/ Strud/ Vestiaire ME 27-02-2014	Achat de mobilier pour les salles communales de l'Entité de Gesves	762/741-98 20130003	17/03/2014 Solbreux 22.646,36 € TVAC
PNSP/F/ 20140910- mobilier-scolaire	Achat de mobilier scolaire	722/741-98 722/744-51	20/08/2014 Alvan Diffusion sprl 5.656,15 € TVAC
PNSP/ 20140901/ Location module	Location de modules pour l'école de l'Envol	722.01/124-12	01/09/2014 Loxam module 9408.06 € TVAC/an +3170,20 € (Transport montage et démontage)



PNSP/F/20140910/ Desherbeurs/ tondeuses	Acquisition de deux désherbeurs à flamme nue LPG et de deux tondeuses autotractées - Lot 1 (Fourniture de deux désherbeurs à flamme nue LPG) - Lot 2 (Fourniture de deux tondeuses autotractées professionnelle)	421/744-5120140006	29/09/2014 Gilles SA Lot 1 : 1.452,00 € TVAC Rousseau services SA Lot 2 : 2.659,58 € TVAC
PNSP/F/ Ecrans me 20140910	Fourniture et placement d'écrans occultant motorisés pour la grande salle de la Maison de l'Entité	762/723-54	13/10/2014 Meyers 8.828,64 € TVAC
PNSP/F/ 201409- Générateur- Eglise-Sorée	Fourniture et remplacement du générateur d'air chaud de l'Eglise de Sorée	790/724-54	13/10/2014 Enésidème SPRL 12.263,37 € TVAC
PNSP/F/CC 022014	Achat de livres neufs pour la bibliothèque de GESVES	767/123-19	10/03/2014 Librairie D-Livre 3.500,00 € TVAC
AOO/F/CC/ 21-10-2013	Achat de matériaux de voirie - Lot 1 (matériaux en pvc) Achat de matériaux de voirie - Lot 2 (graviers) Achat de matériaux de voirie - Lot 3 (bordures filets blocs tuyaux en béton) Achat de matériaux de voirie - Lot 4 (ciments et sables) Achat de matériaux de voirie - Lot 6 (tarmacs a chaud et a froid) Achat de matériaux de voirie - Lot 8 (matériaux d'empierrement) Achat de matériaux de voirie - Lot 9 (signalisation)	421/731-51-20140003	24/03/2014 Lot 1 Mabegra Lot 2 Carrière des limites Lot 3 Mabegra Lot 4 Janssens Lot 6 Aswebo Lot 8 Carrière des limites Lot 9 Poncelet 60.000,00 € TVAC
PNSP/F/CC/ 24-03-2014	Achat de matériaux de voirie - Lot 5 (avaloirs et matériaux d'égouts) Achat de matériaux de voirie - Lot 7 (béton préparé)		28/04/2014 Lot 5 Fondatel Lot 7 Recynam
PNSP/F/CC/ 12-04-2014	Achat de fournitures scolaires pour les Ecoles communales de la Commune de GESVES	722/124-02	11/06/2014 Bricolux SA Remise de 10 % sur les prix catalogue
PNSP/F/CC	Achat de sel de déneigement	421/140-13	20/10/2014 Esco salt Benelux Prix à la tonne rendue 53 € htva pré hivernal 58 € htva hiver
AOO/F/CAS/ 22-04-2014	Achat de fournitures pour le Foyer Saint - Antoine - Lot 1 (produits d'épicerie) Marché public de fournitures pour le Foyer Saint -Antoine - Lot 2 (produits frais) Marché public de fournitures pour le Foyer Saint -Antoine - Lot 3 (café)		19/06/2014 Lot 1 Java BVBA Lot 2 Java BVBA Lot 3 Cafés St Michel Prix catalogue 36 190 € HTVA /an
PNSP/F/CAS/ 22-04-2014 1	Marche de fournitures de boissons pour le Foyer st Antoine		19/06/2014 7 520 € HTVA/an



PNSP/F/CAS/ 22-04-2014 2	Marché de fournitures de boucherie, charcuterie, volaille pour le Foyer st Antoine		15 200 € HTVA/an
PNSP/F/CAS/ 22-04-2014 3	Marché de fournitures de boulangerie pour le Foyer St Antoine		9 600 € HTVA/an
PNSP/F/CAS/ 22-04-2014 4	Marché de fournitures de fruits et légumes pour le Foyer St Antoine		8 300 € HTVA /an
PNSP/F/CAS/ 22-04-2014 5	Marché de fournitures de matériel paramédical pour le Foyer St Antoine		12 200 € HTVA /an
PNSP/F/CAS/ 22-04-2014 6	Marché de fournitures de produits surgelés pour le Foyer St Antoine		7 520 € HTVA /an
PNSP/F/CAS/ 01/2014	Acquisition d'un nouveau serveur pour le CPAS		
PNSP/F/CLC 25-11-2013	Achat de mobilier pour les classes de maternelle de l'Ecole de l'Envol	722/741-98 20130003	16/12/2013 Alvan diffusion sprl 1217,87 €
PNSP/F/CC/ 	Acquisition d'un limiteur sonore pour la salle de l'entité	762/744-51 (20140011)	Estimé à 2.500 € TVAC
PNSP/F/CL 21-10-2014	Achat d'un ordinateur portable pour le Receveur régional	104/744-51 (20140020)	24/11/2014 Fusion-K 1040,60 € TVAC
PNSP/F/CLC 21-11-2014	Achat de 3 ordinateurs pour les Ecoles communales	722/742-53 (20140010)	Estimé à 2.500€ TVAC
PNSP/F/CC 11-06-2014	Achat d'une réserve de vaisselle, de couverts et de verres pour les salles communales	762/125-02	11/06/2014 Demuyneck Hotelgerei 698,53 € TVAC
PNSP/F/CLC 23-12-2013	Achat de caveaux et de columbarium	878/721-54 (20130036)	31/12/2013 Eco-béton 13.012,34 €, 21% TVAC
PNSP/F/CLC 20-9-2013	Acquisition d'un nouveau système de pointage	104/742-53 (20130003)	27/12/2013 Adehis SA 18.850,66 €, 21% TVAC
PNSP/F/CLC 20-9-2013 2	Acquisition de 2 packs biométriques	104/742-53 (20130003)	27/12/2013 Adehis SA 9.750,18 € TVAC
PNSP/F/CC 16-12-2013	Fournitures pour la réception du nouvel an	104/123-16 105/123-16	16/12/2013 Fromagerie du samson - CPAS de Gesves 2.941,86 € TVAC



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES – OCCUPATIONS PONCTUELLES

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total	Annulations /sans suite
Hall des sports de Gesves	6	23	1	1	0	31	2
Salle de Gesves	16	20	1	6	1	44	7
Salle de Haut-Bois	2	22	0	11	0	35	11
Salle de Strud	1	9	1	6	0	17	11
Local Basket Faulx-Les Tombes	2	10	0	7	0	19	2
Centre récréatif de Mozet	5	10	0	21	0	36	8
Centre récréatif de Sorée	3	5	0	6	0	14	7
Local de Musique	5	5	0	0	0	10	0
Local « Bien-être » - RTG4	1	0	0	0	0	1	8
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	5	7	0	10	0	22	5
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	9	16	0	17	0	42	9
Maison de l'Entité (salle moyenne)	2	1	0	0	0	3	0
Maison de l'Entité (petite salle)	4	7	0	3	0	14	0
TOTAL	60	125	3	89	1	288	70

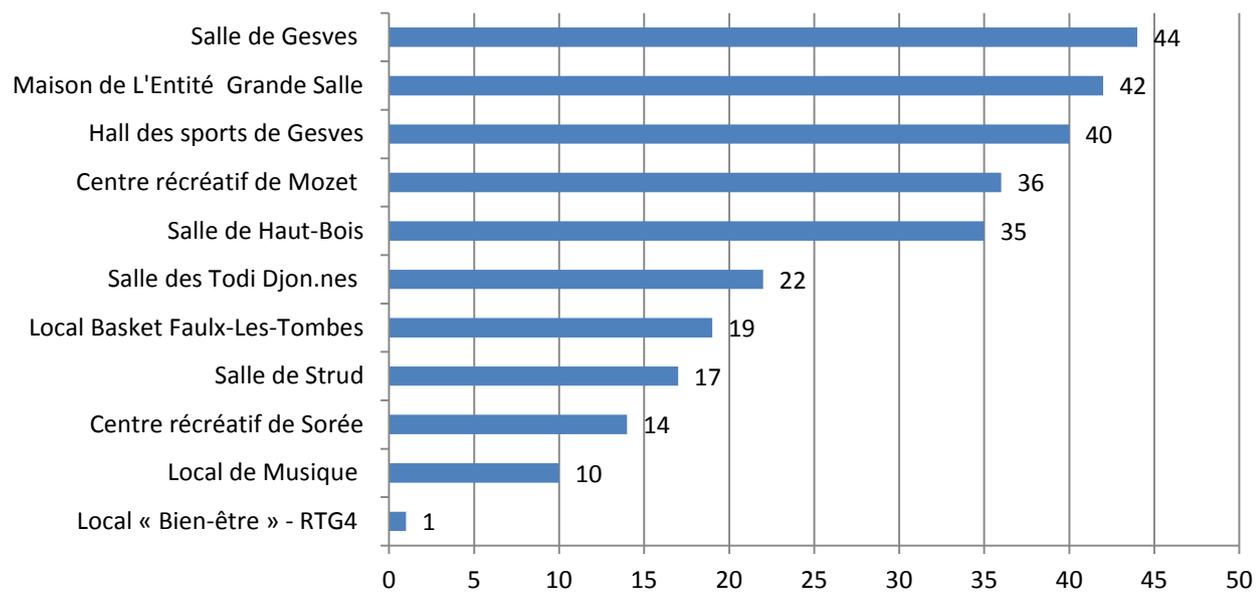
Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles (incluant. les activités et animations des *Asbl Gesves-Extra*).

Durant toute la période scolaire, les **salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet** accueillent des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales*.

Le **local de Musique** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances*.



OCCUPATIONS PONCTUELLES



LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2014

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées dans les tableaux repris ci-après :

Le hall des sports est essentiellement occupé par les *écoles* en journée (+/- 19 heures/semaine) et par les *associations sportives* (7 au total – 37 heures/semaine) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances*.

Occupations du Hall des Sports	56 heures/sem
---------------------------------------	----------------------

Le **local « Bien-être » - RTG4** est occupé depuis septembre 2012 : *Cours collectifs divers* (donnés par des particuliers, 3 au total).

Occupations du Local « Bien-être » Année académique 2014-2015	9 heures (*)/sem
--	-------------------------

Maison de l'entité

Occupations de la Maison de l'Entité – Grande Salle Année académique 2014-2015	PAS D'OCCUPATION
---	-------------------------

Occupations de la Maison de l'Entité - Salle Moyenne Année académique 2014-2015 <i>(associations locales et/ ou sportives, cours collectifs...)</i>	21 heures/sem
---	----------------------

Occupation de la Maison de l'Entité – Petite salle Année académique 2014-2015 <i>(associations locales et/ ou sportives, cours collectifs...)</i>	6 heures 30'/sem
---	-------------------------



Hall des sport - planning

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00							
09:15							
09:30							
09:45							
10:00							
10:15							
10:30							
10:45							
11:00							
11:15							
11:45							
12:00							
12:15							
12:30							
12:45							
13:00							
13:15							
13:30							
13:45							
14:00							
14:15							
14:30							
14:45							
15:00							
15:15							
15:30							
15:45							
16:00							
16:15							
16:30							
16:45							
17:00							
17:15							
17:30							
17:45							
18:00							
18:15							
18:30							
18:45							
19:00							
19:15							
19:30							
20:00							
20:15							
20:30							
20:45							
21:00							
21:15							
21:30							
21:45							
22:00							
22:15							
22:30							
22:45							
23:00							



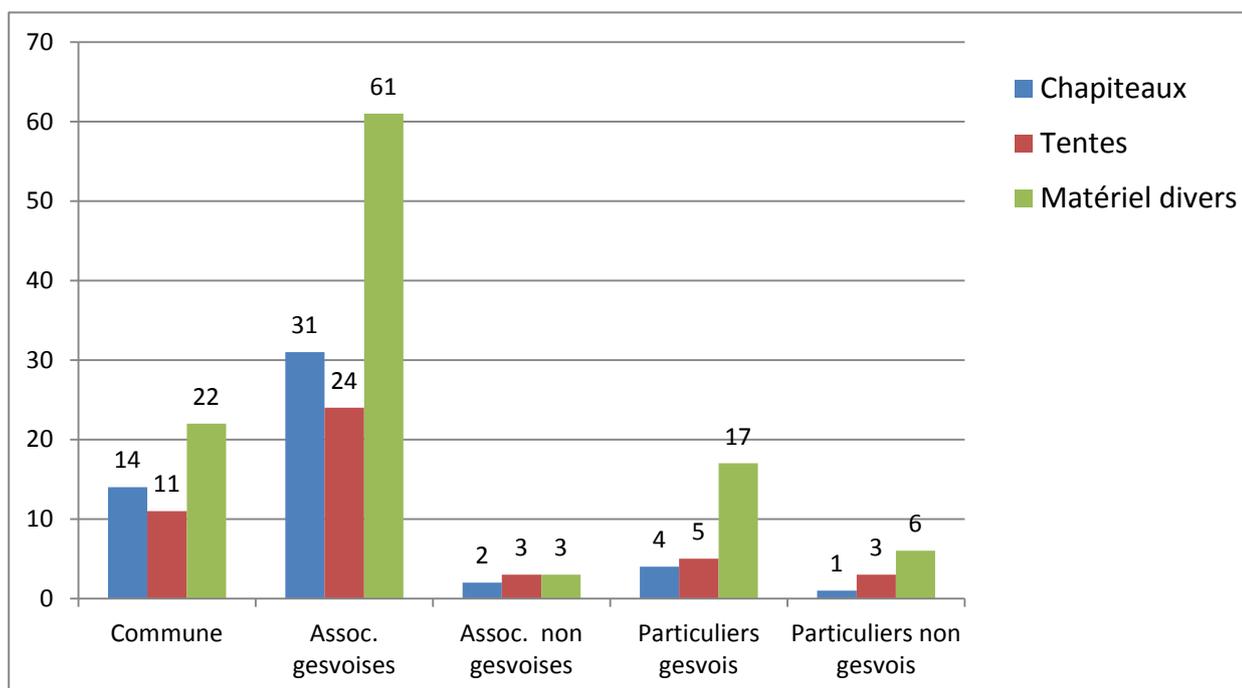
LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les 207 livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalent de 2 personnes à temps plein (55.000 €) et 1900 heures de prestations ALE (pour 8.000 €) tout en générant des recettes pour un montant de 5390,40 € (62 factures).

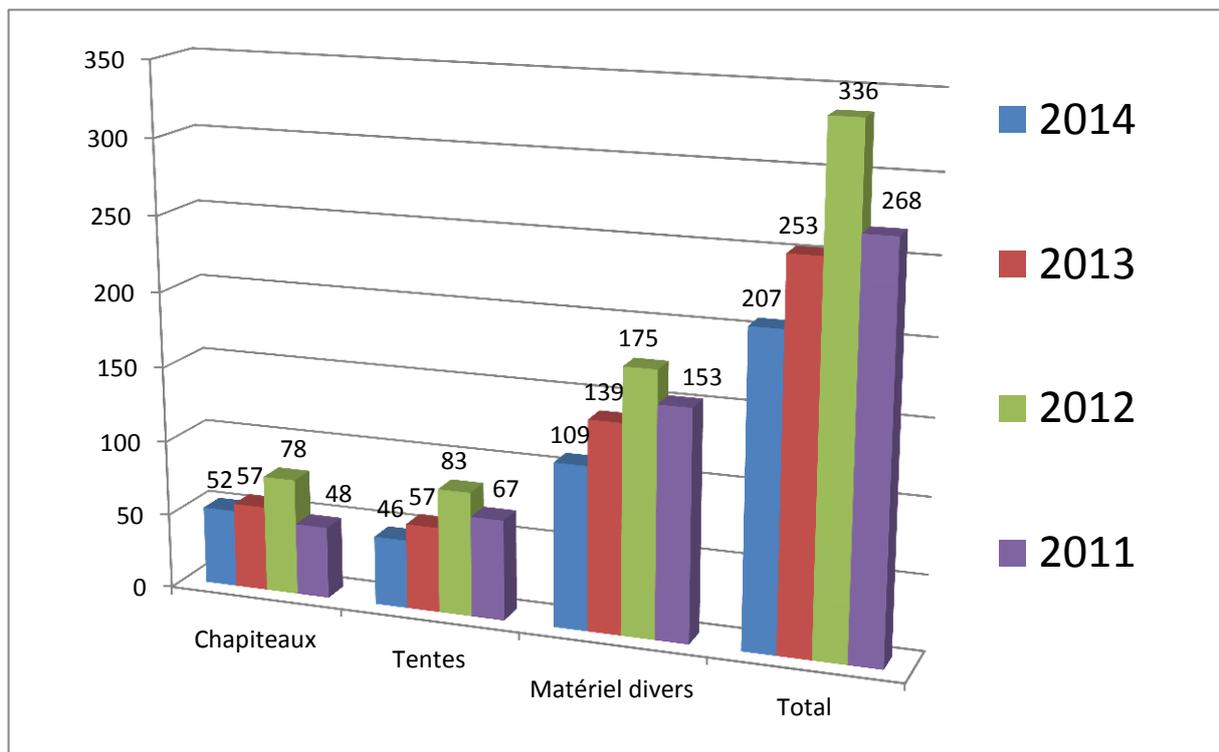
Ce sont principalement les associations gesvoises qui en bénéficient (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles).

Tout ce matériel est mis gracieusement à la disposition des 4 écoles de l'entité (tous réseaux confondus) et des communes voisines.

Matériel communal	<i>Commune</i>	<i>Assoc. gesvoises</i>	<i>Assoc. non gesvoises / Communes voisines</i>	<i>Particuliers gesvois</i>	<i>Particuliers non gesvois</i>	TOTAL	<i>Annulations</i>
Chapiteaux	14	31	2	4	1	52	14
Tentes	11	24	3	5	3	46	9
Matériel divers	22	61	3	17	6	109	8
Total						207	

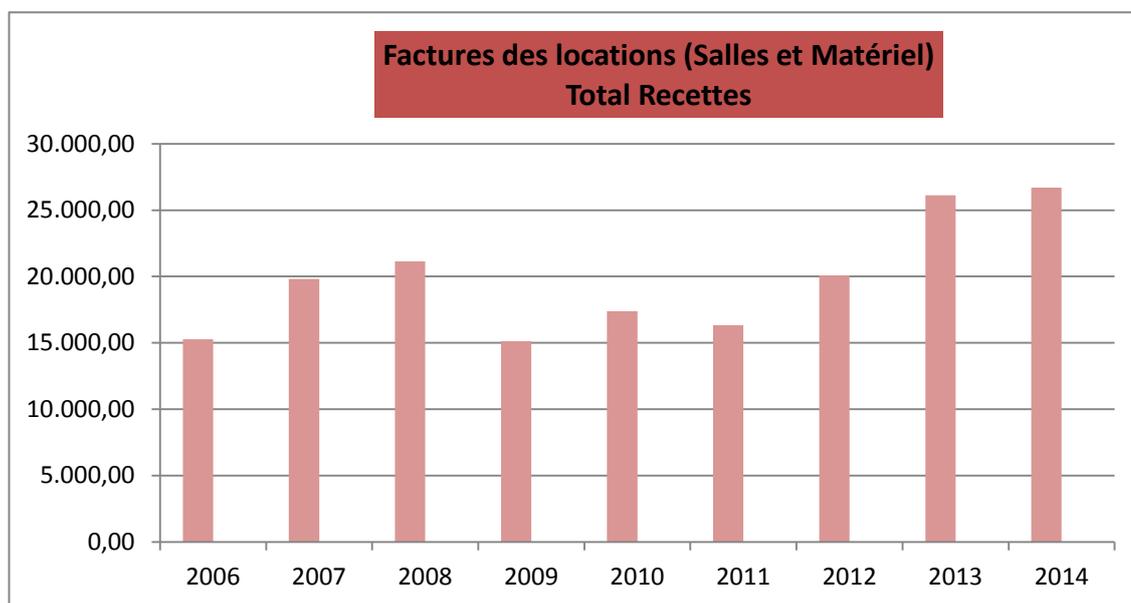
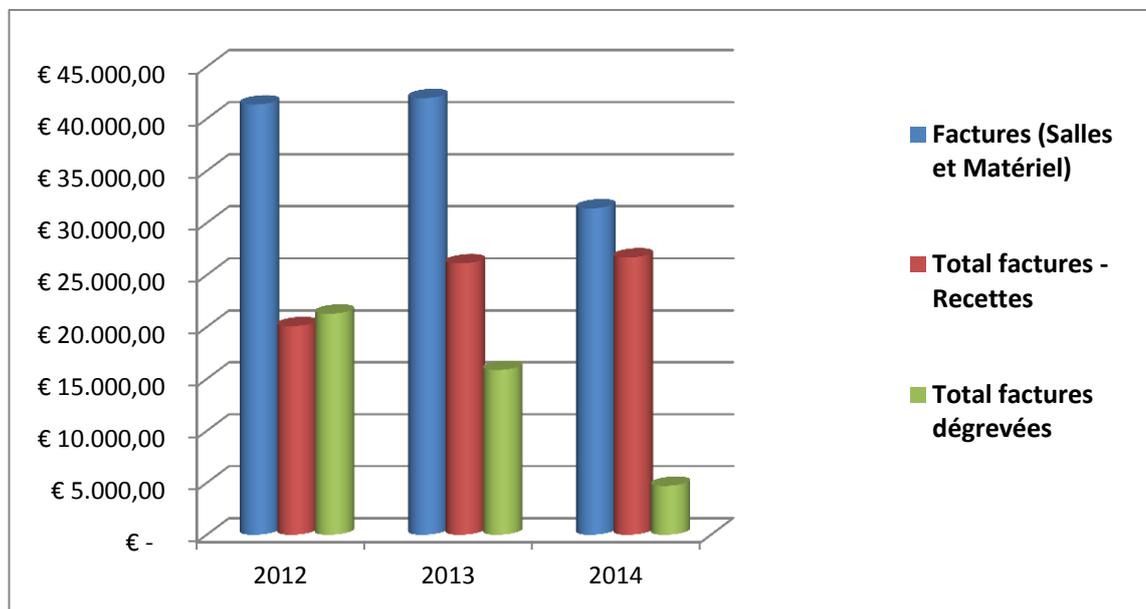


Matériel communal	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
<i>Chapiteaux</i>	<i>52</i>	57	78	48	66	53	52
<i>Tentes</i>	<i>46</i>	57	83	67	80	74	66
<i>Matériel divers</i>	<i>109</i>	139	175	153	152	171	149
<i>Total</i>	<i>207</i>	<i>253</i>	<i>336</i>	<i>268</i>	<i>298</i>	<i>298</i>	<i>267</i>



Les locations de **salles communales** et les mises à disposition de **matériel communal** représentent **277 factures**, pour un montant global de **31.401,90 €**, soit :

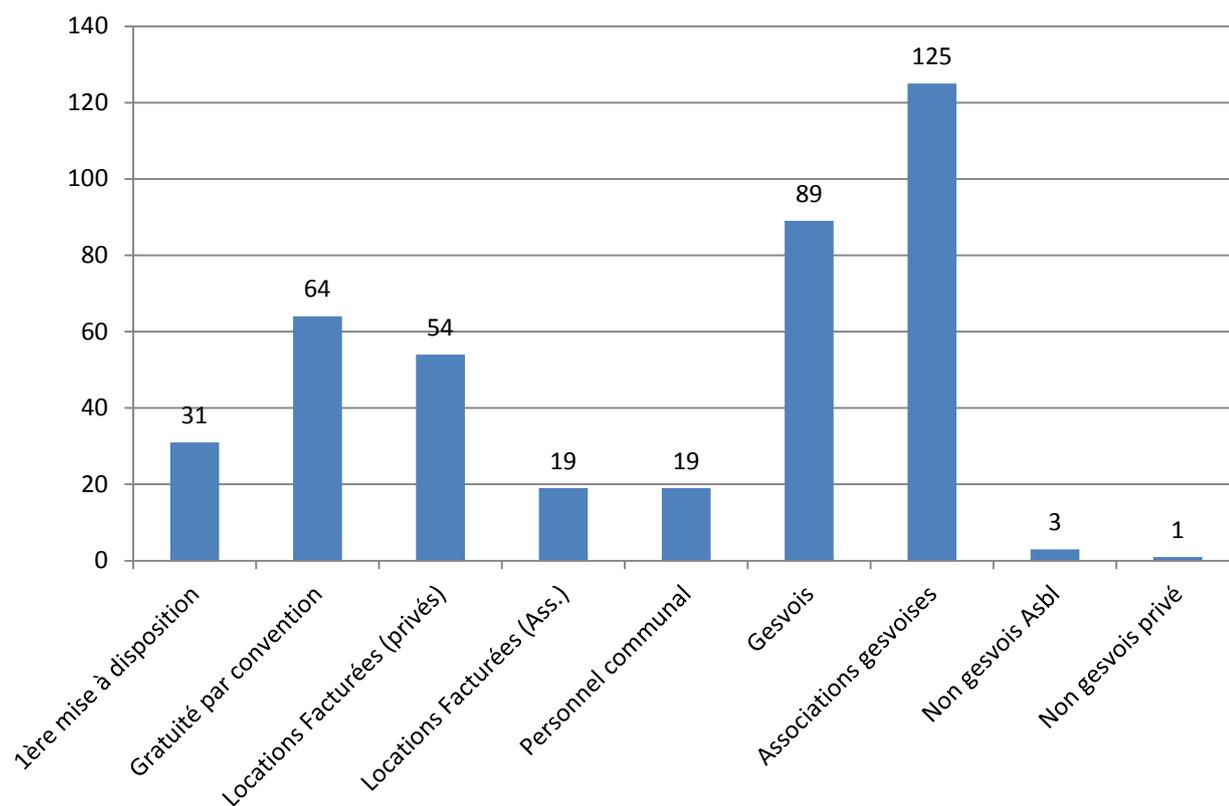
- Recettes : **26.687,90 €**.
- Factures dégrévées ¹ : **4.714,00 €**



Les formulaires de réservations « *salles, tentes, chapiteaux et matériel* » sont téléchargeables sur le site internet communal : www.gesves.be.

¹ Les occupations récurrentes par réunions des différents groupements Seniors ne sont pas reprises.

Mises à disposition des salles communales



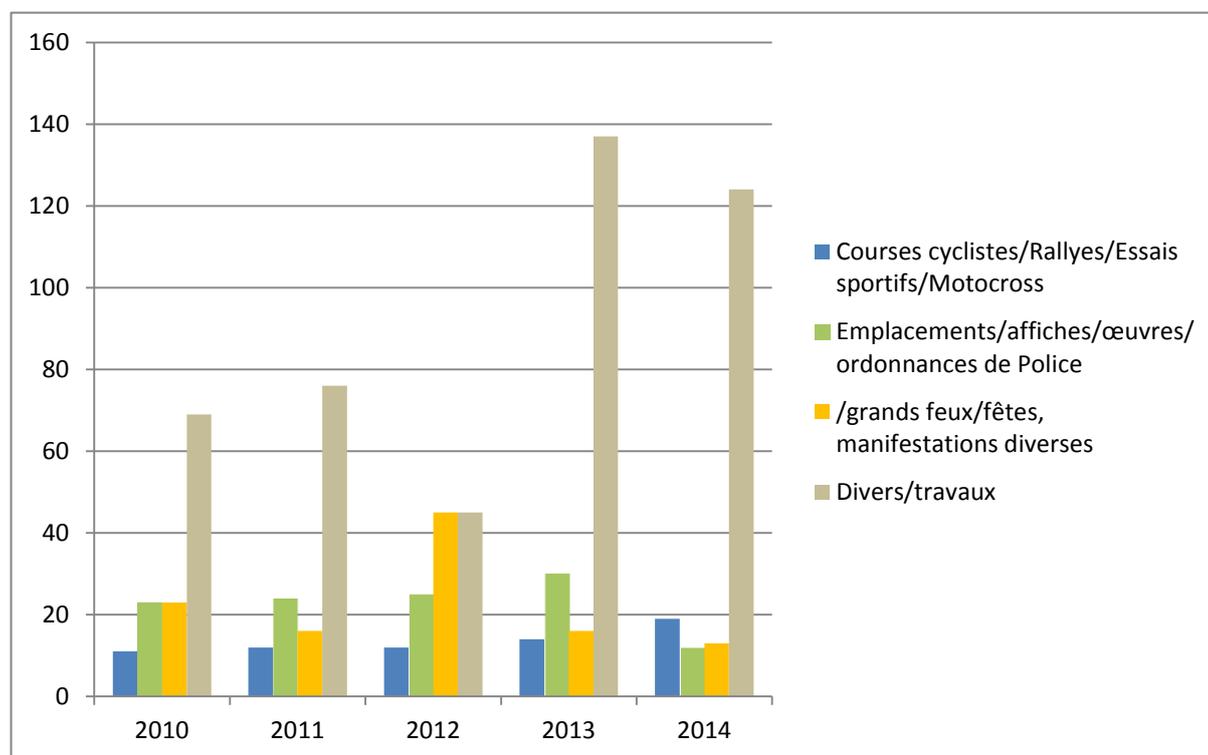
**MANIFESTATIONS
AUTORISATIONS
INFORMATIONS**



MANIFESTATIONS – AUTORISATIONS – INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

AUTORISATIONS (85 ASSOCIATIONS LOCALES)



	2014	Total 2014	2013	Total 2013	2012	Total 2012	2011	Total 2011	2010	Total 2010
Courses cyclistes	6	19	6	14	8	12	6	12	5	11
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	10		5		3		6		4	
Motocross / Motos	3		3		1		2		2	
Emplacements	8	12	13	30	9	25	9	24	14	23
Affichages /œuvres	4		17		16		15		9	
Grands feux	2	13	3	16	4	45	4	16	4	23
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	11		13		41		12		19	
Divers	65	124	77	137	45	45	45	76	69	69
Travaux	59		60		31					
TOTAUX		168		197		146		128		126



SERVICE TECHNIQUE BATIMENT ET GARAGE COMMUNAL



SERVICE TECHNIQUE GARAGE ET BATIMENT COMMUNAL

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

THIRY Philippe	Brigadier	Type de Contrat	Bâtiments / Garage
DEL COURT Didier	Mécanicien	4/5 temps	Garage communal
GUILLAUME Arnaud	Ouvrier polyvalent	Remplacement Alain R	Bâtiments
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
LECLERCQ José	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments Festivités
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 Temps parental	Bâtiments
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps parental	Bâtiments

BUREAU

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments »
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Récapitulation des travaux réalisés par les ouvriers « du Bâtiment »
- Enregistrement des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Enregistrement des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction des bons de commande
- Côté technique Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures (gros chantiers)
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Appartements (logements sociaux) sis 9, rue des Deux Chênes à Mozet;
- Aménagement de logements sociaux rue de Mozet, à côté du Foyer St Antoine
- Création de 8 logements sociaux rue des Moulins



BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Remplacement ampoules points lumineux

PRESBYTERE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Appartement second étage : remplacement de la cabine de douche et de ses accessoires (mitigeur,..)
- Remplacer plafond dans appartement Myriam Claessens
- Joints et peinture plafond + remplacement cabine de douche complète

Chaufferie : réparation panne brûleur



ECOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> Local sieste nouveau bâtiment : pose vinyle sur les parties planes horizontales du « podium » Installation étagères pour techniciennes de surfaces Placement panneaux didactiques Remplacement de vannes thermostatiques Aménagement ancien préau couvert en classe (ancienne garderie) Remplacement boiler dans réfectoire Placement isolation acoustique dans réfectoire Installation électrique des modules + aménagements extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> Diverses interventions générées par les dégâts des eaux Repeindre le podium en vue pose vinyle Réparation de portes intérieures et extérieures Entretien des 4 chaudières + réparations Remplacement des points lumineux défectueux Nombreuses interventions au niveau des sanitaires Réparation des barrières et des clôtures Changement mobilier (déménagements divers) Maintes interventions au niveau du mur de pierre Peinture de plusieurs classes + murs réfectoires et plafond cuisine + remplacement interrupteurs Réparation engins de gymnastique

FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m²/RC : 540,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	Réparation installations sanitaires



LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m²/RC : 275,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
Installation nouvelle gouttière en façade	Remplacer vitres brisées

CRECHE COMMUNALE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none">• Installation canons à chaleur pour garantir une température décente dans les locaux• Réparation fuite raccord Alpex (trouer mur + réparation)• Diverses interventions suite déclenchements intempestifs de l'alarme



MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Suite et fin peinture des boiseries et des panneaux de portes intérieurs• Installation d'un bar dans salle inférieure• Raccordements alimentations sanitaires et évacuations éviers• dans le bar – transfert boiler avec alimentation électrique• Transfert mobilier• Placement de serrures + miroirs dans les sanitaires	<ul style="list-style-type: none">• Installation canons à chaleur pour garantir une température décente dans les locaux• Multiples interventions suite déclenchements intempestifs de l'alarme

CONCIERGERIE DE LA MAISON DE L'ENTITE DE FAULX-LES TOMBES

Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Diverses finitions : carrelage• Points lumineux• Apport de chauffages d'appoint électrique• Ajout d'une porte avec imposte au sommet de l'escalier• Construction et installation meuble de cuisine	



MAISON COMMUNALE DE GESVES

Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m²/RC : 11.229,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Bureau Stéphanie A. : placement de portes sur étagères • Remplacement du tapis vinyle dans le bureau des Taxes • Remplacement des valves, aménagements déco intérieure • Placement de vitres dans bureau des Taxes + bureau ALE 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage(s) des canalisations d'évacuation des eaux usées • Suite aux occupations de la Salle des Fêtes • Travaux d'entretien des sanitaires. • Réparation de stores dans divers bureaux. • Réparation porte bureau Population • Remplacement évacuation sanitaire salle communale • Assurer étanchéité des châssis dans plusieurs bureaux (Nathalie, Bourgmestre)

SALLE DES FETES DE GESVES

Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement système évacuation d'eaux usées des éviers • Appoint vaisselle • Remplacement halogènes et divers points lumineux



MAISON POLICE (1^{ER} ETAGE : SERVICES COMMUNAUX)

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC: 364,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Déménagement du mobilier, placement étagères murales chez Chantal, mobilier divers et tableaux • Remplacer planches WC 	Réparation sanitaires + fuite éviers

GARAGE COMMUNAL DE GESVES (ANCIEN GARAGE HAVELANGE)

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement locaux en vue de leur affectation par service • Transfert de mobilier divers • Ajout porte bureau mécano • Nettoyage du toit et recouvrement des parties horizontales en Derbigum d'un produit isolant • Démolition de la pointe du pignon du bâtiment annexe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage de toutes les canalisations d'eaux de toitures



CHAPELLE SAINT-HUBERT (GESVES)



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Evacuation du mobilier et de déchets de maçonnerie• Brosser les murs• Bâcher la toiture	

HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m²/RC: 3.782,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacer panneau de basket• Installation d'un boiler électrique dans local de nettoyage• Confection et installation système protection « manivelles »	<ul style="list-style-type: none">• Divers transferts de matériel de gym• Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison)• Entretien de l'éclairage des locaux (néons)• Rangement locaux et évacuation des encombrants• Réparation système d'élévation panneau de basket• Remplacement des panneaux de protection individuelle (mousses)• Réparation espaliers + mobilier (tables et bancs)



MAISON DE LA MUSIQUE

Ry Del Vau à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des vitres de la double porte d'entrée • Peinture des murs local piano • Remplacer boiler « grande pièce ONE » 	Interventions au niveau des sanitaires

RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE)

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Todi d'Jones : acheminer nouvelle vaisselle pour 100 personnes / évacuer ancienne vaisselle + achat armoires pour rangement • Démoussage du toit du local de la Fanfare 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de plusieurs vitres brisées Local Todi d'Jones • Réparation rampe d'accès Maison communautaire





Ry Del Vau à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 2 nouveaux blocs WC (cloisons bois, Gyproc, portes, éviers..) + évacuation eaux usées • Remplacer le circulateur principal de la chaufferie • Divers travaux de peinture • Ragréage du sol en vue pose d'un vinyle + pose • Chaufferie: isolation thermique du local – remplacement d'un circulateur • Isolation de tuyaux de chauffage • Maison des Jeunes ; réparation portes et pose nouvelles étagères 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de plusieurs vitres brisées • Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds • Démontage ancien boiler • Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage. • Réparation des 2 WC chimiques



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m²/RC : 12.137,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication d'un présentoir pour boîtes aux lettres + placement des nouvelles boîtes • Fabrication nouvelle porte local poubelles extérieur. • Couloirs communs : peinture des murs et plafonds cage d'escaliers, paliers 1^{er} étage + cage escaliers desservant la Ligue • Reconditionnement du couloir des communs de l'aile centrale : peinture des murs et plafonds + portes appartements + installation de nouveaux luminaires • Aménagement d'un <u>appartement au 1^{er} étage</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cuisines équipées, peinture des murs et boiseries, pose de luminaires ✓ Travaux électricité et sanitaires • <u>Appartement rez-de-chaussée</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ remise en état de l'appartement situé à côté de la rampe donnant accès à la cave. • Remplacement frigo encastré • Remplacement gouttières aile droite • Peinture et réparation portes et boiseries. • Peinture des murs et plafonds après nettoyage • Réparations sanitaires + portes cuisine • <u>Restaurant</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplacement plafond salle préparations froides ✓ Réparation des luminaires ✓ Diverses remises en état éclairage parking • <u>Nouvelle salle de réunion</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplacement serrure accès bloc sanitaire et cuisine • <u>Appartements Niveau 0 aile centrale</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplacement mitigeur SDB et mélangeur cuisine • <u>Appartement aile centrale</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Remplacement 2 mitigeurs • <u>Appartement Boudrissa</u> : 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques • Vidange récurrente du dégraisseur resto • Diverses interventions au niveau de l'installation électrique • Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière • Réparation et remplacement partiel du plancher du silo à bois de la Pichelotte – Réparation et modification des charnières des trappes de ce silo • Rafrâichissement de deux appartements en vue arrivée nouveaux locataires • Sécurisation porte accès Ligue Equestre suite effraction • <u>CPAS</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Datartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs ✓ Remplacement de plusieurs plaques de faux plafond ✓ Réparation des tuyaux d'évacuation d'eau sanitaire. Changer robinet évier. ✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées ✓ Réparer des stores + portes en verre intérieures + pose de cadres dans local accueil • <u>ADL</u> : réparation condamnation châssis • <u>Ancien Aquacenter</u> : évacuation déchets divers <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Appartement Ogier + Mme Servais</u>: déboucher et réparer (remplacer) canalisations eaux usées • <u>Ligue équestre</u> : <ul style="list-style-type: none"> ✓ entretien points lumineux couloir accès + escaliers ✓ Placer enseigne



<ul style="list-style-type: none"> ✓ remplacement 2 robinets mitigeurs • <u>Appartement DIANE Deviron</u> : ✓ remplacement d'un robinet + chasse WC • <u>Appartement Dohet</u> : ✓ réparation fuite d'eau terrasse • <u>Bureau Christine Sneppe</u> : ✓ installer des étagères • <u>Ligue Equestre Wallonie Bruxelles</u> : ✓ Réparations diverses sanitaires. Remédier dégâts occasionnés par travaux appartements 2eme étage. ✓ Déblayer local technique palier + changement serrure 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réparation WC (fuite sanitaire) + boiler dans cuisine ✓ Réparation porte d'entrée suite tentative effraction. ✓ Réparation store de Velux • <u>Bibliothèque</u> ✓ Déménagement mobilier + évacuation caisses documents et bouquins • <u>Bureau GAL</u> : ✓ réparation prises de téléphonie • <u>Salle de réunion</u> : ✓ réparation tables + transfert armoires métalliques
--	---

FOOTBALL DE GESVES



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m²/RC: 567,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
Remplacement de piquet et de traverses horizontales barrières normandes	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation du volet mécanique extérieur • Petites réparations sanitaires • Transfert nouvelle poubelle murale • Réparer mobilier vestiaires



SALLE HAUT-BOIS LA VIE



Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m²/386,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacer robinet du bar• Transfert mobilier (nouvelles tables et chaises)• Installation nouveau frigo refroidisseur	<ul style="list-style-type: none">• Diverses interventions au niveau du chauffage• Remplacement de la barre anti panique dans la cuisine.• Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine• Entretien et interventions chaudière• Appoints mazout de chauffage

SALLE SAINTE-CECILE A STRUD



Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m²/RC : 639,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Transfert nouveau mobilier• Réparation du plafond de la salle• Alimentation électrique triphasé d'une nouvelle cuisinière / tirer nouvelle ligne• Réparation importante chauffage (remplacement canalisation d'alimentation)• Remplacer les 2 réservoirs des WC	<ul style="list-style-type: none">• Entretien de la chaudière• Entretien des sanitaires• Remplacement de néons• Refixer radiateurs désolidarisés du mur



FOOTBALL DE HALTINNE

Rue de Han à 5340 HALTINNE

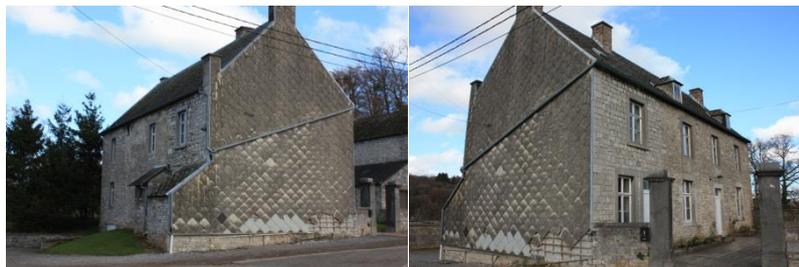
4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m²/RC : 654,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Interventions sanitaires – réparation système
fabrication eau chaude sanitaire / vestiaires

PRESBYTERE DE HALTINNE

Rue de Haltinne à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 527 L/1.077,00 m²/RC : 649,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Réfection pignon d'Haltinne (remplacement pignon
+ barrière de protection)



CENTRE RECREATIF DE MOZET (ANCIEN MAGASIN ET SALLE DES FETES)



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m²/RC:909,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Transfert nouveau mobilier• Pose lambris PVC dans les sanitaires• Cuisine : installer nouveau matériel Horeca : frigo, cuisinière et four (semi industriels)• Changer installation gaz alimentation cuisinière• Remplacement du boiler sanitaire électrique• Réparation du mur perpendiculaire façade arrière : rejointoyage moellons + hydrofuge• Réparation porte accès local Fête de mai suite effraction + remplacement barillet• Peindre un soubassement (pourtour de la salle)	<ul style="list-style-type: none">• Entretien luminaires• Entretien chaudière(s) CR Mozet + N°9• Entretien des châssis et portes d'accès extérieures/ peinture• Déblayer cagibi jouxtant la cuisine



GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m²/RC:1.653,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Début travaux création sanitaires extérieurs• Remplacement des marches et contremarches des escaliers desservant la terrasse• Préparation contremarches pour escaliers Grottes• Réparation et remplacement de spots + pose de treillis de protection installation électrique + pose béton de protection câbles• Evacuation matériel indésirable des Grottes• Confection et pose grille condamnation accès Grottes • Cuisine restaurant : divers aménagements + transfert matériel Horeca – Installation étagères• confection mobilier + peinture des murs• Aménagement d'un socle en béton (support citernes à mazout)	<ul style="list-style-type: none">• Entretien chaudière• Peinture des mains courantes desservant accès Grottes• Abattage et débitage arbre dangereux



CENTRE RECREATIF DE SOREE

Rue du Centre à 5340 SOREE

5 DIV/SOREE/5 A 171 R/763,00 m²/RC : 882,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Transfert nouveau mobilier • Installation d'un nouveau frigo + d'une cuisinière électrique • Réparation de l'escalier desservant les locaux de la Fabrique d'Eglise • Remplacement double vitrage dans cuisine 	Entretien des sanitaires et des luminaires

ECOLE DE SOREE

Rue de la Croisette, 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m²/RC:1.465,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
Pose de nouveaux bancs dans la cour de récréation (assise) + réparation palissade en bois Placement d'étagères Peinture couloir principal (suite pose nouvelle d'entrée) + mur classe Placement de lattes murales Diverses interventions sanitaires Intervention pour garantir étanchéité verrière du couloir et toit de la salle de gymnastique Placement panneaux pour occulter les poubelles de l'école Installer une palissade au fond de la cour de récréation Remplacement halogène pot extérieur Remplacement du toit de la Cyberclasse Créer un passage entre Cyberclasse et bâtiment contigu (percée mur)	Réparation nouvelle porte d'entrée + pose d'un arrêt Réparation pavés cour de récréation (cette cour de récréation est à reconditionner entièrement) Réparation de la clôture d'enceinte des jeux Entretien des sanitaires et des points lumineux (néons) Interventions diverses sanitaires + pannes chauffage



BATIMENT ANNEXE DE L'ECOLE DE SOREE

Rue de la Croisette à 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m²/RC : 654,00 €**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements en vue occupation par école de la Croisette • Peinture intégrale du bâtiment (murs, plafonds boiseries) • Remplacement vitres brisées • Démontage de l'ancienne SDB du rez-de-chaussée + aménagement local et création salle des profs avec pose d'un lavabo. • Remise en état des 3 escaliers + couloir desservant appartement 1^{er} étage + remise en état sanitaires + cuisine de cette pièce • 1^{er} étage ; réparation SDB et cuisine • Début travaux de peinture en vue modification des lieux (salle des profs, classe.) • Début déménagement matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation sanitaires et cuisine du rez-de-chaussée • Remplacement bruleur • Evacuation mobilier et acheminement de matériel.

ANCIENNE GARE DE SOREE

Rue Maubry à 5340 SOREE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> • Evacuer encombrants (brols) • Réparer les fuites sanitaires suite dégâts du gel (bouchonner tuyaux) • Condamner une porte / réparation porte d'entrée et changer barillet



ANCIEN PRESBYTERE DE SORÉE



Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m²/RC : 614,00€

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Installer nouvelles boites aux lettres• Préparation Dossier entretien toiture / condamnation cheminées	



FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 288 demandes annuelles traitées en 2014 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles**

Il est assuré par l'équivalent de plus de 2 hommes « temps plein » à concurrence de deux jours/semaine. Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers; bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission

ENTRETIEN DES CHAUFFAGES « MAZOUT »

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (sauf les chaudières équipées de brûleurs à 2 vitesses et des chaudières à condensation)

Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés - Aménagements de sécurisation et d'isolation thermique des chaufferies ; toutes les citernes sont équipées de « sifflets » de sécurisation dans le cadre de leur remplissage



GARAGE COMMUNAL**MATÉRIEL ET CHARROI**

Type de véhicule/marque	Carburant	1 ^{ère} mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
ADMINISTRATION COMMUNALE					
VW Sharan	Diesel	05/03 /2007	Occasion	2011	12500
VW Touran	Diesel	06/06 /2006	Occasion	2011	11490
VW Touran	Diesel	26/03 /2009	Occasion	2011	13000
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?
TRANSPORTS SCOLAIRES					
Ford transit ancien bus (à vendre)	Diesel	1997	Neuf	1997	22.700
Proxibus	Diesel	2009	Neuf	2009	
Car communal	Diesel	2010	Neuf	2010	173.000
ECO-CANTONNIER - ENVIRONNEMENT					
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000
Cityfort	Véhicule électrique 220 volts	2011	Neuf	2011	
CPPT- GARAGE-SERVICE POSTAL-DIVERS DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS					
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700
SERVICE ENTRETIEN BATIMENT					
Opel Movano tôle L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000
Renault Master benne Bâtiment	Diesel	2008	Neuf	2008	23000
Renault Master tôle L2 H2	Diesel	2011	Neuf	2011	23000
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500



Type de véhicule/marque	Carburant	1 ^{ère} mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
VOIRIES					
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09 /2010	Occasion	2011	147548
Renault double cab.benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000
Mitsubishi canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000
Camion Mercedes 1 824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
Cureuse de fossés	Prise force	2013	Neuf		
Grue Mecalac 714MW	Diesel	2013	Neuf		
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
SERVICE PLANTATION					
Tracteur tondeuse John Deere	DIESEL	1999	Neuf	1999	14.800
Tracteur faucheuse Fiat	DIESEL	1994	Neuf	1994	41.600
Nissan Terano II Jeep (à vendre)	DIESEL	1998	Occasion	2002	13.000
Remorque porte engins	Attache	2011	Neuf	2011	
Remorque base. RW	Attache	1999	Neuf	1999	3.966
Tracteur IZEKI	Diesel	2013	Neuf		
MATÉRIEL DIVERS - BÂTIMENTS					
Libellé	Carburant	1^{ère} utilisation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
1 Bétonneuse	Electrique	2009	Neuf		
MATÉRIEL DIVERS - VOIRIES					
1 Désherbeuse Vandaele	Prise force	2004	Neuf	2004	
Rouleau vibrant Bomag 75cm	Diesel	1995	Neuf	1995	
4 lames de déneigement	Hydraulique		Neuf/Occasion		
1 Trémie inox /Mercedes	Essence	2005	Neuf	2005	
Lame à neige Vandaele	Hydraulique	2012	Neuf	2012	
Trémie 5m3 Epoke	Roue suiveuse	2012	Neuf	2012	
Trémie 2m3 Acometis	Hydraulique	2012	Neuf	2012	
1 brosse mécanique	Prise force				



1 pompe à eau mécanique	Essence		Occasion	2001	
Libellé	Carburant	1^{ère} utilisation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
Scie mécanique à tarmac	Essence	1994	Neuf	1994	
Damme mécanique Wacker	Essence	1990	Neuf	1990	
2 groupes électrogènes	Essence	?	Occasion	2001	
1 transpalette pour grue		2000	Neuf	2000	
Plaque vibrante	Essence	2005	Neuf	2005	2.210
Scie à tarmac portative	Essence	2005	Neuf	2005	1.130
1 débroussailleuse démontable	Essence	2009	Neuf	2006	880
Aspirateur de feuilles	Essence	2005	Neuf	2005	4.000
Compresseur de chantier	Diesel	2009	Neuf	2009	12.000
SERVICE PLANTATION					
1 broyeur de branches	Prise force	2000	Neuf	2000	
1 tronçonneuse 046	Essence	2002	Neuf	2002	
1 tronçonneuses MS200T	Essence	2006	Neuf	2006	525
1 tronçonneuses MS361	Essence	2006	Neuf	2006	724
2 Débroussailleuses FS450	Essence	2003	Neuf	2003	
2 Débroussailleuses FS450	Essence	2006	Neuf	2006	1480
1 Tondeuse IZEKI	Essence	2010	Neuf	2010	970
1 Tondeuse Honda	Essence	?	?	?	?
2 Tondeuses Viking	Essence	2003/2004	Neuf	2003/2004	
Pulvérisateur 800L	Prise force	?	Occasion		
2 Pulvérisateurs à dos	Manuel	2004	Neuf	2004	
1 Souffleur de feuilles	Essence	2003	Neuf	2003	
Tronçonneuse MS201 STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
Taille haies HS 81R STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
Souffleur à dos BR 550 STIHL	Essence	2012	Neuf	26/06/12	
1 Taille haies	Essence	2003	Neuf	2003	
Traceuse de ligne	Essence	2005	Neuf	2005	14.493
1 Remorque porte traceuse	Attache	2006	Neuf	2006	1250
2 débroussailleuses	?	?	?	?	?
2 désherbeurs thermiques	?	?	?	?	?



TRAVAUX EFFECTUES SUR LE CHARROI AUTRE QUE L'ENTRETIEN DEPUIS DECEMBRE 2012

Libellé	Date	Réparation
Tracteur Fiat	Décembre 2012	Réparation fuite de Mazout - Electricité Gyrophare
Atmos compresseur		Réparation surpression circuit d'air (CDM Leuze)
Mercedes Actros		Réparation circuit électrique des feux de lames
Renault Master LIU593		Expertise du véhicule accidenté et préparation à son départ
Trémie Mercedes Inox	Janvier 2013	Réparation circuit électrique
Mercedes nouveau		Réparation circuit électrique lame neige
		Remplacement rétroviseur droit +gyrophare
JCB	Février	Réparation verrouillage du bac + électricité
Mercedes 1824	Mars	Réparation pont avant droit
		Réparation blocage de pont arrière
		Réparation système automatique de freins AR
Mercedes nouveau		Réparation trémie pliée
Mercedes 1824	Avril	Réparation circuit alimentation mazout
Tondeuse Viking (Kawasaki)		Remplacement embrayage
Tondeuse Viking (B&S)		Remplacement roue de traction et lame
Ganter		Remplacement embrayage volant moteur et bourrage de vilebrequin
Citroën C2		Remplacement embrayage
JCB	Mai	Entretien 7000 heures+ réparation freins
Mercedes 1824		Réparation cylindre de freins Ar droit + silentbloc barre stabilisatrice Ar
Groupe électrogène (Honda)		Réparation carburation
Broyeur de branches	Juin	Réparation de la commande hydraulique- divers réglage
Tondeuse Viking mot. Kawa		Remise en état complète + remplacement embrayage de lame (2 ^{TMc} fois)
Tracteur Fiat	Juillet	Réparation du châssis de la faucheuse
Master VJG852		Remplacement kit de distribution roulement arbre de transmission Nettoyage vanne EGR
Sharan		Remplacement compresseur de climatiseur
Trémie EPOKE		Réparation de l'épandeur pliée en hiver
JCB	Août	Remise en état hydraulique du bac av- Réparation 3 fuites d'huile
Tondeuse Viking		Démontage moteur suite au remplissage du réservoir par de l'eau
Unimog	Septembre	Remplacement embrayage + échappement
ICB	Octobre	Réparation hydraulique et électrique du bac avant
JCB		Réparation frein arrière chez Carma.
Mercedes 1824		Réparation arbre de transmission + garde boue arrière
Mitsubishi Ganter		Réparation démarreur + freins AR
Mercedes 1824		Remplacement démarreur
Ford transit		Remise en état arbre de transmission
Trémies Inox CZH900	Novembre	Réparation moteur bloqué Circuit électrique feux de travail graissage
Lame neige Vandaele		Réparation de la roue et son support plies en janvier
VW Sharan		Remplacement vanne EGR et serrure de hayon
Master VJG852		Réparation circuit ABS
Budget à prévoir pour 2014		Coût global estimé Tva comprise
4 tondeuses		4000€
4débroussailleuses		4000€
2 pulvérisateurs à dos		800€
Remplacement du 4x4 Nissan	Occasion	15000€
Remplacement Ford Transit	Ex Bus	
Cabine de sablage		1500€



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : JEAN-MARIE PAULET

TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Chemin des Coriats
- Rue de Space à Gesves
- Rue du Viviers Trainee
- Rue de Haltinne
- Try des Pauvres
- Drève des Arches
- Al Cassette
- Rue du Chaumont
- Rue des Baibes
- Rue des Bourreliers
- Rue du Rond-Bois
- Rue au Frechaux
- Bois du Haras

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

Pose de tuyaux dans les rues de la Chapelle, Fau Saint-Anne, Belle-Vue, Inzeculot, Tiers Saint-Martin, Les Forges, de l'Abbaye et Grande Commune.

Pose de bordure « filets d'eau » dans les rue Les Forges, Bellaire, Basses-Arches, du Manoir et Belle-Vue.



TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Rue de l'Abbaye, n°5 à Faulx-Les Tombes, raccordement égout (DEFOOZ), payé sur devis accepté
- Rue du Chaunois n°23 à 5340 Gesves, raccordement égout (DELHEZ-BRUMAGNE), payé sur devis accepté
- Rue Les Fonds, entre le n°15 et le n°19 à 5340 GESVES, raccordement égout (MEYS-HERNALSTEEN), payé sur devis accepté
- Drève des Arches, n°9 à 5340 Faulx-Les Tombes, placement filets d'eau (LIBION), payé sur devis accepté
- Rue Al Cassette, n°13 à 5340 Haltinne, placement filets d'eau(NAMUR), payé sur devis accepté

POSE DE TARMAC À CHAUD ET À FROID

94 tonnes de tarmac à chaud et 58 tonnes de tarmac à froid et 140 litres d'émulsion.



VIDANGES AVALOIRS

Ces travaux de vidange sont réalisés 4 fois par an, ce qui fait au total, pour chaque section de l'entité de Gesves :

- Faulx-les-Tombes : 240
- Gesves : 275
- Haltinne : 110
- Mozet : 105
- Sorée : 63

CURAGE DE FOSSÉS

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - Vieille Drève | - sur les Nooz |
| - Tienne Saint-Martin | - Rue des Chars |
| - Rue de Labas | - Try des Pauvres |
| - Rue du Grand Stet | - Rue de Reppe |
| - Pourrain | - Bas Pays |
| - Rue des Basses Arches | - Rue de Bonneville |
| - Drève des Arches | - Pont d'Aoust |
| - Rue de Space | - Rue Les Forges |
| - Rue de la Fabrique | - Rue Bellaire |



FAUCHAGE D'ACCOTEMENTS

260 km du mois d'avril au mois de novembre, ce qui représente 240 jours de travail (8.400 heures) et 1 équivalent temps plein.



SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol
- Adoucir les coussins berlinois : chemin de la Forêt, sur la Forêt



DÉNEIGEMENT

Sablage du 11 au 13 décembre 2013.

Quantité de sel et laitier utilisé : +/- 10 tonnes.



PLACEMENT DU RADAR PRÉVENTIF

20 décembre 2013	Rue Monty - Ciney vers Andenne
10 janvier 2014	Rue des Deux Chênes vers le centre de Mozet
17 janvier 2014	Parking AC Gesves vers RTG
24 janvier 2014	La Goyette vers l'école (30km/h temporaire)
31 janvier 2014	Rue de Bouyenon vers rue de Haut-Bois
7 février 2014	Basse Ramsée
25 février 2014	Rue du Chaurlis
7 mars 2014	Rue du Pont d'Aoust
14 mars 2014	Rue du Haras vers le haras
21 mars 2014	Rue de Labas vers strud (après le dernier Tige)
28 mars 2014	Rue Monty vers Ciney
4 avril 2014	Rue de Labas - près de chez Laurent
18 avril 2014	Trou Bouquiau
25 avril 2014	Rue de Hamel
2 mai 2014	Rue des Bonniers
9 mai 2014	Rue des Chars
16 mai 2014	Rue les Fonds depuis Pont d'Aoust vers Gesves
15 août 2014	Chaussée de Gramptinne à Faulx-Les Tombes
10 octobre 2014	Rue d'Haltinne vers Haltinne
24 octobre 2014	Rue de Muache



TONTE DES PELOUSES

- Terrains de Football : 4 terrains du mois d'avril au mois d'octobre (112 tontes)
- Cimetières : Gesves, Haltinne, Haut-Bois et Sorée
- Plaines de jeux : Ry del Vau à Gesves, rue de l'Eglise à Faulx-les-Tombes et rue du Centre à Sorée
- Centre récréatif de Mozet
- Pichelotte
- Centre récréatif de Sorée

Ce travail est réalisé par 2 hommes, à raison de 2 jours par semaine (59h/semaine).

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et Jean-Marie PAULET

± 20.000 kms, du 1^{er} janvier 2014 au fin décembre 2014.



PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 12.000 kms, du 1^{er} janvier 2014 au fin décembre 2014.

Le proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne.



CIMETIÈRES

Inhumation :

	Inhumation	Colombarium	Caveau préfabriqué&	Pleine terre	Dispersion
Gesves	22	3	11	3	5
Faulx-Les Tombes	6	1	3	1	1
Haltinne	5	1	3	4	1
Haut-Bois	7	1	3	3	0
Sorée	10	1	7	2	0
Mozet	4	1	3	0	0
Toral	54	8	30	9	7

Vente de concession :

	Colombarium	Caveau préfabriqué	Pleine terre
Gesves	4	1	3
Faulx-Les Tombes	1	1	1
Haltinne	1	0	1
Haut-Bois	0	1	2
Sorée	1	0	1
Mozet	2	0	0
Toral	9	3	8

Pose de caveaux aux cimetières de Gesves, Faulx-Les Tombes et Sorée.

Placement d'un ossuaire au cimetière de Gesves.



SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC



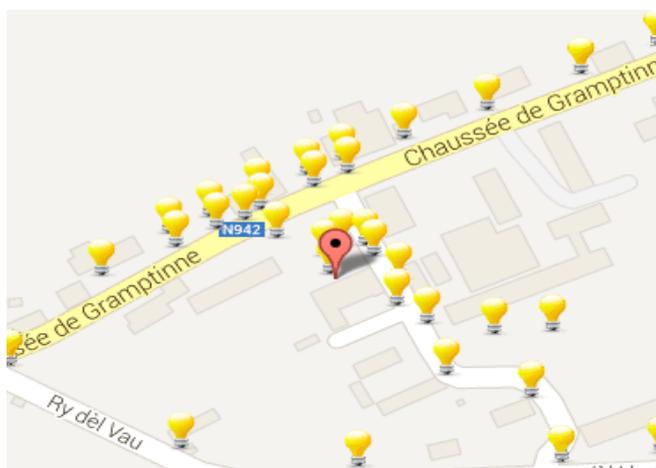
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : VALÉRIE BAYET

Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la nouvelle procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a chuté. En effet, beaucoup d'administrés ont attrapé le réflexe de relever le numéro d'identification du poteau d'éclairage défectueux pour en informer directement Ores par le biais de son site internet www.ores.net ou par le biais de son centre d'appel (078/78.78.00).

POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

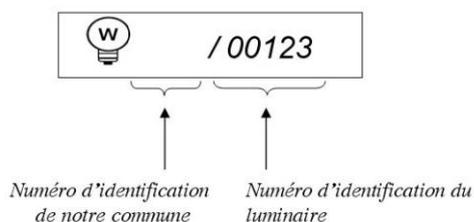
Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons désormais en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.



ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :



Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

SOTT se rendre sur le site internet www.ores.net, à la rubrique **Signaler un lampadaire en panne**, compléter les informations demandées et indiquer le numéro d'identification complet et/ou l'adresse du luminaire en panne, avec possibilité de demander à être informé de l'état d'avancement du dépannage à condition de renseigner notre adresse courriel.

SOTT s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : **083/670 335 (Mme Valérie Bayet) ou par courriel : urbanisme.gesves@publilink.be**

SOTT téléphoner au centre d'appel d'**ORES** au **078/78.78.00**



L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE POINTS LUMINEUX

Lieu	Libellé	Décision Montant TVAC
Les Forges 25-28 à Gesves	Déplacement d'un point lumineux	Refus car intérêt privé
Rue du Pont d'Aoust à Gesves	Ajout d'un point lumineux d'éclairage public	295,74 €
Rue de la Pineraie à Gesves	Ajout d'un point lumineux d'éclairage public	Renon au projet (crédits insuffisants + endroit non efficace)
Rue de Girembois 2 à Mozet	Remplacement d'un support en bois d'éclairage public vétuste	2293,64 €
Rue les Fonds 165 à Gesves	Ajout d'un point lumineux d'éclairage public	Reporté en 2015 (crédits insuffisants)

DEMANDES DE RÉPARATIONS

	2013	2014
Gesves	4	22
Faulx-les Tombes	21	31
Haltinne	19	10
Mozet	19	15
Sorée	0	8
Total	63	86



URBANISME



URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

URBANISME – audit interne 2014 (2013) arrêté au 30/11/14

Le volume de délibérations du conseil (3) et du collège à l'aide du module urb@web représente 649 (403) dossiers d'Urbanisme répartis sur 249 (CU1) + 400 « points URBANISME » pour un total communal de **2223** (2085) délibérations, lors de 38 (45) réunions du Collège. Plus d'un quart des dossiers communaux sont produits et instruits par le service de l'Urbanisme (2,5 temps pleins service URBA/16 TP autres services). Un temps plein supplémentaire doit être envisagé pour assurer un soutien en cas d'absence (maladie, congés) ; l'évolution prochaine du CODT et la révision de l'instruction des dossiers de classe 3 (environnementale) vont également dans ce sens.

Depuis 2002, le conseiller en Aménagement du Territoire et en urbanisme bénéficie de la subvention annuelle régionale de 30.000€ prévue par le Code par l'application cumulée d'un SSC, RCU et d'une CCATm, qu'il gère au quotidien avec l'aide du secrétariat de l'urbanisme.

PERMIS D'URBANISME	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nouvelles habitations	26	12	23	29	30	16	21
Nouvelles habitations multi logements	4	6	2	8	3	7	0
Extensions/Transformations habitation	39	20	17	36	40	25	18
Extensions/Transformations habitation avec création de logements	0	15	10	11	19	8	8
Autres : hangar, abri, garage, ...	51	55	32	26	34	41	36
Refus	26	8	15	19	18	18	12
Article 127-Utilité publique	7	10	5	13	13	13	6
TOTAL	153	126	104	142	157	128	101



Année 2014	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/Transformations habitation	Extensions/Transformations avec création de logements	Autres : hangar, abri, garage, ...	Refus	Article 127- utilité publique	TOTAL PU
Gesves	19	0	11	2	21	3	1	57
Faulx-Les-Tombes	2	0	4	3	9	3	3	21
Haltinne	0	0	1	3	1	3	1	9
Mozet	0	0	1	0	2	1	1	4
Sorée	0	0	1	0	3	2	0	6
TOTAL	21	0	18	8	36	12	6	97



PERMIS de lotir/urbanisation	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Année (2013) 2014	6	4	2	2	1	4	3
Gesves	(1) 1	<ul style="list-style-type: none"> Sierpont en cours (+ /-50 Logements) avec EIE commandée 					
Faulx-les Tombes	(0) 2	<ul style="list-style-type: none"> 21 lots pour habitations unifamiliales au Trou Renard/route Andenne avec EIE commandée 					
Mozet	(0) 0						
Haltinne	(2) 0	<ul style="list-style-type: none"> 2 modif. densification PL en ZHCR = + 4 Logements à Faulx 					
Sorée	(0) 0						
Total	(3) 3	> 70 lots destinés à l'habitat à venir					

NOTAIRES	Divisions de bien : (37) 31	Demandes de renseignements : (207) 185
-----------------	------------------------------------	---

CERTIFICATS D'URBANISME	
CU 1 (249) 226	CU 2 refusé (0) 0 CU 2 octroyé (0) 2 CU 2 en cours 1 Certificat Patrimoine 1

PRIME Réhabilitation Simple	2
PRIME Energie (chauffe-eau/vitrage/isolation)	23
PRIME Plantation haie feuillue/arrachage	0



INFRASTRUCTURES D'UTILITE PUBLIQUE ARTICLE 127 – AC = ADMINISTRATION COMMUNALE

- ORES, construction d'une cabine électrique rue de Muache à HALTINNE 12/08/2014
- ORES-ASSETS, construction d'une cabine électrique rue de la Pichelotte à GESVES 12/08/2014
- AC, aménagement de la place route de Jausse et rue de l'Eglise à FAULX-LES-TOMBES 26/11/2014
- AC, réalisation d'une construction modulaire (3 modules) et régularisation d'une construction modulaire attenante (2 modules) rue des Ecoles à FAULX-LES-TOMBES **EN COURS**
- SOCIETE AGRICOLE ET FORESTIERE D'ARVILLE, déplacement d'une cabine haute tension chemin d'Arville à FAULX-LES-TOMBES **EN COURS**
- GESTIONNAIRE DU DOMAINE DE MOZET, implantation d'un module didactique découverte nature et d'un rucher didactique rue du Tronquoy à MOZET **EN COURS**

ACTIVITÉS DE LA CCATM

En 2014, 14 séances plénières de la CCATm ont eu lieu, dont 5 séances spéciales consacrées à la révision du SSC et du RCU. Une subvention annuelle régionale de 5.000€ reste acquise. Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les dérogations à caractère exceptionnel (articles 110 à 113), soit 53 avis, un résultat inférieur (- 10) à 2013. Les dossiers d'urbanisme ont été proposés d'initiative et par le Collège communal qui a la faculté de consulter la CCATm pour tous les permis d'urbanisme ou d'urbanisation.



FORMATION CONTINUE

Les séminaires techniques, colloques et réunions de travail (PCDN, CRHM, campagnes de protection Faune-Flore) participent à la formation du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme :

- ☞ Formations CPDT, obligatoires par décret ministériel, session 2013 pour les conseillers en aménagement du territoire et en urbanisme - CATU, Conférence Permanente au Développement Territorial, 7 journées/an ;
- ☞ Subvention annuelle régionale de 30.000€ ; SESSION ANNULEE en 2014.



SERVICE PARTAGÉ

- Accueil de stagiaires issus de formations axées sur l'environnement (Baccalauréat l'Hepnam, Ciney) dans le cadre de l'étude des pressions anthropiques sur le Triton crêté sur la commune de Gesves (Sorée) ;
- Analyse des propositions des auteurs de projets dans le cahier de charges pour la révision du RCU et SSC ;
- Cartographie des parcelles non bâties dans la mise en œuvre de la taxation en zone d'habitat à caractère rural ;
- Recherche des parcours d'égouttage/aqueduc en phase d'équipement triennal ;

INFORMATIQUE ET CARTOGRAPHIE



La digitalisation des données, de même que l'acquisition de nouvelles couches d'informations, est continue. L'« Upgrade » du matériel informatique et logiciel optimisés aux exigences du service urbanisme complètent le dispositif :

- Equipement du logiciel "Urb@Web" et outil cartographique "Urb@GIS" avec l'utilisation d'outils "Open Sources", la base de données PostgreSQL et les liaisons vers des logiciels de bureautique Open-Office et MS Office ;
- Licences cartographiques ArcView 3.2 et licence ArcGIS 8.1 (ESRI) augmentées par une licence supplémentaire ArcView 10.0 + solution mobile de type ArcPad pour les relevés de terrain ;



Législation relative au Code en application sur le territoire communal en 2014

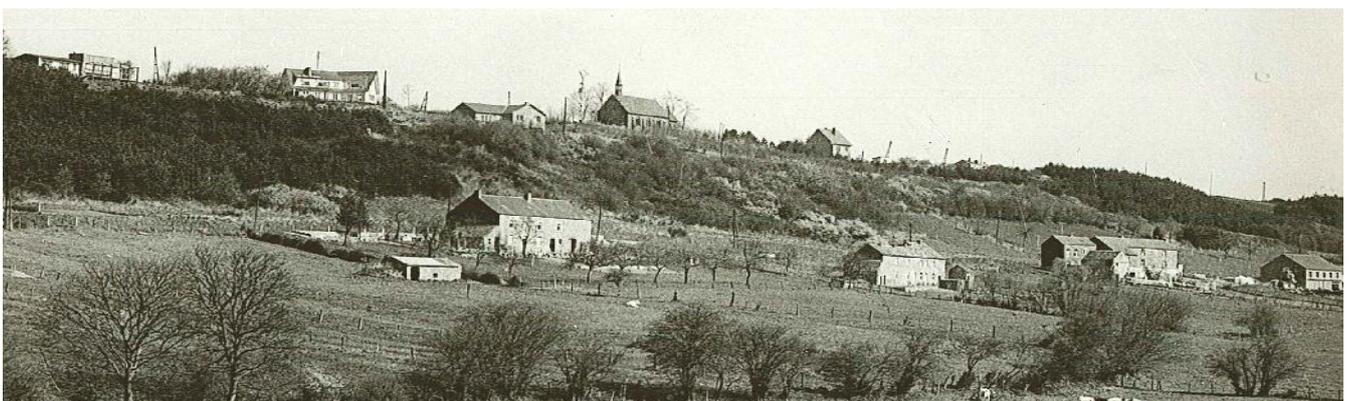
- Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie en vigueur ;
- Le **plan de secteur** de Namur adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14/05/1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le territoire communal ;
- Pas moins de 200 références à des prescriptions de **lotissements** non périmés autorisés par permis de lotir/urbanisation s'appliquent conformément à l'article 107;
- Un périmètre classé « **ensemble architectural** » en date du 11/05/2009 (M.B. 03/08/2009) à Mozet village;
- Le **règlement général sur les bâtisses en site rural** est applicable sur le territoire où est situé le bien en vertu de l'Arrêté Ministériel du 27/12/98 et du 22/08/03 fixant le périmètre pour PETITE GESVES - du 30/12/2009 fixant le périmètre et la tonalité de maçonnerie « jaune paille d'avoine » ou « ocre jaune » pour SOREE - du 27/11/2006 fixant le périmètre pour STRUD - du 27/11/2006 fixant le périmètre pour MOZET;



- Le **schéma de structure communal** adopté par le conseil communal du 12 décembre 2003 et entré en vigueur le 14/04/2004 produisant ses effets sur le territoire communal ; EN REVISION
- Le **règlement communal d'urbanisme** adopté définitivement par le conseil communal du 22 mars 2006, approuvé par Arrêté Ministériel du 20/07/2006 (M.B. 20/09/2006), est en vigueur sur l'ensemble du territoire communal où est situé le bien et contient tous les points visés à l'article 78, § 1er du Code précité; EN REVISION
- L'Arrêté Ministériel du 22/08/2008 (M.B. 03/10/2008) faisant entrer la commune de Gesves en régime de **décentralisation** en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme;
- La présence de sites **Natura 2000** visé par l'article 1bis alinéa unique 18° de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, modifié par le décret du 6 décembre 2001 relatif à la conservation des sites Natura 2000 ainsi que de la faune et de la flore sauvages, site N° BE35005 « Bassin du Samson », 1.242 ha;



- La présence de périmètres de protection, établissant les **zones de prévention rapprochée et éloignée** des ouvrages de prise d'eau souterraine de catégorie B dénommés « Houte E1 et Houyoux G1, désigné par arrêté ministériel du 20 décembre 2005; « Campagne P1 », désigné par arrêté ministériel du 09 mai 2003;
- La présence des **zones à risque d'aléa d'inondation** faible-moyen-élevé par débordement de cours d'eau des sous-bassins hydrographiques de la Meuse Amont et de la Meuse Aval adoptée par le Gouvernement wallon le 15 mars 2007 (M.B. 30/03/2007) ;
- Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** de la Meuse Amont et de la Meuse Aval, approuvé par Arrêté Ministériel du 29/06/2006 et entré en vigueur le 15/09/2006;
- La **Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité** (CCCATm) et son Règlement d'Ordre Intérieur arrêtés en date du 14/02/2008; modifiée les 07/12/2009 et 21/04/2011 ;
- Une partie de la commune de Gesves est reprise dans le périmètre du **plan particulier d'aménagement** n°1 de Mozet-Village approuvé par arrêté royal du 12/10/1962 et qui a cessé de produire ses effets pour le périmètre précité, « abrogé » par arrêté ministériel du 20/03/2003 ;
- Une partie de la commune de Gesves est reprise dans le périmètre du **plan particulier d'aménagement** n°2 de Goyet approuvé par arrêté royal du 12/10/1962 et qui a cessé de produire ses effets pour le périmètre précité, « abrogé » par arrêté ministériel du 30/12/2009 ;
- Une partie de la commune de Gesves est reprise dans le périmètre du **plan communal d'aménagement** du Gueusseaux approuvé par arrêté ministériel du 02/05/2003 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le périmètre précité;
- Les **sites classés** des Rochers de Goyet (AR 01/10/1976), les Rochers « Demoiselles » (AR 09/11/1976), les Rochers « de Roquimont » (AR 04/10/1974), l'ensemble formé par le château de Haltinne et ses abords (AR 11/08/81), Mont Sainte-Marie (AR 30/11/1960), Tour du Royer (AR 05/01/1979), l'ensemble formé par l'église romane de Strud (AR 10/08/48) et ses abords (AR 29/11/82), l'ensemble formé par l'abbaye de Grand-Pré (AR 03/08/56 pour le porche, AR 03/09/1997 pour le canal souterrain), et ses abords (AR 13/06/89) avec l'ancien Moulin et ses abords (31/03/1992) ;



ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE



ENVIRONNEMENT & AGRICULTURE

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN

CONTREMAITRE : PIERRE ANDRE

ENVIRONNEMENT

GESTION ADMINISTRATIVE

Gestion des cours d'eau

Comme chaque année, plusieurs actions ont été menées sur nos cours d'eau, en collaboration avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse et avec le Service Technique Provincial, notamment sur les ruisseaux de Labas (stabilisation des berges et renforcement d'un pont – suite dossier 2013) et du Strouvia (suppression et renouvellement d'une passerelle).

Enquêtes publiques

2014 a vu la tenue de deux enquêtes publiques :

- Projet de rapport d'Evaluation Environnementale Stratégique (FEDER) 2014-2020
- Programme opérationnel pour le secteur de la pêche (2014-2020)

Loisirs dans les bois et sur nos sentiers et chemins communaux

Ces données étaient, auparavant, reprises dans le chapitre « Autorisations – Manifestations ».

Nbre d'autorisations délivrées pour	2010	2011	2012	2013	2014
La cueillette de myrtilles, champignons dans les bois communaux	23	23	30	9	9
Les promenades organisées sur nos sentiers et chemins publics	21	20	24	21	20

CONSERVATION DE LA NATURE ET SENSIBILISATION

Collaboration avec les partenaires environnementaux

La Commune de Gesves est impliquée dans plusieurs dossiers touchant à l'environnement en collaboration avec des partenaires extérieurs.

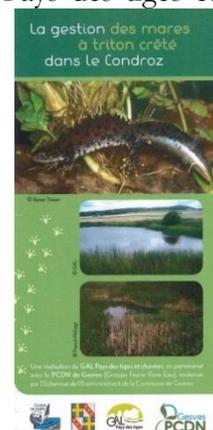
Il s'agit notamment de l'Asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse. Cette année a permis de démarrer les actions prévues dans le Protocole d'accord 2014-2016 (réhabilitation de la pompe Fechaire, Journées wallonnes de l'eau, verdissage des fossés (projet PCDN), clôture des berges des ruisseaux,...).

Nous avons par ailleurs participé à deux Comités locaux « Bassin du Samson ».



Une collaboration efficace est également menée avec le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des tiges et chavées. Plusieurs actions ont été menées dans ce cadre et notamment :

- Poursuite de l'amélioration de notre fauchage tardif par l'installation d'arbres haute-tige et de haies indigènes
- Inventaire des mares à triton crêté et édition d'un dépliant pour la bonne gestion de ces mares



PCDN

La dynamique du PCDN, initiée dès 2009, a été poursuivie activement en 2014, avec l'introduction de demandes de subvention au SPW, pour les projets suivants :

- Fonds « Nature à lire »
- Ludo'Nature
- Gestion des invasives
- Création de nouvelles « bannières »
- Verdurisation des fossés
- Verdurisation de l'ancien cimetière de Sorée
- Création d'une zone « nature » témoin à la Pichelotte
- Création de balades de 3-4 km
- Amélioration du balisage des sentiers publics
- Valorisation du verger conservatoire



Plusieurs projets ont ainsi pu être mis en œuvre, également à partir des subventions obtenues pour 2012-2013 : clôture de l'agenda nature (activités « nature » à destination des enfants, familles ou adultes débutées en septembre 2013), inventaire du Triton crêté dans les mares de Sorée, Gestion des plantes invasives, mise à jour de la bibliographie du « Fonds Nature à lire », etc...



Manifestations nature

Comme chaque année, le Service Environnement & Agriculture met sur pied, ou participe à, plusieurs manifestations touchant à la conservation et à la promotion de la nature.

Cette année, nous avons donc organisé

- une opération « d'aide à la migration des batraciens » avec une séance d'information à l'école de l'Envol
- participation aux « Journées wallonnes de l'eau » (conférences sur les batraciens de nos régions et sur les mares naturelles)
- participation à « Rendez-vous sur les sentiers » avec l'organisation d'une promenade à la découverte des insectes aquatiques
- une opération « pressage de pommes » à destination des écoles (239 enfants gesvois y ont participé), des citoyens (trois après-midi de pressage) et pressage de pomme pour obtenir du jus pour les réunions communales
- une opération « Journée de l'arbre » (2014 : année du Sorbier) avec une distribution de plants d'arbres et arbustes mellifères à tous les gesvois sur le site de la Pompe Fechaire



SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT & PROPRIÉTÉ

L'équipe

Le Service technique, sous la responsabilité d'un contremaître, est composé de deux équipes de deux ouvriers.

Les premiers, N. Borsu et S. Delrée, sont engagés sous contrat PTP « éco-cantonniers » et s'occupent principalement d'assurer la propreté publique (ramassage des poubelles publiques, des déchets le long des voiries etc,...). Ceux-ci sont arrivés en fin de contrat au 4^{ème} trimestre 2014. Ils ont immédiatement été remplacés par D. De Viron et A. François.

Les seconds, A. Rowet et D. Thonnard, sont engagés grâce au plan régional « Wallo'net » et ont notamment pour mission l'entretien des sentiers et chemins touristiques, leur réhabilitation, et le soutien aux projets liés à l'environnement (PCDN, Biodi'hap, actions du GAL,...).



Acquisition de nouveau matériel

Afin d'améliorer la qualité de l'outillage de ce Service technique, des marchés publics ont été lancés pour l'achat de deux tondeuses, deux débroussailleuses et un désherbeur thermique.

Les réalisations courantes

- Sentiers de promenade : Entretien et aménagement des promenades, balisage et vérification de toutes les promenades, balisage de nouvelles promenades (deux balades PCDN), accueil lors de promenades organisées par des partenaires extérieurs, ...
- Espaces verts : Tonte et entretien des espaces verts communaux (écoles, aires de repos, de détente, des plaines de jeux et des sites de la Pichelotte, du Verger conservatoire, du Bois didactique, poursuite de la plantation sur des zones de fauchages tardifs, entretien des éléments du projet Biodi'vap, pose de barrières à batraciens,...
- Manifestations : Aide au montage et à l'installation des infrastructures (tentes, grilles,...) pour l'opération Village Ouvert et Fleuri, la journée « Rendez-vous sur les sentiers », la journée de l'arbre et le marché de Noël, organisation (par le Service ou en partenariat) de l'ensemble de ces manifestations.

Les nouveaux aménagements

- aménagement du site de la Pompe Fechaire : cette initiative du Conseil Communal des Enfants, soutenue par la Commune et par le Syndicat d'Initiative, a permis la complète restauration de cette pompe à eau, de sa voie d'accès ainsi que des abords verdurisés (zones de pelouse, de pré fleuri, création d'une mare, installation d'une clôture). L'inauguration de la pompe a eu lieu fin juin 2014 en présence des autorités locales, des riverains partenaires du projet et de la population locale. Ce projet est également parrainé par trois écoles de Gesves qui travaillent actuellement à la création de panneaux didactiques sur la pompe, son histoire, son utilité, etc...
- finalisation du site de l'aire de repos des Sources d'Arville : dossier initié il y a quelques années et terminé en 2014. La zone de repos a été clôturée, semée de pelouse. Une table de pique-nique ainsi qu'un panneau d'information ont également été installés sur le site.



AGRICULTURE

Recensement agricole

Depuis 2012, dans le cadre de la simplification administrative, le SPF Economie, PME, Classes Moyennes et Energie organise lui-même le recensement agricole.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbre d'exploitations avec une production agricole	59	58	57	57	51	50	50
Superficie agricole utilisée (en ares)	311.636	312.931	309.940	313.491	277.054	279.549	280.031

Cultures et occupation du sol (en ares)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Terres arables	192.692	196.865	187.424	185.907	165.215	183.477	183.186
Céréales pour le grain	101.485	111.766	104.860	100.770	87.679	92.804	91.736
Cultures industrielles	44.031	40.297	36.990	42.878	28.725	30.620	40.731
Pommes de terre	1.700	425	1.810	898	NC	1.330	351
Légumineuses récoltées en grains secs		0	0	325	1298	0	0
Légumes en plein air	12.228	8.447	6.394	5.801	6.831	8.005	5.594
Jachères	14.028	7.043	5.564	5.446	5.174	6.546	5.618
Superficie toujours couverte d'herbe	117.900	115.017	121.468	126.539	111.826	96.056	96.845
Cultures sous serres	9	14	13	10	NC	16	0

Composition des cheptels	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbre de bovins	4.092	4.260	4.141	4.464	4.564	4.325	4.513
Nbre de porcs	NC	NC	NC	2.000	0	2.000	0
Nbre d'ovins	822	683	850	839	99	NC	NC
Nbre de caprins	NC	5	NC	2	0	3	NC
Nbre d'équidés	116	NC	NC	126	NC	NC	NC
Nbre de volailles	391	189	134	40.147	178	40.158	NC

NC : donnée non communiquée

Commission agricole

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission agricole n'a heureusement pas dû être convoquée en 2014 (c'était déjà le cas en 2013).

Néanmoins, rappelons qu'en décembre 2013, une réunion de la Commission s'est tenue sur le sujet de l'enquête publique sur le Plan de Gestion Durable de l'Azote en agriculture ainsi que sur les arrêtés du Gouvernement wallon portant sur les clôtures de berges et les subventions qui y seront assorties. Cette action a eu lieu en partenariat avec l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse, l'Asbl Nitrawal.



Nous invitons également les agriculteurs de nos communes voisines (Assesse et Ohéy)



Collecte des bâches agricoles

Les informations concernant cette action visant à faciliter la récolte des bâches agricoles, liens et big bag, ont été communiquées sur notre territoire au mois de mai. Cette année, le BEP a modifié l'organisation des récoltes en réduisant les lieux de dépôts aux seuls parcs à conteneurs de leur ressort.

Clôture des berges

Dans le cadre du projet de coopération du GAL Pays des tiges et chavées, portant sur des actions d'aide aux agriculteurs en matière de clôture des berges et d'abreuvement du bétail, deux exploitations gesvoises ont pu participer au projet en 2013. La première est située aux sources du Samson, l'autre sur le ruisseau des Fonds de Gesves. Ces deux dossiers ont été finalisés courant 2014.



Par ailleurs, grâce à l'Asbl Contrat Rivière Haute-Meuse qui a engagé un technicien pour ce projet, plusieurs agriculteurs gesvois ont été accompagnés (visites de terrain, aide à la rédaction et à l'introduction des dossiers de demande de subsides) dans leurs démarches pour émarger aux subventions liées à la pose de clôtures sur les berges de cours d'eau pâturés par le bétail et d'installation de systèmes d'abreuvement pour celui-ci.



ENVIRONNEMENT & URBANISME



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

Le permis d'environnement en quelques mots...

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

(Art. 10. § 1^{er}. Nul ne peut exploiter sans un permis d'environnement un établissement de classe 1 ou de classe 2 [à l'exception des cas visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.]

- Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant peu d'impact.

(Art. 11. Nul ne peut exploiter un établissement de troisième classe sans avoir fait une déclaration préalable...)

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance.

Cette année, 21 dossiers (de classe 3 principalement) de cessation ou cession d'activités ont été enregistrés.

PERMIS UNIQUES

Cette année, un dossier de permis unique est en cours pour la régularisation d'une centrale à béton. Le même demandeur avait obtenu un octroi partiel le 11/10/2013 pour cette régularisation et seuls l'atelier de fabrication métallique, la demande d'extension d'un hangar et le maintien en activité d'un hangar destiné à l'entreposage et l'entretien de matériel agricole avaient été octroyés.

Les plans ont été revus en fonction des remarques formulées lors de la décision d'octroi partiel des Fonctionnaires délégué et technique. Le dossier est en cours et la délivrance du rapport de synthèse est prorogée et devrait intervenir à la mi-décembre de cette année.





Concernant le permis pour la construction et l'exploitation d'un parc éolien de 6 éoliennes sur les communes de Gesves et Ohey (campagne de Borsu) qui faisait l'objet d'un recours contre la décision de refus des fonctionnaires technique et délégué intervenue le 14/08/2013, a été octroyé par arrêté ministériel en date du 17/01/2014. Ce dossier fait à nouveau l'objet d'une procédure de recours.

Une requête unique au Conseil d'état a été initiée par 5 riverains et les Communes de Gesves et Ohey se sont portées co-requérantes à cette requête en avril 2014.

Le premier arrêt du Conseil est intervenu le 30/09/2014 et rejette la demande de suspension de l'exécution de l'acte attaqué.

En date du 20 octobre 2014, le Collège communal a décidé de confirmer la poursuite de la procédure en annulation.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Un permis d'environnement a été octroyé en date du 7/4/2014 sur avis du Fonctionnaire technique pour un établissement temporaire : chantier d'enlèvement et décontamination d'amiante.

Certaines salles communales nécessiteraient soit un permis d'environnement, soit une déclaration de classe 3. La capacité d'accueil est déterminante pour le classement.

Le département des permis et autorisation de la région wallonne est en train de rédiger une note afin d'éclaircir le sujet. Des informations complémentaires doivent encore intervenir avant que nous puissions disposer de cette note.

A ce jour, 7 salles ont fait l'objet d'un rapport du service d'incendie (aux fins de déterminer les capacités d'accueils). Des délais allant de 3 mois à 1 an ont été fixés pour la mise en ordre de celles-ci. Les activités peuvent être maintenues durant ces délais.

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15^{ème} jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30^{ème} jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations.

Depuis l'année 2003, on relève 461 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.



Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	2	1	54
Total	88	251	60	35	27	461

Les chiffres de 2014 sont arrêtés au 1^{er} décembre 2014.

Depuis fin 2013, un riverain souhaitait régulariser sa situation administrative concernant sa détention de 5 serpents.

La législation de l'époque exigeait l'introduction d'un permis d'environnement quasi au même titre qu'un parc zoologique et était en vue de modification.

Cette année, c'est chose faite et ce riverain a pu recevoir sa déclaration de classe 3 enregistrée.



Orthriophis taeniurus ou Serpent-Ratier est une espèce de serpents de la famille des Colubridae

La détention des nouveaux animaux de compagnie a fait l'objet d'un vade-mecum disponible à l'adresse : http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/aerw/pe/circul/20140407_NAC_Vade_mecum.pdf

Un projet particulier de déclaration pour une unité d'épuration individuelle des eaux usées a permis de déceler une incohérence entre les normes intégrales et sectorielles applicables en la matière et la réalité de terrain ; de plus, une annulation du Conseil d'Etat a impacté l'une des modifications de ces dernières.

Le collège a délibéré sur le sujet en date du 12/11/2014 et a sollicité l'intervention du Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire en vue de rétablir un équilibre des normes. Ce dernier nous a informés ce 28 novembre de la personne en charge du suivi de notre demande.

Le Fonctionnaire technique quant à lui a été sollicité pour soutenir l'initiative de la commune de Gesves.



URBANISME

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1

Au 30/11/2014, **226** certificats d'urbanisme numéro 1 ont été réalisés contre 249 au 31/12/2013 (dont 27 ont été réalisés en janvier et février 2014).

Au 2/12/2014, 22 demandes sont encore à traiter sans tenir compte des demandes devant encore probablement être introduites d'ici le 31/12/2014.

Les délais de délivrance sont de 40 jours à dater de la réception des demandes.

RÉUNION D'INFORMATION DU PUBLIC

Un projet de permis d'urbanisation du terrain sis à Gesves, entre les rues de Sierpont et de la Pinaie, fera l'objet d'une réunion d'information le 16 décembre 2014. Ce projet nécessite une étude d'incidence sur l'environnement.

Un second projet de permis d'urbanisation vient d'être signalé pour les rues Trou Renard et Route d'Andenne à Faulx-Les Tombes. Une réunion d'information du public interviendra en janvier 2015.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE ADMINISTRATIVE

Pour rappel, en date du 6 juin 2012, le Conseil communal avait arrêté le nouveau Règlement général de police qui est rendu obligatoire depuis le 27 juin 2012.

Outre de minimes modifications de texte et suppressions de certains articles dans le titre I relevant de l'article 119bis de la NLC, le volet délinquance environnementale concernant les infractions de la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie était intégré dans la partie II.

La législation en matière de sanctions administratives communales a été modifiée par la loi du 24/6/2013 qui est applicable depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'adaptation du RGPA actuel à cette nouvelle loi sera proposée prochainement au Conseil communal.



GESTION DES DECHETS



GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Afin d'optimiser la qualité et de réduire la quantité des déchets ménagers, divers services de collectes sélectives et des endroits de recyclage sont proposés par la Commune :

RAMASSAGES PORTE A PORTE

- ~ des ordures ménagères (tous les lundis)
- ~ des déchets biodégradables (tous les lundis)
- ~ des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)



- ~ des PMC (1 fois tous les 15 jours)
- ~ des papiers – cartons (1 fois par mois)

Modification des jours de collectes pour 2015 – Tous les mardis

Tableau des collectes GESVES 2015

→ FAULX-LES-TOMBES, GESVES, HALTINNE, MOZET, SOREE

ATTENTION
au changement de
jours de collecte

	Déchets ménagers & déchets organiques	Papiers & cartons	PMC
janvier	6, 13, 20, 27	23	5, 19
février	3, 10, 17, 24	20	2, 16
mars	3, 10, 17, 24, 31	20	2, 16, 30
avril	7, 14, 21, 28	17	13, 27
mai	5, 12, 19, 26	22	11, 29
juin	2, 9, 16, 23, 30	19	8, 22
juillet	7, 14, 28	17	6, 20
août	4, 11, 18, 25	14	3, 17, 31
septembre	1, 8, 15, 22, 29	11	14, 28
octobre	6, 13, 20, 27	9	12, 26
novembre	3, 10, 17, 24	6	9, 23
décembre	1, 8, 15, 22, 29	4	7, 21

Les dates reprises en rouge signalent un jour de passage inhabituel

Mardi

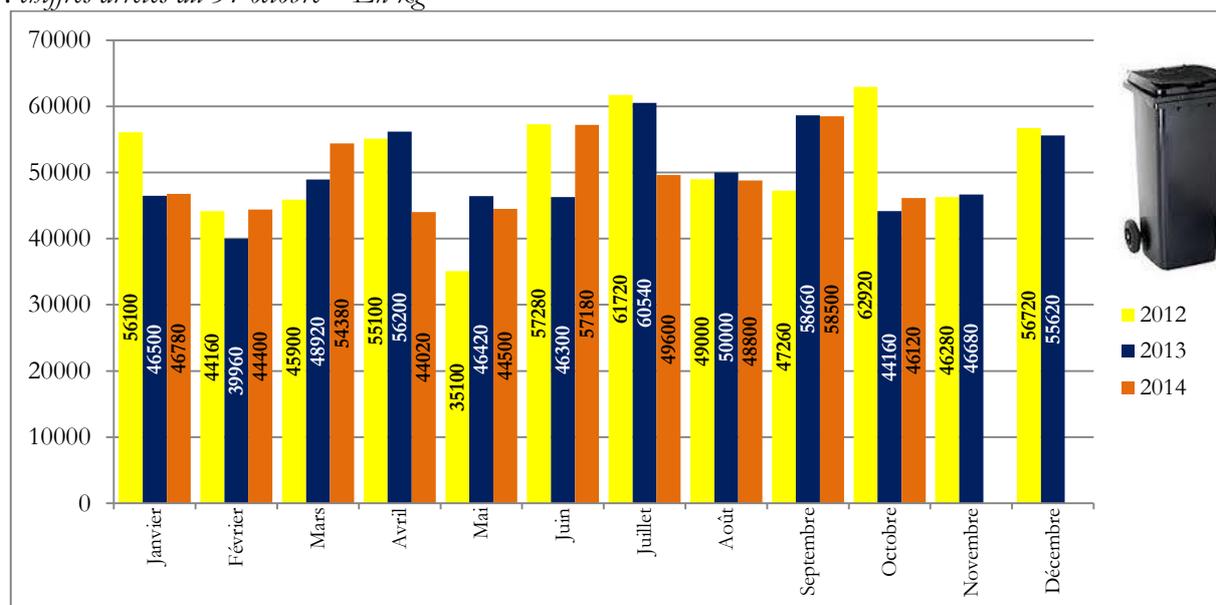
Vendredi

Lundi



DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2014 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En kg



Pour l'année 2014, la taxation est la suivante :

<u>PARTIE FORFAITAIRE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
55,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
70,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
70,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
95,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
105,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
15,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,30 € par kilo supplémentaire	et	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

Revenu d'Intégration Sociale et Minimum garanti aux personnes âgées

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 ^e)	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne



DÉCHETS ORGANIQUES

Elle est organisée depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés tous les lundis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

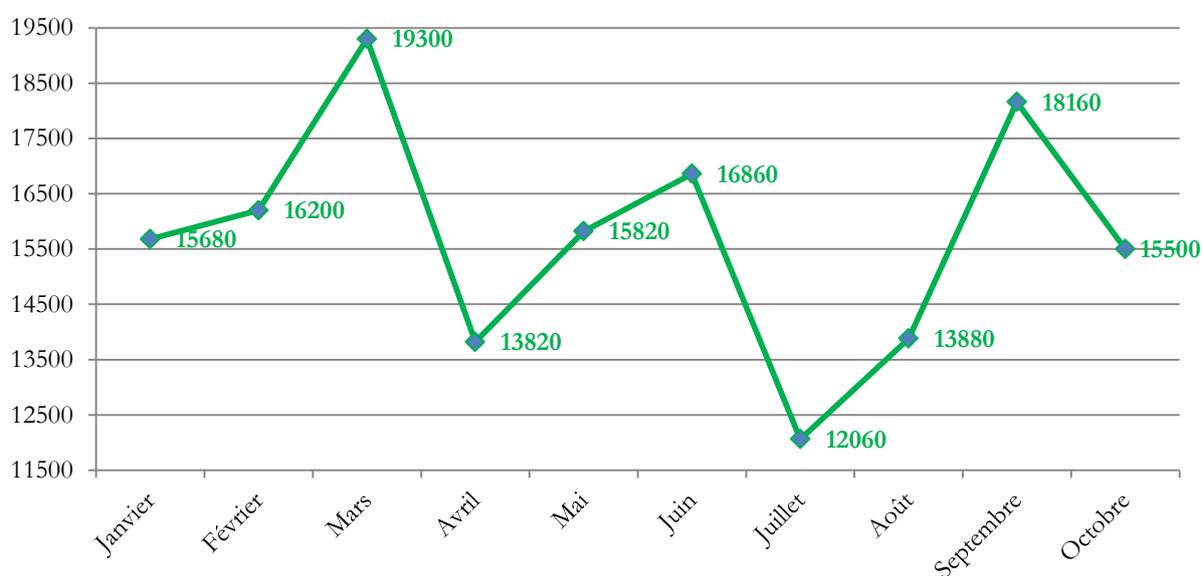


Les sacs réglementaires sont clairement identifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

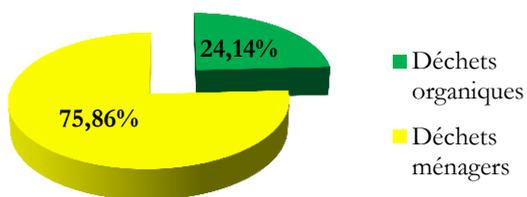
Ils sont en vente au prix de 2,50 € le rouleau de 10 sacs dans près de 250 commerces en province de Namur et également au service population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

2014 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En kg



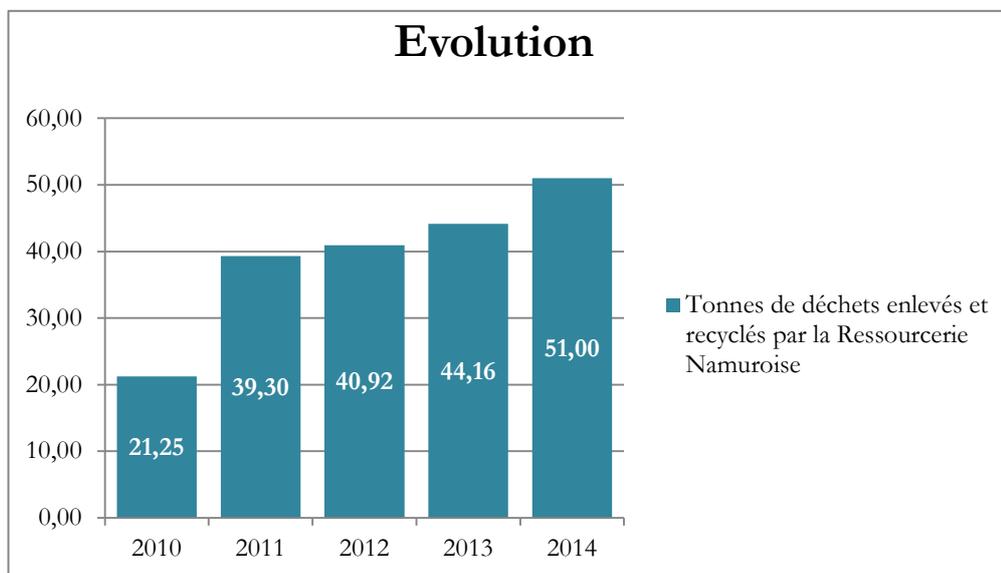
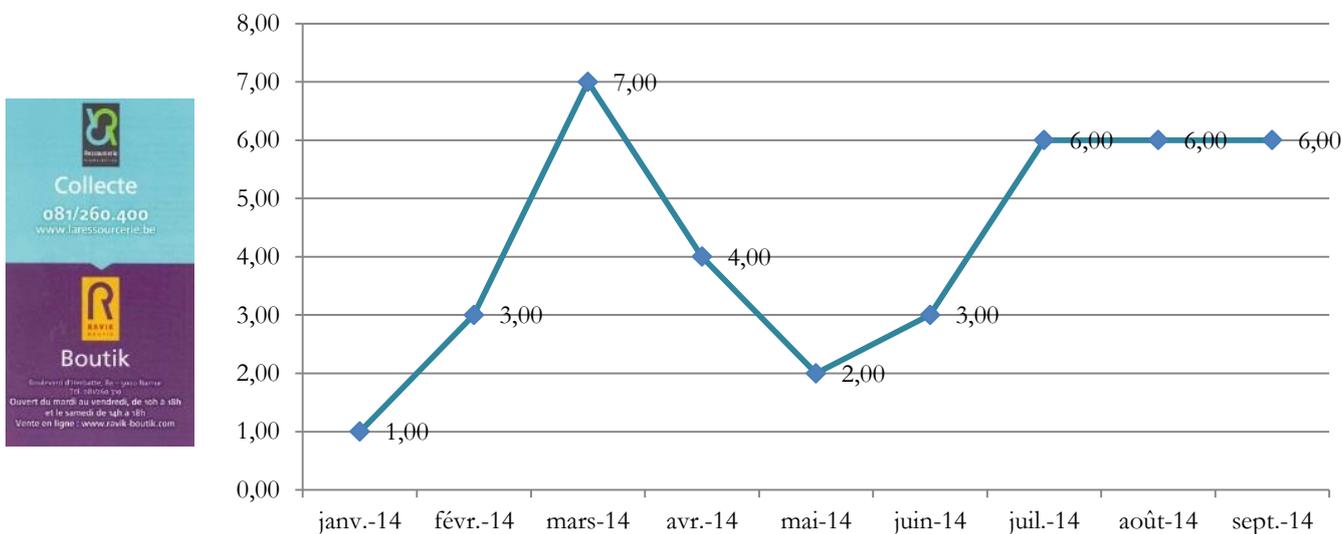
Répartition 2014



ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, La Ressourcerie Namuroise assure seule, l'enlèvement des encombrants en porte à porte. C'est une SCRL à finalité sociale. Une convention a été signée avec notre commune. Les gesvois ont, par ce fait, accès gratuitement à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

2014 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



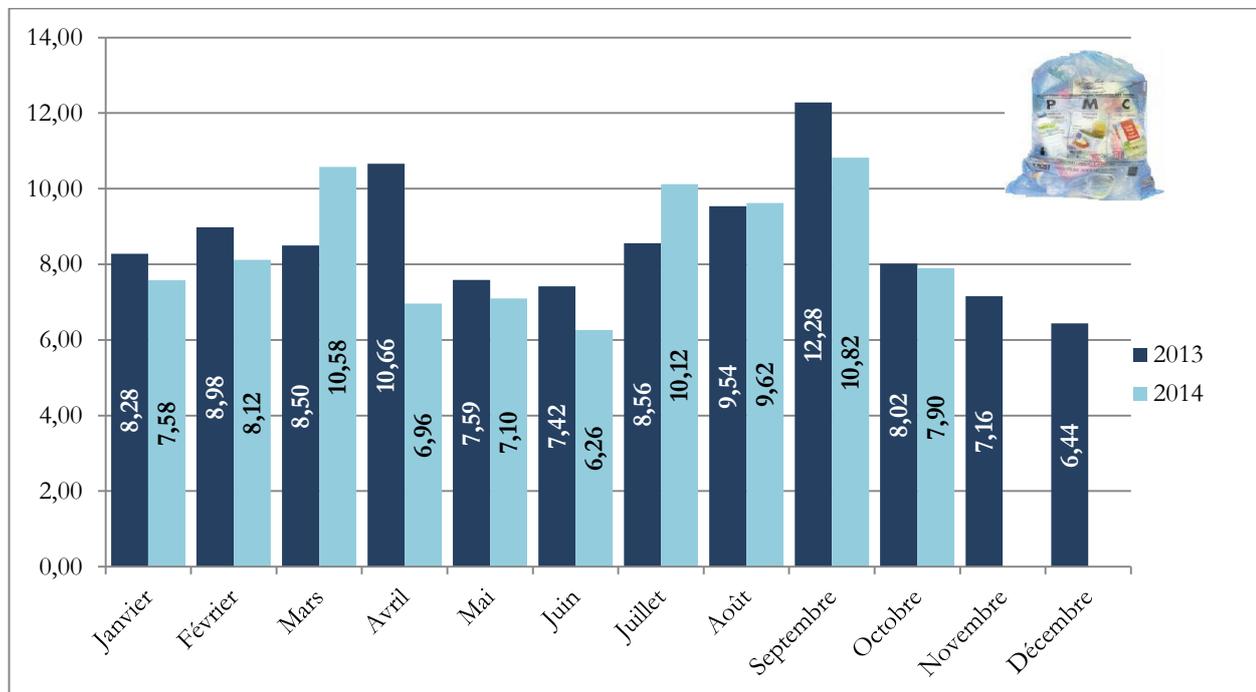
2014 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre.



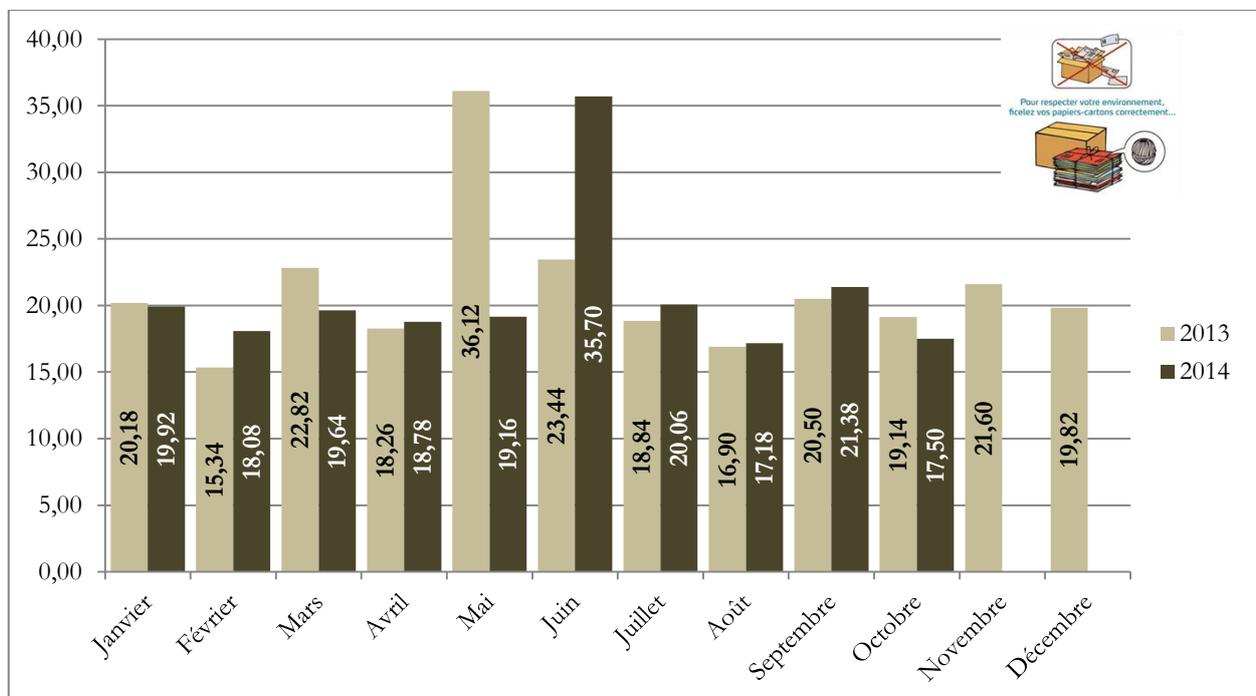
PMC – BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

2014 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En tonnes

Depuis le 1^{er} mars 2013, les PMC ne sont plus acceptés dans les parcs à conteneurs. Ils sont donc uniquement enlevés en porte à porte.



PAPIERS - CARTONS



AUTRES LIEUX DE COLLECTES

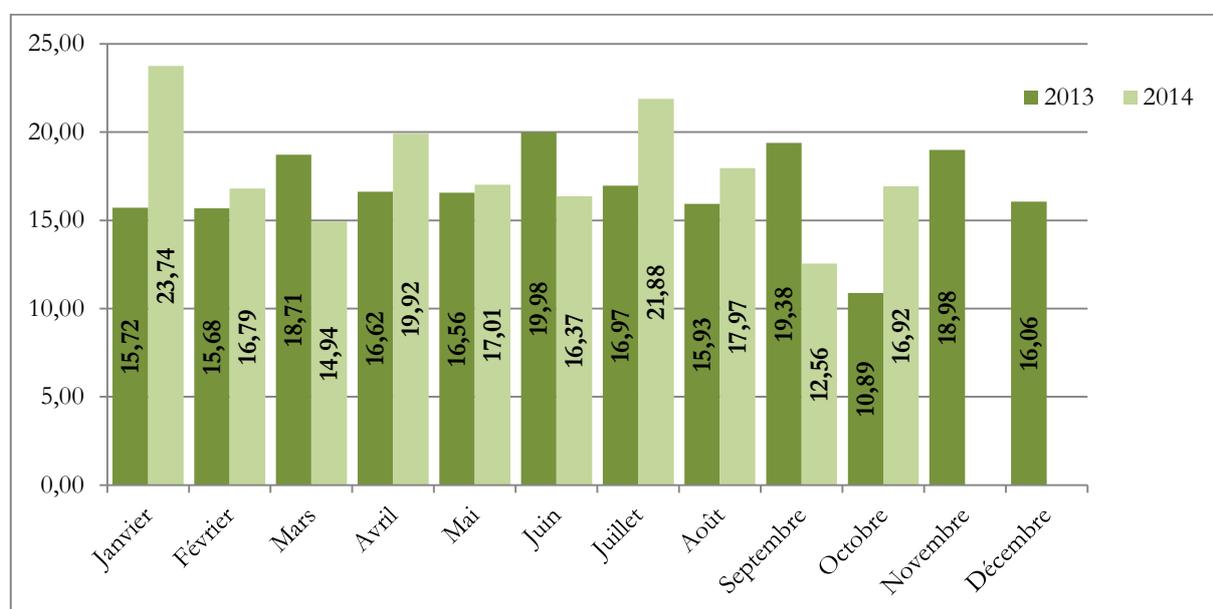
BULLES À VERRES

Situations :

- ~ Gesves - Parking du hall des sports
- Contrebas de l'église
- Site de La Pichelotte
- ~ Faulx-Les Tombes - Parking face à l'église
- Parking des Ecuries de Faulx
- ~ Haltinne - Rue de Goyet (Strud)
- Haut-Bois (église)
- ~ Mozet - Centre récréatif
- Rue de Mozet (Foyer St Antoine)
- ~ Sorée - Parking du terrain de football



2014 : chiffres arrêtés au 31 octobre – En tonnes



PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

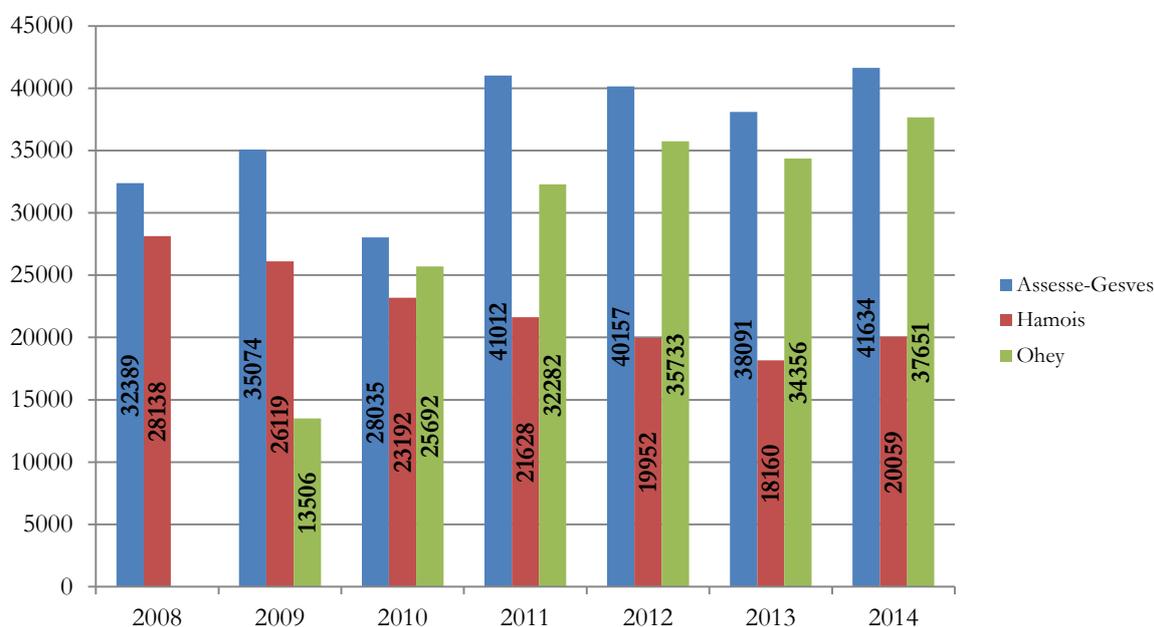


Il faut attirer l'attention sur le fait que les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés et qu'un gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

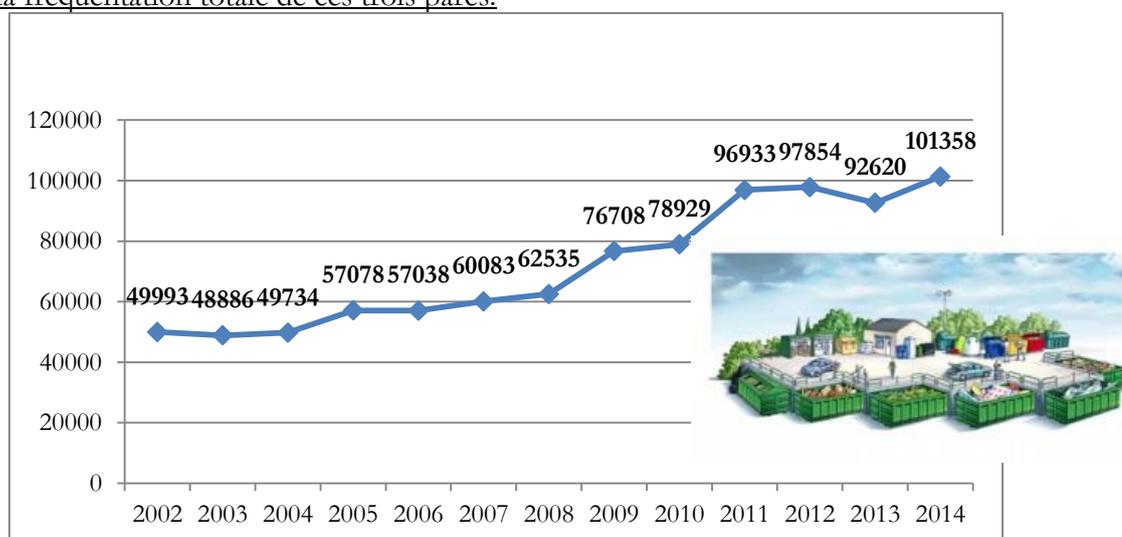
D'après les renseignements demandés au BEP – Environnement et malgré l'informatisation progressive des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière très approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

Evolution de la fréquentation des parcs les plus visités par les gesvois (nombre de visites)

2014 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 31 octobre.



Evolution de la fréquentation totale de ces trois parcs.

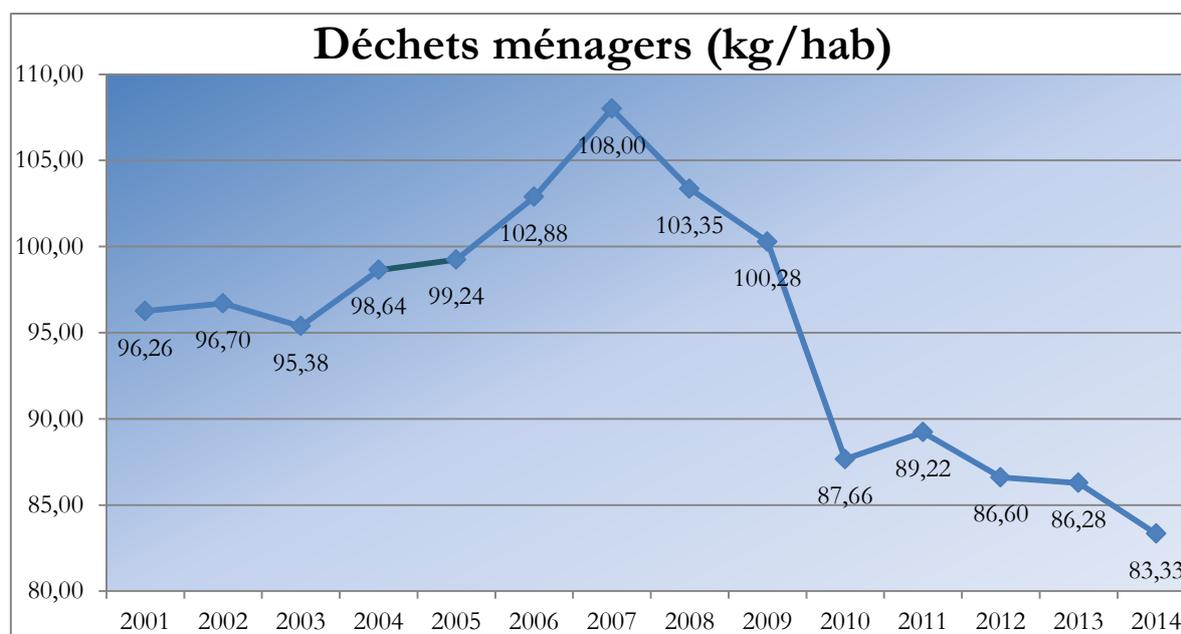


Quantités et classes de dépôts dans ces trois parcs (en kg).

	Assesse-Gesves	Ohey	Hamois
Encombrants	240.960	270.900	133.980
Encombrants non-incinérables	86.150	116.000	52.950
Verres plats	13.364	6.501	6.802
Verres	47.293	41.364	33.523
Papiers-cartons	232.360	208.060	122.300
Inertes	1.168.200	1.250.510	582.340
Bois	416.880	540.480	267.040
Métaux	99.160	97.620	67.400
Gros électro sans fréon	11.773	6.935	10.320
Gros électro avec fréon	10.345	9.335	15.886
Petit électro	37.990	35.048	21.864
TV – Ecrans	17.798	15.886	10.164
Déchets verts	1.132.640	1.191.960	491.340

⇒ En 10 mois : plus de 9 tonnes de déchets évacués dans ces trois parcs.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS



La diminution du nombre des kilos de déchets ménagers par habitant, entamée en 2010 se poursuit et s'explique notamment par l'organisation du ramassage des déchets organiques qui reste stable.

La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2014 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne de 83,33 kg par habitant (au 30/11/2014 : 7089 habitants et 112 seconds résidents).

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**



Le coût-vérité résulte de l'application du principe du pollueur-payeur : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le taux de couverture du coût-vérité se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service prépare donc annuellement les rapports pour :

- **FEDEM** : formulaire annuel adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2014 – données 2013).
- **Coût-vérité réel** : formulaire annuel adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2014 – données 2013).
- **Coût-vérité budget** : formulaire annuel adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2014 – données 2015).

ENERGIE



ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

PRIMES COMMUNALES ÉNERGIE ET RÉHABILITATION

Evolution des primes énergie et réhabilitation octroyées par la commune de Gesves.

Primes communales								
Année	Total octroyé		solaire thermique		isolation		réhabilitation	
	nbr		nbr		nbr		nbr	
2013	23	4289,00€	1	160,00€	18	2489,00€	4	1640,00€
2014	25	3216,00€	3	460,00€	20	1996,00€	2	760,00€

FORMATIONS

2013	Energie et finances – BEP 23/04/2013 Rencontre Collège d'Havelange cadre éolien – 25/04/2013 Visite réseau de chaleur de Libin – 31/05/2013 Visite réseau de chaleur de Beckerich – 17/06/2013 Rencontre Convention des Maires Bruxelles – 24/06/2013 Visite réseau de chaleur de Nassogne – 25/06/2013 Formation : Isoler sans créer de pathologie – 25/12/2013 Formation PEB : Nœuds constructifs – 10/12/2013
2014	L'acceptation sociale des énergies renouvelables – Namur 30/01/2014 Gestion de projet – Namur 22/05/2014 Cahier des charges types CCT-Bâtiments 2022 – Namur 22/05/2014 Conception énergétique des halls des sports – 06/06/2014 Réseau de chaleur – Saint-Ode 28/10/2014

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

La population consulte régulièrement le service énergie par téléphone, par mail ou de visu.

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre réponses/conseils	Nombre interventions chez le demandeur	Nombre renvois au guichet de l'énergie
2013	510	510	10	0
2014	657	657	1	0

PEB

Au 1^{er} mai 2010 l'octroi de PU passe par un contrôle des méthodes de construction visant à réduire la consommation d'énergie fossile des bâtiments (PEB).

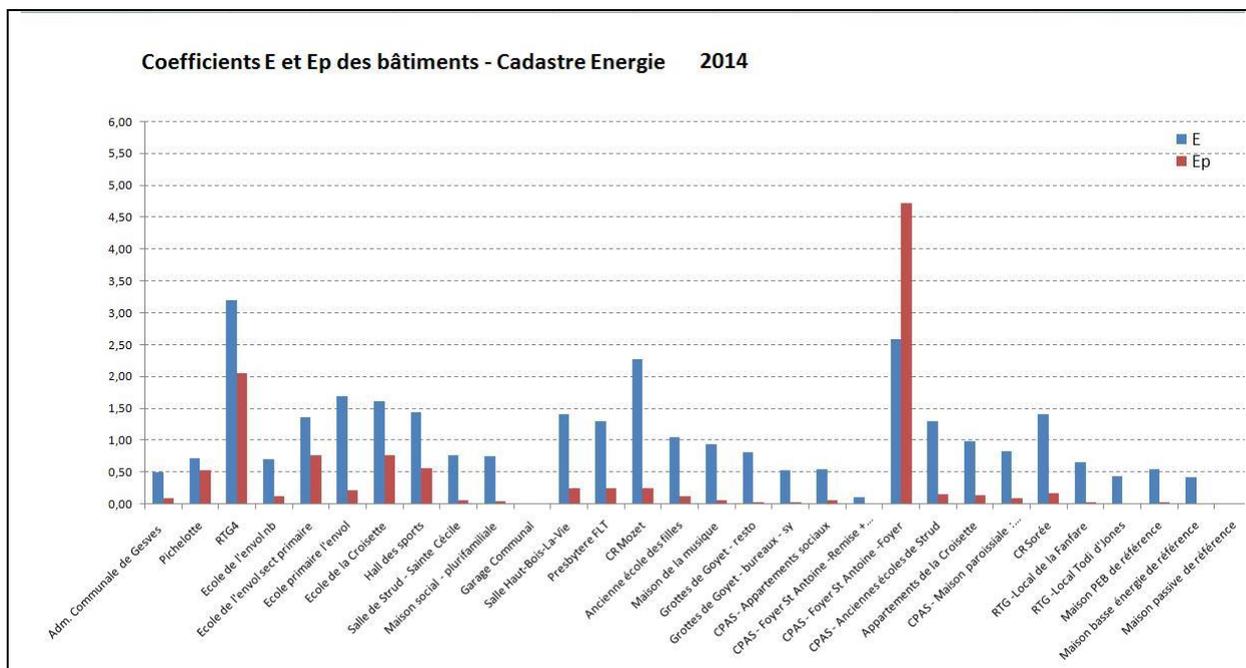
	Nbr dossiers examinés constructions neufs	Nombre de dossiers changements d'affectation	Nombre de dossiers rénovations simples
2013	80	2	0
2014	129	2	5

CADASTRE ÉNERGÉTIQUE



Le cadastre des bâtiments communaux de Gesves est complet et suivi annuellement.

C'est un outil d'évaluation de la qualité (en bleu) de l'enveloppe des bâtiments et de la quantité (en rouge) potentielle d'économie réalisable.



Des coefficients E et Ep inférieurs à 1 indiquent que les bâtiments ne sont pas ou plus prioritaires pour des travaux d'isolation ou de remplacement des systèmes de chauffages et/ou de régulations ou encore d'une procédure d'audit.

Le cadastre énergétique 2014 révèle que – mis à part le Foyer Saint-Antoine qui est en cours de rénovation énergétique – les bâtiments RTG4, école de l'Envol ancien bâti et l'école de la Croisette sont à surveiller en 2015.



COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2014 la consommation de mazout de chauffage pour l'ensemble des bâtiments suivis par la comptabilité a été de 158291 litres contre 178600 en 2013. Soit une réduction de 11%.

Le Hall des sports a une consommation 2014 anormalement basse et l'école de l'Envol une consommation anormalement élevée d'autant que la saison 2014 ne fut pas particulièrement froide.

Identification	Adresse	Localisation	2013	2014	Evolution
Adm. Communale de Gesves	Chaussée de Gramptinne, 112	Gesves	3500	3500	0.00
Pichelotte	Rue de la Pichelotte, 5	Gesves	18000	15500	-13.89
RTG4	Ry Del Vau	Gesves	19000	11000	-42.11
Ecole de l'envol nb	Rue des Ecoles, 2	Faulx-les Tombes	3000	4000	33.33
Ecole de l'envol sect primaire	Rue des Ecoles, 2a	Faulx-les Tombes	14000	9500	-32.14
Ecole primaire l'envol	Rue des Ecoles, 1	Faulx-les Tombes	3000	3000	0.00
Ecole de la Croisette	Rue de la Croisette, 17	Sorée	13000	12000	-7.69
Hall des sports	Chaussée de Gramptinne, 116	Gesves	13000	4000	-69.23
Salle de Strud - Sainte Cécile	Rue de Bonneville, 2	Gesves	3100	2000	-35.48
Maison social - plurifamiliale	Rue de Strud, 16	Haltinne	1500	1500	0.00
Garage Communal (Mazout de roulage blanc compris)	Ry des Fonds, 6	Gesves	11000	17200	56.36
Salle Haut-Bois-La-Vie	Rue de la Salle, 3	Haut-Bois	3500	4500	28.57
Presbytere FLT	Rue de l'Eglise, 2	Faulx-les Tombes	4500	3900	-13.33
CR Mozet	Rue des deux Chênes, 11	Mozet	3000	2000	-33.33
Ancienne école des filles	Rue des deux Chênes, 9	Mozet	2500	2500	0.00
Maison de la musique	Ry Del Vau	Gesves	1000	2000	100.00
Grottes de Goyet - resto	Rue de Strud	Mozet	1000	1000	0.00
Grottes de Goyet - bureaux - sy	Rue de Strud	Mozet	1000	1000	0.00
CPAS - Appartements sociaux	Rue du Haras	Gesves	4000	3000	-25.00
CPAS - Foyer St Antoine - Remise	Rue de Mozet, 2	Mozet	1000	1000	0.00
CPAS - Foyer St Antoine - Foyer	Rue de Mozet, 1	Mozet	42000	41000	-2.38
CPAS - Anciennes écoles de Strud	Rue Léon Pirsoul, 1	Haltinne	3000	2691	-10.30
Appartements de la Croisette	Rue de la Croisette, 19	Sorée	3000	3500	16.67
CPAS - Maison paroissiale	Rue des Bourreliers, 25	Sorée	2500	2500	0.00
CR Sorée	Rue du Centre, 23	Sorée	2500	2500	0.00
RTG -Local de la Fanfare	Chaussée de Gramptinne	Gesves	1000	1000	0.00
RTG -Local Todi d'Jones	Chaussée de Gramptinne	Gesves	1000	1000	0.00
		Total	178600	158291	-11.37

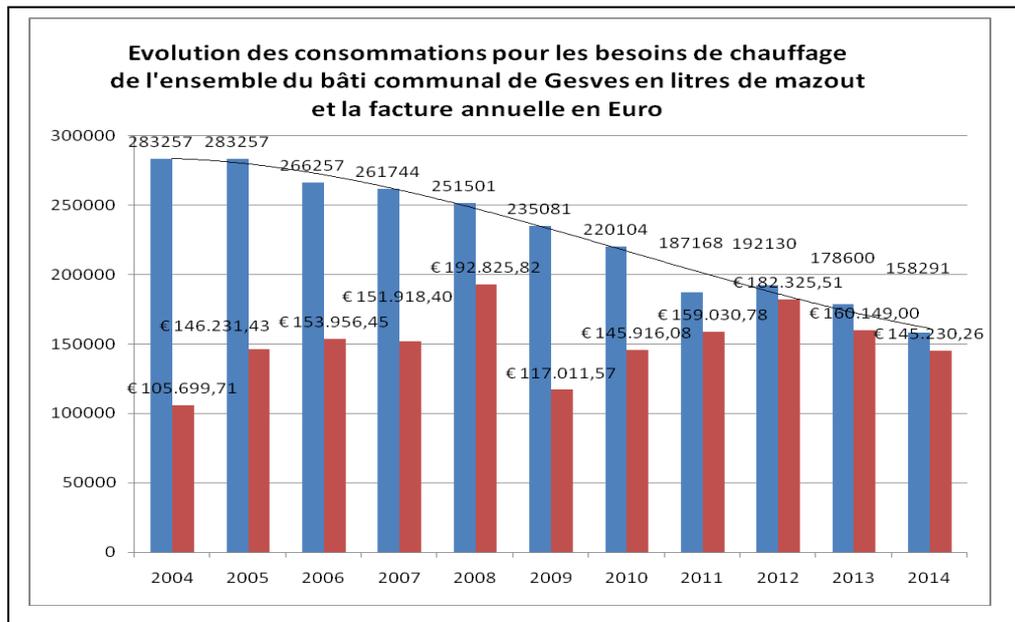


EVOLUTION DES CONSOMMATIONS

Depuis la signature de la charte *Commune Energ'Ethique* qui engage la commune de Gesves à faire une utilisation rationnelle de l'énergie et notamment par des travaux d'amélioration énergétique de ses bâtiments les consommations pour les besoins de chauffage diminuent régulièrement.

A noter que comme le coût de l'énergie augmente il est important de continuer d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Bien que la saison 2014 fut clémente les consommations n'ont pas diminué en proportion.



RÉALISATIONS ET ENCOURS 2014

Les travaux d'installation d'installations communales photovoltaïques ont commencé en 2014 et devraient se terminer au printemps 2015.

Ci-contre l'installation de 17kW crête sur le toit du bâtiment de la poste. Les 5 autres installations seront sur les sites de la Pichelotte (24kWc), la maison de l'Entité (23kWc), l'école de l'Envol (38kWc) et la Crèche de la Goyette (2 x 10kWc).



CONCLUSION 2014 ET SUIVI 2015

Dans l'ensemble, les performances énergétiques des bâtiments communaux sont en constante amélioration en grande partie grâce aux travaux de rénovation qui concernent la plupart du temps l'isolation et aussi grâce au comportement des utilisateurs.

Mise en place d'une comptabilité électrique pour le suivi des installations photovoltaïques.

Trouver des alternatives abordables pour le comptage et un meilleur suivi des consommations.

La priorité énergétique en 2015 sera l'école de l'Envol, l'école de la Croisette et le RTG4.



**PLAN GENERAL D'URGENCE
ET D'INTERVENTION COMMUNAL
(PGUI)**



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : CORALIE GHILAIN

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PGUI

- Loi du 8 juillet 1964 relative à l'aide médicale urgente (notamment l'article 10bis)
- Arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention du 16 février 2006
- Arrêté royal du 10 août 1998 instituant les Commissions d'Aide médicale urgente (notamment les articles 1,3, 4 et 5)
- Circulaire ministérielle NPU-1 relative aux plans d'urgence et d'intervention du 26 octobre 2006
- Circulaire ministérielle NPU-2 relative au plan général d'urgence et d'intervention du Gouverneur de la Province
- Circulaire ministérielle NPU-4 relative aux disciplines
- Article 135 de la nouvelle loi communale
- Article 128 de la loi provinciale
- Circulaire ministérielle relative au Plan d'Intervention Médicale du 14/12/2009

PGUI : qu'est-ce ?

Un outil de programmation et de gestion d'une situation d'urgence visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale des moyens.

RÉALISATIONS 2014

Le Plan Général d'Urgence et d'Intervention est en cours de finalisation.

Le Collège a nommé, en date du 28 avril 2014, les personnes suivantes pour différents postes PGUI :

- André Bernard, Président du CPAS comme Coordinateur Psychosocial local
- Sophie Jérouvelle, Directrice générale du CPAS, comme Coordinateur Psychosocial suppléante
- Philippe Thiry, Contremaître du Service Travaux comme Fonctionnaire PLANU
- Daniel Bruaux, Directeur général, comme responsable de la Discipline 5 « Communication »

Ces nominations ont entraîné une modification de la composition de la Cellule de sécurité (cfr ci-après).

Cette décision de Collège portait également sur la possibilité de mutualiser les moyens mis à disposition lors d'une gestion de crise, avec nos communes voisines.



Contenu du PGUI

Fiches

- ❖ Fiches info
- ❖ Fiches « risques particuliers »
- ❖ Fiches « ressources »
- ❖ Fiches « actions »



Approbation du plan

- ❖ Finalisation par la Cellule de Sécurité
- ❖ Agréation par le Conseil communal
- ❖ Approbation par le Gouverneur de la Province de Namur

CELLULE DE SÉCURITÉ

DISCIPLINE	SERVICE	TITRE	NOM	PRENOM	FONCTION
Présidence	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	PAULET	José	Bourgmestre
D1	SERVICE PUBLIC D'INCENDIE	Monsieur	MINNAERT	Pierre	Chef de corps
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Docteur	RENARD	Juliette	Inspectrice d'Hygiène
D2	INSPECTION PROVINCIALE D'HYGIENE	Monsieur	GILLARD	Jean-François	Psychosocial Manager
D2 (Autorité locale)	CPAS	Monsieur	BERNARD	André	Président du CPAS
D2 (Agent local)	CPAS	Madame	JEROUVILLE	Sophie	Directrice générale du CPAS
D3	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DANTINE	Roland	Chef de corps
D3 (Agent local)	ZONE DE POLICE DES ARCHES	Monsieur	DEPOLLIER	Xavier	Chef de proximité
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TILMAN	Jean	Représentant de M. TUTS
D4	PROTECTION CIVILE	Monsieur	TUTS	Nicolas	Commandant de l'unité opérationnelle
D4 (Autorité locale)	ADMINISTRATION COMMUNALE	Monsieur	CARPENTIER	Daniel	Echevin des travaux
D4 (Agent local)	APPUI LOGISTIQUE	Monsieur	PAULET	Jean-Marie	Brigadier-Chef voiries
D5	COMMUNICATION	Monsieur	BRUAUX	Daniel	Directeur général, Agent de communication
D5	COMMUNICATION	Madame	GHILAIN	Coralie	Appui logistique
PLANU		Monsieur	THIRY	Philippe	Directeur général, agent de planification PGUI



PLAN DE DÉLESTAGE

Un risque de pénurie d'électricité existe pour l'hiver 2014-2015, en raison notamment de l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires. Ce risque pourrait conduire les autorités à prendre plusieurs mesures afin de maintenir l'équilibre du réseau électrique et, en dernier recours, à activer un plan de délestage.

Face à ce risque, la Commune a chargé un agent communal de la « liaison avec la population ». Il s'agit de Coralie Ghilain. D'autres mesures, internes, ont également été prévues afin de pouvoir organiser au mieux les missions communales au regard des conséquences probables de la mise en œuvre de ce plan de délestage.



ZONE DE POLICE DES ARCHES



Extrait du livre « La Commune expliquée aux candidats et aux nouveaux élus » édité par l'Union des Villes et Communes de Wallonie :

« La Commune, gardienne de l'ordre public (police)

Le bourgmestre, chef de la police locale

*L'ordre public peut se définir comme l'état social idéal caractérisé par la paix, la sécurité publique et la sûreté. Les puristes distinguent l'ordre public **de direction**, qui protège l'intérêt général et l'ordre public **de protection**, qui protège les plus faibles (les consommateurs par exemple).*

Des dispositions fondamentales inscrites dans des décrets révolutionnaires entre 1789 et 1791 réglementent encore en 2012 la vie des citoyens en matière d'ordre public. En effet, l'article 135, §2, de la nouvelle loi communale qui déconle directement de ces textes vieux de plus de deux siècles énonce : « les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics ».

Le trouble à l'ordre public est l'atteinte significative à la paix publique. Cette notion est assez évidente quand le trouble génère un danger ou un désagrément. Mais elle est plus floue lorsqu'il s'agit d'une nuisance, d'une atteinte à la quiétude, qu'elle soit causée par une personne seule (ivresse publique, tapage diurne ou nocturne...), ou par un groupe (manifestations, émeutes, attroupements, etc.).

*C'est sur cette base légale que les communes se sont dotées d'une force de police à même de **maintenir ou de restaurer l'ordre public**, en imposant des restrictions et des limitations aux libertés des individus, tout en gardant une juste proportion entre la mesure prise et le but poursuivi (principe de proportionnalité).*

*Le bourgmestre peut, quant à lui, prendre des '**arrêtés de police**'. C'est le cas des arrêtés d'inhabitabilité, pris pour sauvegarder la sécurité des personnes habitant dans un lieu insalubre. »*



SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100



SERVICE INCENDIE ET SERVICE 100

GÉNÉRALITÉS

Le Service Incendie de la Ville d'Andenne protège trois communes dont la population est répartie comme suit au 31/10/2013 :

Commune(s) ou partie(s) de commune(s)	Nombre d'habitants	Superficie (ha)
Andenne	25860	8617
Ohey	4926	5664
Gesves	7034	6492
Total	37820	20773

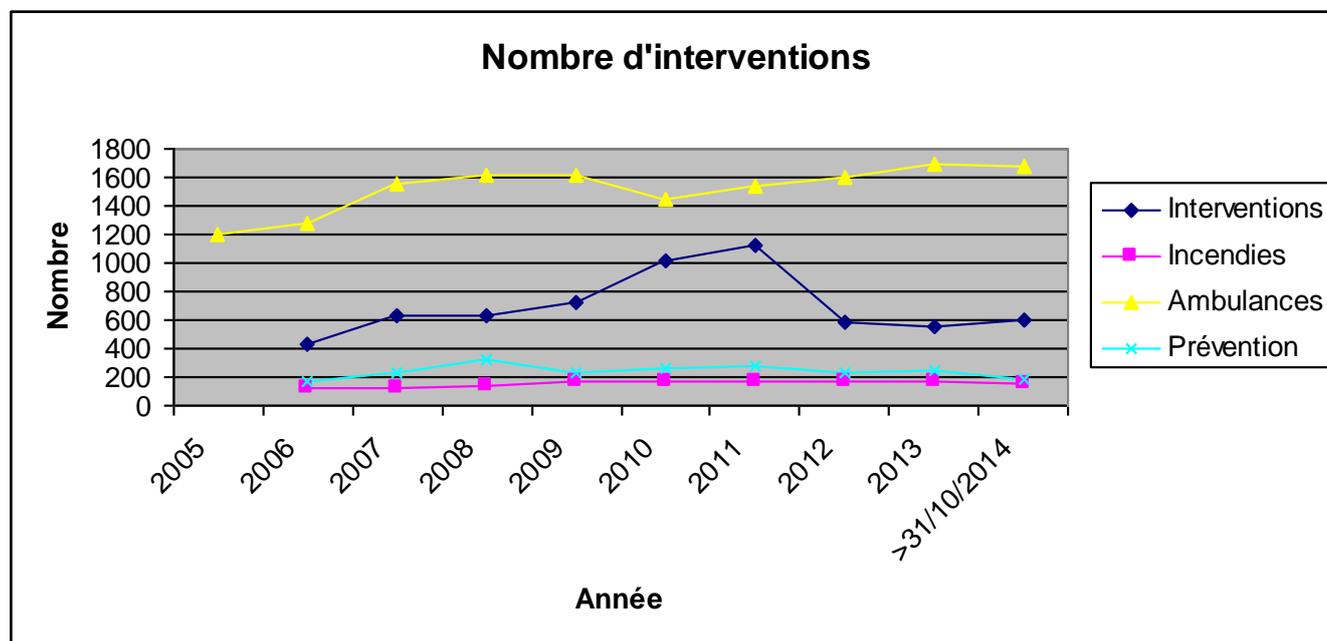
Il y a lieu de trouver ci-dessous le tableau générique des missions effectuées par le SRI depuis 2006. Toutes les années sont complètes à l'exception de l'année en cours, clôturée au 31/10/2014.

Nombre de missions par année complète										
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	31/10/14
Interventions		430	637	636	727	1011	1124	581	554	597
Incendies		125	118	134	171	172	167	173	172	151
Ambulances	1198	1272	1554	1616	1620	1440	1532	1596	1697	1675
Prévention		171	228	320	238	258	278	236	245	190



En 2014 : 1675 courses ambulances ont été effectuées, dont 401 courses avec VIM, jusqu'au 31/10/2013.

Soit, sous forme graphique :



Il y a lieu de constater une augmentation de l'activité ambulance par rapport à 2012.

En ce qui concerne les interventions, la facturation systématique des nids de guêpes maintient le nombre d'interventions à un niveau relativement bas.

En ce qui concerne le nombre d'appels pour incendie ou alarme incendie, ce nombre se maintient.

Il est aussi constaté un maintien du nombre d'interventions de prévention effectuées.



De manière plus ventilée, en ce qui concerne les interventions « pompier », le tableau ci-dessous reprend le nombre d'interventions détaillées par commune recevant les secours du SRI Andenne.

Stat. rapports d'intervention - Nature du sinistre par commune									
Code	Description	Andenne	Fernelmont	Gesves	Huy	Héron	Ohey	Autre	Total
1	Incendie	71	3	18	2	4	6	11	115
2	Substances dang. et environnement	28		2			6	2	38
3	Interv. techn. et sauvetage	278		59	1	8	33	45	424
4	Interventions spéciales	1							1
5	Logistique	53	2	4		2	6	7	74
7	Présence préventive	4		2			1		7
8	Fausse alerte	60	1	11	1	1	3	12	89

A ces fins, le SRI dispose en termes de personnel :

Grade	Professionnel	Volontaire	Remarque
Capitaine	1		
Lieutenant	1	1	
sous-lieutenant			
Adjudant		4	
Sergent	1	4	
Caporal		8	
Sapeur-pompier		17	
Sapeur-pompier stagiaire		11	
Secouriste ambulancier civil	1		1 ETP
Secrétaire de corps	1		1 ETP
Secrétaire	2		1/2 ETP
Testeur de BI	1		1 ETP



PERSONNEL

Au cours de l'Exercice 2012, la Ville d'Andenne a procédé au recrutement de 11 pompiers volontaires durant le dernier trimestre 2012. Tous ont réussi le cours AMU. 4 d'entre eux doivent encore exécuter leur stage AMU pour obtenir leur brevet. Les 11 pompiers stagiaires doivent terminer leur formation pompier.

Au cours de l'exercice 2014, un examen de recrutement de sapeur-pompier volontaire a été réalisé. 7 candidats ont réussi les épreuves.

OPÉRATIONNEL

Lors de l'exercice 2013, le Service Incendie a conclu les dossiers de modernisation de matériel roulant et embarqué suivants :

- Achat d'équipements de protection individuelle : veste et pantalons de feu,
- Achat de matériel d'exploitation : étais, housses de désincarcération, projecteurs
- Renouvellement d'une ambulance qui sera livrée en mars 2015



RECETTES – TAXES

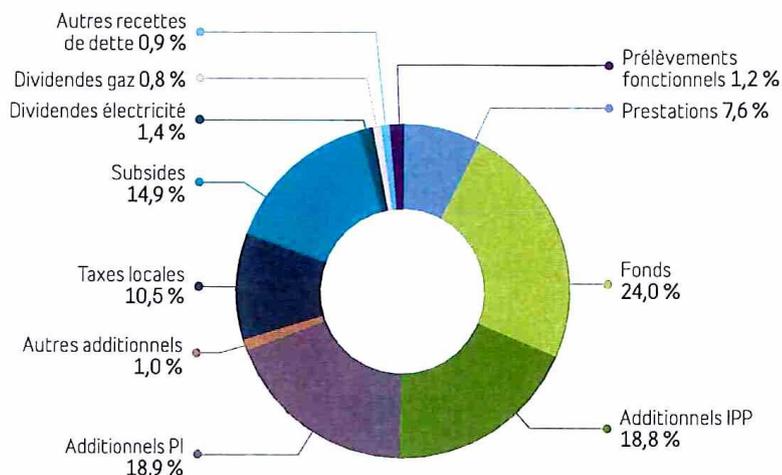


RECETTES – TAXES

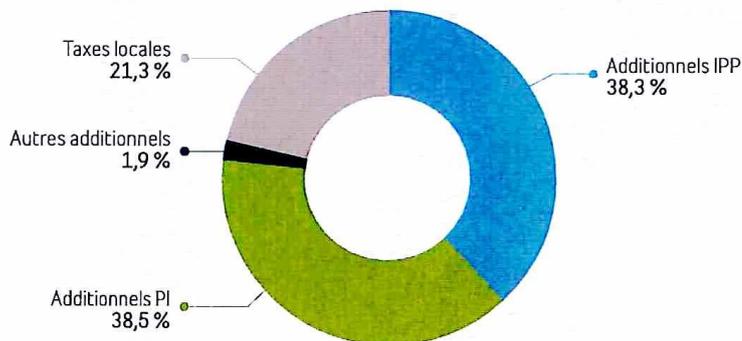
AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Source : « Les finances des communes wallonnes – Belfius – 2014 »

Graphique 6 Structure des recettes ordinaires (en %) – Budgets 2014



Graphique 7 Structure des recettes fiscales – Budgets 2014



1. La fiscalité

Les villes et communes de Wallonie tirent près de la moitié de leurs ressources ordinaires de la fiscalité : 48,2 % très exactement.

Cette fiscalité locale s'alimente à 3 sources. Les communes disposent du **droit de lever des additionnels**, c'est-à-dire de lever un pourcentage complémentaire sur un impôt perçu par un autre niveau de pouvoir : **l'impôt des personnes physiques (IPP)**, perçu par l'État fédéral et **le précompte immobilier (PRI)**, un impôt régional³⁷. À côté de ces deux sources de recettes indirectes, elles perçoivent des **taxes et redevances locales**.

Les additionnels à l'IPP et au PRI

C'est l'essentiel des recettes fiscales communales.

Au total, les additionnels pèsent pour **37,2 % des rentrées globales des municipalités de Wallonie**.

Les taxes et redevances locales

Le contribuable les connaît bien. Chaque municipalité jouit d'une grande liberté en la matière, et veille naturellement à ajuster ces taxes à ses réalités de terrain.

Une taxe constitue aussi **un instrument utile aux municipalités pour impulser des politiques**. La taxe sur les immeubles abandonnés permet par exemple d'éviter l'apparition de chancres urbains susceptibles d'entraîner une série de phénomènes connexes nuisibles en termes de salubrité, de sécurité et d'image.

Cela étant dit, la finalité première d'une taxe est bien évidemment de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales pour mener des politiques. À cet égard, la fiscalité locale proprement dite représente **11 % des moyens globaux des villes et communes wallonnes**.

2. Les fonds et subsides

Le deuxième grand poste de recettes communales ordinaires est constitué de fonds et subsides, c'est-à-dire de moyens financiers qui leur sont octroyés en provenance de l'extérieur. Ces fonds et subsides interviennent pour **41,2 % des recettes communales en Wallonie**. Ils se répartissent en deux catégories.

Le Fonds des communes

Les communes wallonnes bénéficient d'une dotation émanant des autorités régionales : le **Fonds des communes**, de façon à ce que chaque commune puisse couvrir les coûts récurrents de ses missions légales. Il couvre **23,6 % des moyens financiers des villes et communes wallonnes**.

Les subsides

Il s'agit de subventions octroyées par diverses autorités (régionale, communautaire, fédérale et européenne) en soutien de politiques spécifiques. Elles permettent de donner des impulsions, de véritables 'coups de fouet'. Ce sont d'importants ballons d'oxygène pour les pouvoirs locaux : les subventions représentent **17,6 % de leurs recettes totales**.

3. Les recettes propres des communes

Cette 3^e catégorie de recettes locales est classiquement subdivisée en prestations et en recettes financières (dividendes).

Les **recettes de prestations** sont des rentrées récurrentes générées par les biens communaux (loyers, location de matériel, coupes de bois, baux de chasse, ...). Les redevances dues pour l'occupation de la voirie par les opérateurs des réseaux de gaz et d'électricité entrent également dans cette catégorie.

Les **recettes financières** sont principalement constituées de revenus de participations financières (dividendes gaz et électricité e.a.), de bénéfices des régies communales, ...

L'ensemble de toutes ces ressources équivaut globalement à **10,6 % des recettes des communes wallonnes**³⁸.



A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2500 centimes – *Inchangé depuis 1997* -
- **Impôt personne physique** : 7,5 % – *Inchangé depuis 1997* -
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %
- **Taxe additionnelle sur la taxe régionale sur les mâts, antennes et pylônes de télécommunication mobile** : 50 centimes - *Règlement voté le 27 mars 2014 (exercices 2014 à 2019 inclus)*

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

La mission du service consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, les rappels et dossiers de gestion des contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

En 2014, c'est en plus :

- Notaires : **375** courriers (demandes relatives aux arriérés de taxes éventuels avant tout acte notarié).
- Rappels (toutes taxes) : **988**
- Sommations (toutes taxes) : **731**
- Plans de paiement : **62**
- Gestion des réclamations (toutes taxes) : courriers - délibérations Collège communal - convocations, ... : **150** dossiers
- Gestion du système « conteneurs à puce »
 - Explications du système aux nouveaux habitants.
 - Vente des conteneurs et gestion du stock.
 - Encodage des données :
 - ~ puces : 90 nouvelles et 265 modifications
 - ~ redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...
 - ~ réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...
 - Contacts avec le BEP :
 - ~ envoi et transfert des nouvelles données (pesées, puces, ...)
 - ~ arrangement des différents problèmes quotidiens : puces – ramassages, ...
 - ~ commandes conteneurs, sacs PMC, sacs biodégradables
 - Contacts avec Civadis : règlement des problèmes inhérents au programme.



- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population.
- Règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...
- Facturation pour les nouveaux conteneurs et pour la mise à disposition des conteneurs communaux lors des manifestations : 85

➤ Récapitulatif des règlements-taxes en application		<i>Les règlements sont consultables sur www.gesves.be</i>	
Libellés règlements	Date Conseil	Validité	<i>Approbation DGPL</i>
Bibliothèque	23/12/2013	2013 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Centimes additionnels	23/10/13	2014	27/01/14
Centimes additionnels	21/11/14	2015	<i>Procédure en cours</i>
Cimetières - Concessions	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Cimetières – Prestations hygiène publique	20/09/13	2013 ⇔ 2019	24/10/13
Débit de boissons (*)	20/09/13	2014 ⇔ 2019	24/10/13
Déchets ménagers (*)	23/10/13	2014 ⇔ 2019	19/12/13
Documents administratifs	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Documents administratifs – Urbanisme	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Ecrits publicitaires (*)	09/11/12	2013 ⇔ 2018	29/11/12
Entretien égouts (*)	19/11/13	2013 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Locations matériel communal	23/12/13	2014 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Locations salles communales	02/05/13	2013 ⇔ 2019	30/05/2013
Immeubles inoccupés (*)	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Impôt personnes physiques	23/10/13	2014	27/01/2014
Impôt personnes physiques	21/11/14	2015	<i>Procédure en cours</i>
Parcelles non-bâties – Lotissement (*)	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Prestations effectuées pour des tiers	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Pylônes GSM	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Sacs PMC & Bio	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Secondes résidences (*)	30/01/13	2013 ⇔ 2019	21/02/13
Terrains de camping (*)	20/09/13	2014 ⇔ 2019	24/10/13
Terrains non bâtis – Hors lotissement (*)	20/09/13	2013 ⇔ 2019	24/10/13
Transports funèbres (*)	20/09/13	2013 ⇔ 2019	24/10/13
Versages sauvages (*)	20/09/13	2014 ⇔ 2019	24/10/13

Remarque : les taxes et/ou redevances marquées () sont gérées directement par le service. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.*

➤ Débits de boissons

❖ 2001	1.227,06 €	9 articles	❖ 2008	840,00 €	6 articles
❖ 2002	1.090,72 €	8 articles	❖ 2009	840,00 €	6 articles
❖ 2003	954,38 €	7 articles	❖ 2010	840,00 €	6 articles
❖ 2004	818,04 €	6 articles	❖ 2011	840,00 €	6 articles
❖ 2005	818,04 €	6 articles	❖ 2012	840,00 €	6 articles
❖ 2006	818,04 €	6 articles	❖ 2013	840,00 €	6 articles
❖ 2007	840,00 €	6 articles	❖ 2014	1.000,00 €	5 articles



➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2001	66.701,21 €		❖ 2008	49.850,86 €	672 articles
❖ 2002	47.317,97 €		❖ 2009	50.546,44 €	649 articles
❖ 2003	43.284,98 €		❖ 2010	59.615,05 €	763 articles
❖ 2004	38.829,35 €		❖ 2011	50.758,88 €	805 articles
❖ 2005	34.625,23 €		❖ 2012	46.635,88 €	778 articles
❖ 2006	50.180,56 €	161 articles	❖ 2013	59.118,26 €	782 articles
❖ 2007	47.287,09 €	543 articles	❖ 2014		
			- 1 ^{er} semestre	28.038,05 €	391 articles
			- 2 ^e semestre	21.915,00 €	316 articles

(Chiffres arrêtés au 30 novembre 2014)

➤ **Entretien des égouts**

❖ 2013	185.705,00 €	2857 articles	❖ 2014	184.405,00 €	2837 articles
--------	--------------	---------------	--------	--------------	---------------

Simulation du rôle au 30/11/2014

➤ **Immeubles inoccupés**

Pour rappel – procédure et recherches administratives :

- ~ sortie des listings des redevables (programme taxes) – tri par rues et numéros;
- ~ vérification des immeubles sans domiciliation (programme population);
- ~ vérification des propriétaires (programme matrice cadastrale);
- ~ deux constats annuels séparés par six mois sont requis par la législation.

❖ 2005	6 articles	❖ 2010	5 articles
❖ 2006	3 articles	❖ 2011	6 articles
❖ 2007	1 article	❖ 2012	8 articles
❖ 2008	12 articles	❖ 2013	5 articles
❖ 2009	7 articles		

❖ 2014 : *procédure en cours*

⇒ 26/03/2014 : 1^{er} constats **52 envois**

Suite aux différentes réponses :

⇒ 16/10/2014 : 2^e constats **19 envois**



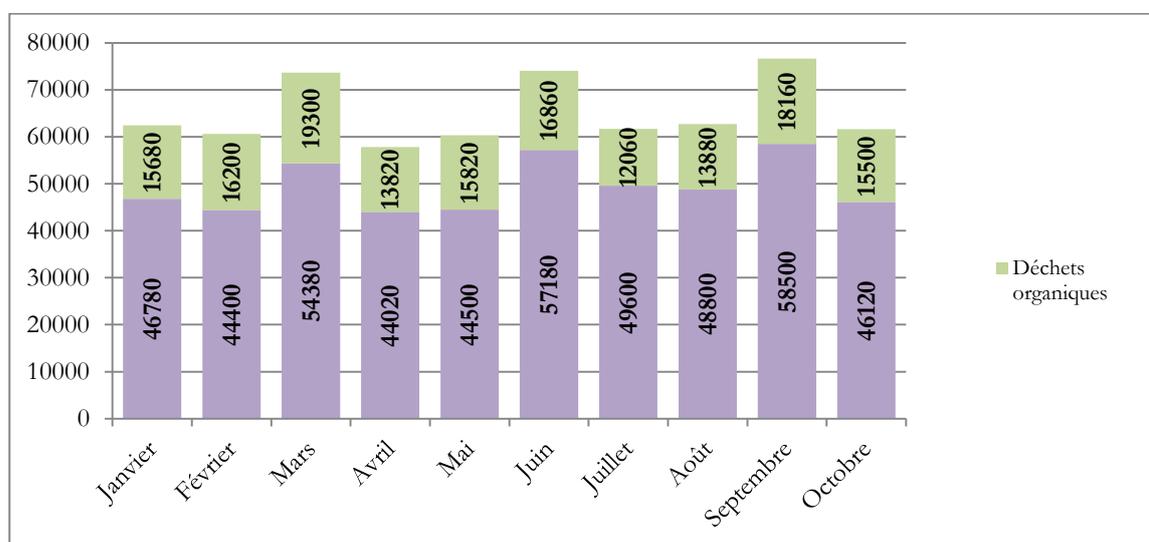
➤ **Immondices**

❖ **Evolution des rôles :**

	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits	Forfaits « camping »	Montants des réductions (pour info)
2001	2418	188.076,07	93.050,29	91.573,62	3.452,16	6.830,57
2002	2362	215.218,40	121.841,47	89.924,77	3.452,16	7.115,35
2003	2407	217.746,41	122.874,55	91.419,70	3.452,16	7.549,77
2004	2427	226.717,25	131.215,65	92.049,44	3.452,16	7.692,79
2005	2513	230.322,57	131.685,12	95.185,29	3.452,16	8.230,80
2006	2549	236.744,79	136.397,24	96.895,39	3.452,16	8.539,41
2007	2598	239.514,79	137.580,54	98.482,09	3.452,16	7.797,21
2008	2644	299.680,75	181.550,75	112.910,00	5.220,00	9.320,00
2009	2684	347.672,60	167.870,00	174.147,60	5.655,00	10.145,00
2010	2726	317.513,04	141.393,04	170.465,00	5.655,00	10.720,00
2011	2741	309.058,21	133.318,21	170.085,00	5.655,00	10.320,00
2012	2754	313.503,54	136.118,54	171.730,00	5.655,00	10.350,00
2013	2813	345.855,00	134.227,08	208.845,00	4.680,00	5.600,00
2014(*)	2838	370.570,00	156.500,00	209.825,00	4.245,00	5.610,00

(*) Simulation des rôles effectuée au 31 octobre 2014.

A titre informatif : enlèvement des conteneurs à puce et des organiques – 2014 – (en Kg)
 Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »



➤ **Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé**

❖ 2002	19.549,11 €	❖ 2009	16.510,00 €	34 articles	
❖ 2003	17.070,21 €	❖ 2010	14.300,00 €	35 articles	
❖ 2004	17.033,13 €	❖ 2011	12.480,00 €	31 articles	
❖ 2005	15.593,17 €	❖ 2012	17.310,00 €	34 articles	
❖ 2006	8.950,12 €	35 articles	❖ 2013	23.647,50 €	36 articles
❖ 2007	10.628,03 €	38 articles	❖ 2014	21.747,50 €	35 articles
❖ 2008	12.040,85 €	38 articles			

➤ **Secondes résidences**



❖ 2001	44.311,41 €	143 articles	❖ 2008	60.300,00 €	134 articles
❖ 2002	64.800,00 €	144 articles	❖ 2009	59.400,00 €	132 articles
❖ 2003	58.050,00 €	129 articles	❖ 2010	81.300,00 €	131 articles
❖ 2004	56.700,00 €	126 articles	❖ 2011	78.600,00 €	127 articles
❖ 2005	57.150,00 €	127 articles	❖ 2012	72.900,00 €	119 articles
❖ 2006	59.850,00 €	133 articles	❖ 2013	78.400,00 €	120 articles
❖ 2007	55.800,00 €	124 articles	❖ 2014	72.960,00 €	112 articles

➤ **Terrains non-bâti (hors lotissement) – Dossier traité par Stéphanie BRAHY**

❖ 2013	758 propriétaires	519 terrains	⇒ 165 enrôlements	213 terrains	86.785,00 €
--------	-------------------	--------------	-------------------	--------------	-------------

Exemples exonérations attribuées : Jardin attenant : 132
 Terres agricoles : 95
 Equipement insuffisant : 17

❖ 2014	293 propriétaires	202 terrains	⇒ Procédure en cours
--------	-------------------	--------------	----------------------

➤ **Terrains de camping : 1 article**

		<i>Emplacements</i>			<i>Emplacements</i>
❖ 2002	29.711,00 €	365	❖ 2009	31.025,00 €	365
❖ 2003	29.711,00 €	365	❖ 2010	31.025,00 €	365
❖ 2004	29.711,00 €	365	❖ 2011	31.025,00 €	365
❖ 2005	29.711,00 €	365	❖ 2012	31.025,00 €	365
❖ 2006	29.711,00 €	365	❖ 2013	22.950,00 €	300
❖ 2007	31.025,00 €	365	❖ 2014	28.520,00 €	271
❖ 2008	31.025,00 €	365			

➤ **Transports funèbres**

❖ 2013	1.875,00 €	5 articles	❖ 2014	12.000,00 €	32 articles
<i>Mise en application dernier trimestre 2013</i>			<i>Situation arrêtée au 30/09/2014</i>		

➤ **Versages sauvages**

❖ 2014	500,00 €	1 article
--------	----------	-----------



A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2014

(Situation au 01/12/2014)

	Administration Communale : 92054 GESVES	Date : 1/12/2014
	SITUATION DES RÔLES / FACTURIERS AU 01/12/2014	Heure : 10:22:41
		Page : 1 / 1

Exer.	Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2014	040/363-07	61 01 - 1 VERSAG SAUVAG	03/11/2014		1	500,00							500,00
Totaux - Période 1						500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Totaux - Taxes 61						500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
2014	040/363-12	13 01 - 0 TRANSP.FUNEBRE	05/05/2014	791	13	4.875,00	2.535,00		375,00				1.965,00
2014	040/363-12	13 01 - 1 TRANSP.FUNEBRE	23/06/2014	1041	7	2.625,00	2.250,00						375,00
2014	040/363-12	13 01 - 2 TRANSP.FUNEBRE	11/08/2014	1210	12	4.500,00	3.750,00						750,00
Totaux - Période 1						12.000,00	8.535,00	0,00	375,00	0,00	0,00	0,00	3.090,00
Totaux - Taxes 13						12.000,00	8.535,00	0,00	375,00	0,00	0,00	0,00	3.090,00
2014	040/364-12	05 01 - 0 DEB.BOISSONS	15/09/2014	1325	5	1.000,00	200,00						800,00
Totaux - Période 1						1.000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
Totaux - Taxes 05						1.000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
2014	040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	23/09/2014	1461	391	28.038,05	4.104,86		7,44			155,32	24.081,07
Totaux - Période 1						28.038,05	4.104,86	0,00	7,44	0,00	0,00	155,32	24.081,07
Totaux - Taxes 06						28.038,05	4.104,86	0,00	7,44	0,00	0,00	155,32	24.081,07
2014	040/364-27	11 01 - 0 TERR.CAMPING	15/09/2014	1324	1	28.520,00	28.500,00						20,00
Totaux - Période 1						28.520,00	28.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
Totaux - Taxes 11						28.520,00	28.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
2014	040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	15/09/2014	1323	35	21.747,50	17.047,50	440,00					4.260,00
Totaux - Période 1						21.747,50	17.047,50	440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.260,00
Totaux - Taxes 08						21.747,50	17.047,50	440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.260,00
2014	040/367-42	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	15/09/2014	1322	112	72.960,00	60.048,00	320,00					12.592,00
Totaux - Période 1						72.960,00	60.048,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.592,00
Totaux - Taxes 23						72.960,00	60.048,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.592,00
Totaux - Exercice 2014						164.765,55	118.435,36	760,00	382,44	0,00	0,00	155,32	45.343,07
Totaux						164.765,55	118.435,36	760,00	382,44	0,00	0,00	155,32	45.343,07



COMPTE COMMUNAL 2013

BUDGET COMMUNAL 2014



COMPTE COMMUNAL 2013

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

À l'ordinaire :	Recettes :	7.348.894,59 €	DC-irrec.
	Dépenses :	7.554.093,03 €	Engagements
		<hr/>	
	MALI :	- 205.198,44 €	
À l'extraordinaire :	Recettes :	3.839.781,25 €	DC-irrec.
	Dépenses :	8.704.811,57 €	Engagements
		<hr/>	
	MALI :	- 4.865.030,32 €	

Ces résultats ont été intégrés dans le budget 2014, par les MB n° 1.

BUDGET COMMUNAL 2014

AGENT TRAITANT : MICHELLE BAUDELET

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE par un boni ordinaire ex. propre de 228.969,25 € et un boni général de 23.411,46 €.

	Ex. propre	Ex. antérieurs	Total (prélèv. compris)
Recettes ordinaires après M.B. 2	7.768.175,78 €	293.691,55 €	8.186.366,27 €
Dépenses ordinaires après M.B. 2	7.539.206,53 €	499.249,34 €	8.162.954,81 €
Prélèvements	<input type="checkbox"/> recettes ordinaires : 124.498,94 € <input type="checkbox"/> dépenses ordinaires : 124.498,94 €		
BONI GENERAL au 01.01.2015, repris à l'article 000/951/01			23.411,46 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE : au montant de 8.678.213,45 €

Financé par :

des subventions (e.a. Région Wallonne)	633.144,00 €
un prélèvement sur fonds de réserve extraordinaire	1.065.834,69 €
des emprunts communaux à contracter	924.812,00 €
des recettes extraordinaires exercices antérieurs	4.829.923,82 €
des recettes extraordinaires liées à la vente de patrimoine	1.224.498,94 €
TOTAL	8.678.213,45 €
	<i>dont 2.782.454,94 € à l'ex propre</i>



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

UNE ALE ... QU'EST-CE ?

Les agences locales pour l'emploi ont été créées en 1987 par le Ministre de l'Emploi de l'époque, Monsieur HANSENNE. L'objectif était de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Chaque commune pouvait dès lors "ouvrir" son ALE.

Les activités effectuées en ALE répondent à un besoin de service qui n'est généralement pas rencontré dans le circuit de travail régulier.

De ce fait, elles ont pour rôle de :

- Permettre à des demandeurs d'emploi indemnisés de travailler de manière légale tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire.
- Répondre à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Le travail en ALE est réservé aux personnes demandeuses d'emploi. Il faut répondre à un des critères suivants pour pouvoir travailler en ALE :

- Etre chômeur complet indemnisé depuis 24 mois.
- Etre chômeur complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans.
- Avoir bénéficié d'allocations de chômage complètes durant les 24 mois dans les 36 derniers mois.
- Etre bénéficiaire du revenu d'intégration social et inscrit comme demandeur d'emploi.

Depuis le 1 mars 2004, les prestations de ménage ne sont plus autorisées en ALE. Seuls les anciens prestataires et utilisateurs peuvent encore bénéficier de ce service. Les nouveaux inscrits sont dirigés vers le système des titres-services.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ALE ?

Avantage financier

Le travailleur gagne 4,10 € par heure de travail entamée en plus de ses allocations de chômage ; il peut prester 45 heures par mois, ce qui lui rapporte un supplément de 184,50 € non imposable.

N.B. : En jardinage et accueil de malades et d'enfants, et pour des écoles, il peut prester 70 heures par mois (avec un maximum de 630 heures/an).



Réinsertion socioprofessionnelle

Le travail en ALE est un premier pas vers la réinsertion sociale, il permet au chômeur de longue durée de renouer des liens et de se sentir utile grâce à une activité lucrative.

Le fait de travailler dans un système reconnu lui permet de reprendre des habitudes professionnelles utiles pour l'obtention d'un contrat de travail ordinaire.

Couverture par rapport au chômage de longue durée.

Si le chômeur preste 180 heures dans les 6 mois précédents la demande, il est dispensé de se présenter aux convocations dans le cadre de la mesure DISPO (dispense de mois en mois).

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif.

Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proposition entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT). L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

FONCTION	NOM	PRENOM	REPRESENTANT
• représentants du Conseil Communal :			
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Membre	BOTTON	Florent	GEM
Membre	DELLOY	Luc	GEM
Secrétaire	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Membre	SCHUEREMANS	Nadine	GEM
Membre	DAUSY	Julie	RPG
Membre	FADEUR	Cathy	RPG
Membre	PEETERS	Irène	ICG
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
• représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Membre	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB
Membre	VINCENT	Patricia	FGTB
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	RASQUIN	Henri	FWA
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
Vice-Président	DELFORGE	Michel	UCM
Membre	BRASSEUR	Annick	UWE
Membre	NOELMANS	Christian	UWE



BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...). Depuis début octobre 2013, le bureau de l'ALE a déménagé de la Pichelotte vers la Maison Communale, chaussée de Gramptinne, 112.

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le Ministère de l'Emploi et du Travail (ONEM).

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- l'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent ONEM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). Donc à Gesves, 309,87 €.
- la quote-part sur chèques (25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves).

Réforme de l'état suite aux élections du 25 mai 2014 – Transfert des compétences - Régionalisation

« Suite à la sixième réforme de l'état, la compétence pour le régime des ALE est, à partir du 1er juillet 2014, transférée à la Région wallonne / la Région de Bruxelles-Capitale / la Communauté germanophone / la Région flamande. L'ALE asbl et les membres du personnel des ALE restent toutefois, en vertu de l'article 94, § 1er, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, chargés de l'exécution de leurs tâches, jusqu'au moment où la Région modifierait leurs rôles. »

Une phase transitoire pendant laquelle l'ONEM continue provisoirement d'exercer cette compétence a cependant été prévue. L'ONEM reste donc, en vertu du principe de continuité, chargé de l'exécution de cette matière jusqu'au moment où la Région sera opérationnellement en mesure d'exercer cette compétence.



LES PRESTATAIRES

Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

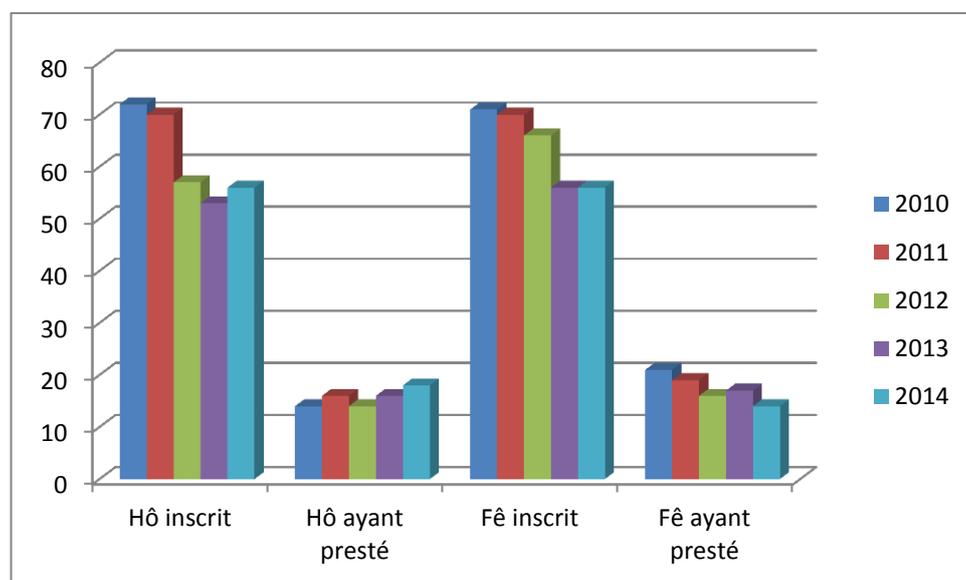
MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
2014									
Janvier	46	9	20	56	16	28	102	25	24
Février	47	8	16	57	15	26	104	23	21
Mars	52	11	21	60	17	29	112	28	25
Avril	53	21	40	58	20	34	111	41	37
Mai	55	21	38	54	21	39	109	42	38,5
Juin	55	21	38	54	17	32	109	38	35
Juillet	55	20	36	54	13	24	109	33	30
Août	59	19	32	55	13	24	114	32	28
Septembre	52	17	32	55	18	32	107	35	32
Octobre	55	18	32	56	18	32	111	36	32
Novembre									
Décembre									
Moyenne 2014	56	18	32%	56	14	26%	112	32	29%
Moyenne 2013	53	16	30%	56	17	30%	109	33	30%
Moyenne 2012	55	13	23%	65	17	25%	120	30	24%
Moyenne 2011	68	15	22%	70	19	26%	138	34	24%
Moyenne 2010	72	11	14%	70	21	30%	142	32	22%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Sur le total des inscriptions en ALE, il y a exactement moitié hommes moitié femmes.

32% des hommes prestent des heures ALE contre 26% chez les dames (l'inscription est obligatoire, le travail ne l'est pas).

Le total des heures prestées pour l'année 2014 s'élève à 11 511, soit une moyenne de 1 151,10 heures par mois. Nombre de ménages bénéficiaires : 120

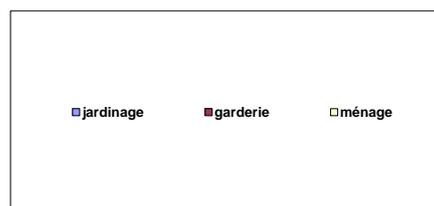
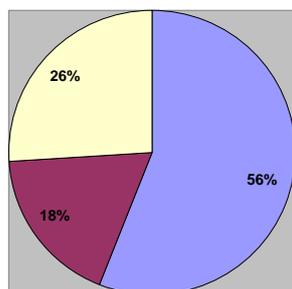


Les travaux (en heures prestées)



	Jardinage	Garderie	Travaux adm.	Ménage
Janvier	232	345	0	209
Février	462	292	0	206
Mars	657	348	0	215
Avril	743	272	0	270
Mai	973	310	0	305
Juin	845	251	0	336
Juillet	750	18	0	359
Août	611	0	0	346
Septembre	680	128	0	312
Octobre	580	160	0	357
Novembre				
Décembre				
Moyenne 2014	56%	18%	0%	26%
Moyenne 2013	64%	10%	0%	26%
Moyenne 2012	56%	19%	0%	25%
Moyenne 2011	52%	19%	0%	29%
Moyenne 2010	42%	19%	0%	39%

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 56%, suivi des travaux ménagers avec 26%, viennent ensuite les garderies 18 %.



Dépenses exceptionnelles 2014

Pour la sixième année, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un panier Gourmand. Ce panier a une valeur de 40 € et est distribué à environ 40 personnes (40 X 40€ = 1600 €).

Suivant une convention avec la Mirena, l'ALE contribue financièrement, à concurrence de 250 €/personne, à des formations aux personnes inscrites en ALE. Cette année 10 personnes en bénéficient (10 X 250€ = 2500€).



Nombres d'heures prestées pour la Commune

6-janv	€ 285,60	Nettoyage Ecole F-LT
6-janv	€ 71,40	Bibliothèque - DELTENRE 12/13
6-janv	€ 636,65	Ecole F-LT - janvier à juin 2014
9-janv	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 12/13
9-janv	€ 517,65	Chapiteaux - 12/13 - 87 h
31-janv	€ 368,90	Nettoyage Ecole F-LT
31-janv	€ 71,40	Bibliothèque - DELTENRE 01/14
4-févr	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 01/14
5-févr	€ 374,85	Chapiteaux - 01/2014 - 87 h
5-mars	€ 321,30	Nettoyage Ecole F-LT
5-mars	€ 77,35	Bibliothèque - DELTENRE 02/14
5-mars	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 02/14
5-mars	€ 327,25	Chapiteaux - 02/2014 - 87 h
31-mars	€ 89,25	Bibliothèque - DELTENRE 03/14
31-mars	€ 327,25	Nettoyage Ecole F-LT
14-avr	€ 737,80	Chapiteaux - 03/2014 - 87 h
14-avr	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 03/14
14-avr	€ 154,70	Nettoyage Ecole F-LT
5-mai	€ 89,25	Bibliothèque - DELTENRE 04/14
5-mai	€ 690,20	Chapiteaux - 04/2014 - 116 h
5-mai	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 04/14
4-juin	€ 71,40	Bibliothèque - DELTENRE 05/14
4-juin	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 05/14
4-juin	€ 803,25	Chapiteaux - 05/2014 - 135 h
1-juil	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 06/14
1-juil	€ 446,25	Elections 2014
3-juil	€ 1.172,15	Chapiteaux - 06/2014 - 70 h
1-juil	€ 47,60	Bibliothèque - DELTENRE 06/14
29-juil	€ 77,35	Nettoyage plaines juillet
5-août	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 07/14
6-août	€ 53,55	Bibliothèque - DELTENRE 07/14
11-août	€ 684,25	Chapiteaux - 07/2014 - 85 h
1-sept	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 08/14
1-sept	€ 59,50	Bibliothèque - DELTENRE 08/14
5-sept	€ 666,40	Chapiteaux - 08/2014 - 112 h
12-sept	€ 892,50	Ecole F-LT - sept à déc 2014
6-oct	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 09/14
7-oct	€ 71,40	Bibliothèque - DELTENRE 09/14
9-oct	€ 523,60	Chapiteaux - 09/2014 - 88 h
6-nov	€ 23,80	Presbytère - CLAESSENS 10/14
6-nov	€ 71,40	Bibliothèque - DELTENRE 10/14
6-nov	€ 529,55	Chapiteaux - 10/2014 - 89 h
TOTAL	€ 11.572,75	Soit 1945 heures prestées pour la commune

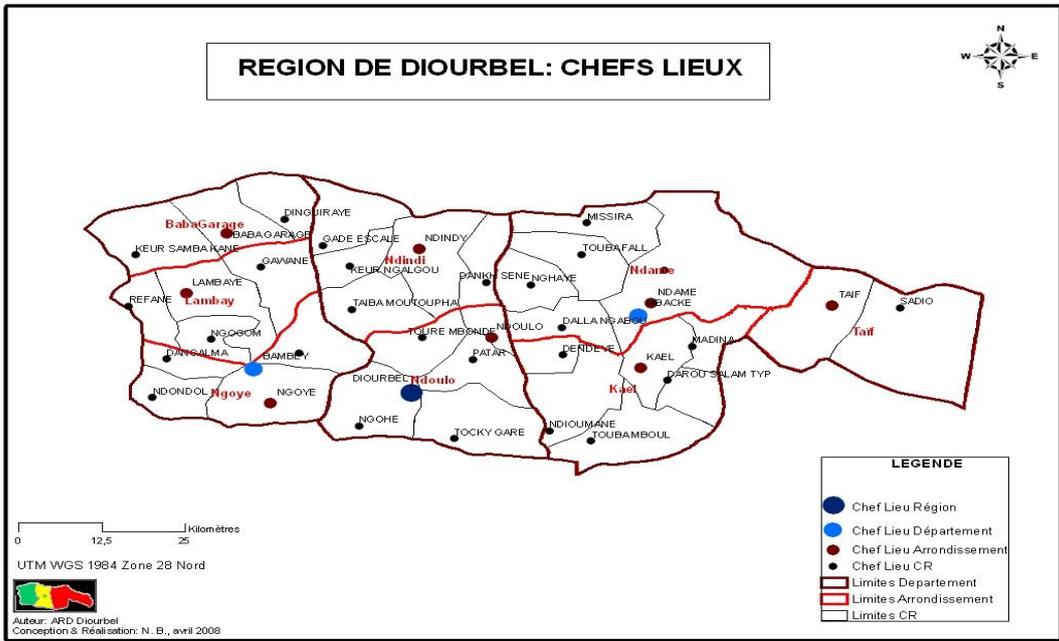
Ecole F-L T - garderie	€ 1.529,15	soit 257 h
Ecole F-L T - remplacement nettoyage	€ 1.457,75	soit 245 h
Bibliothèque	€ 773,50	soit 130 h
Presbytère	€ 261,80	soit 44 h
Chapiteaux	€ 7.026,95	soit 1181 h
Elections 2014	€ 446,25	soit 75 h
Plaines de vacances	€ 77,35	soit 13 h
Total	€ 11.572,75	Soit 1945 heures





COOPERATION INTERNATIONALE

GESVES - DIOURBEL



COOPERATION INTERNATIONALE

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Nom de la commune belge : GESVES

Nom de la ville africaine (+pays) : DIOURBEL (Sénégal)

Date de signature du protocole de collaboration : 07-2007

Date de signature de la convention spécifique relative à la phase 2008-2012 du Programme de Coopération internationale communale : 07-2008

PRÉSENTATION DES DEUX COMMUNES

GESVES

La Commune de Gesves, commune rurale de plus de 7.000 habitants située dans le Condroz en périphérie namuroise, s'inscrit avec un dynamisme certain depuis cette dernière décennie dans une logique de développement durable. Ainsi, afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis qui se posent à elle (parmi lesquels figurent, notamment, la pression immobilière et la gestion des flux de population, le maintien d'un caractère rural en préservant une activité agricole en quête de pistes de diversification, l'évitement de phénomènes d'exclusion sociale et le maintien d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité, ...), la Commune de Gesves a mis en place de très nombreux outils de développement.

DIOURBEL

La région de Diourbel au Sénégal située à 170 Km à l'est de Dakar est l'une des plus pauvres du Sénégal. Elle couvre une superficie de 4769 km², soit 2% du territoire national, et compte plus de 1.200.000 habitants, soit 10% de la population dont 53% de femmes.

Elle regroupe 40 collectivités territoriales de 3 ordres : 36 communautés rurales, 3 communes et la région., regroupées en 8 arrondissements Ce sont des collectivités décentralisées administrées par des conseils élus au suffrage universel, qui mettent en œuvre des programmes de développement local propres sur la base de leurs outils de planification (PLD, PIC ou PRDI) dans le cadre des neuf domaines de compétences qui leurs sont transférés par l'Etat (Domaines, Environnement et ressources naturelles, Santé et action sociale, Education et formation professionnelle, Culture, Jeunesse et loisirs, Planification, Urbanisme, Aménagement du territoire.

L'économie est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de 57% de la population active. Cependant, paradoxalement, les revenus monétaires tirés de cette activité ne représentent que 8,6% du total régional. La région de Diourbel a également une tradition d'artisanat qui joue un rôle de première importance en tant que pourvoyeur d'emplois. Le commerce informel constitue aussi un secteur très dynamique de l'économie régionale.



ORIGINE DU PARTENARIAT

Le partenariat GESVES-Collectivités locales de la région de Diourbel est un prolongement d'un premier partenariat de coopération décentralisée (RW) initial localisé d'abord sur une seule communauté rurale (Tocky à partir 2003) et d'un deuxième sur l'arrondissement de N'Doulo avec 5 communautés rurales. Depuis 2007 le partenariat CIC exposé ici (fédéral) mobilise les 38 collectivités de la région ; ce qui en fait une coopération spécifique.

Il s'agit d'un projet quinquennal 2008-2012 avec avenant pour 2013-2014: financement à 100% par l'Etat belge, 290.000 € en 5 ans. Soutien des 38 Collectivités locales sénégalaises.

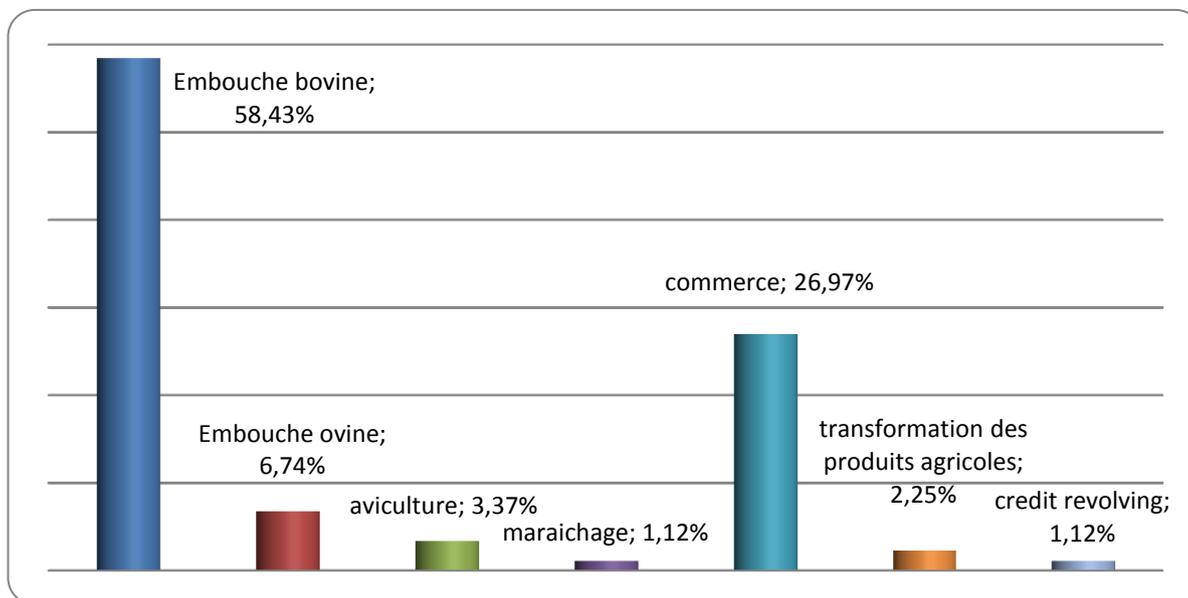
LE PARTENARIAT EN 2014

Le plan d'actions 2013 a seulement été voté au Conseil Communal du 19 novembre 2013. La mise en œuvre des activités a eu lieu entre décembre 2013 et juin 2014.

Ce retard est lié au problème des « compétences usurpées » et à l'approbation tardive de notre POA 2013 par le bailleur de fonds et son financement à 100 %.

Toutefois, le fonds communal de développement local déposé dans la Caisse Mutuelle de crédit pour un montant de 150.000 € a été sollicité par les 8 PDL et a permis la concrétisation à ce jour de plus de 300 projets. Ce fonds perdurera dans le temps.

RÉPARTITION DES PROJETS VALIDÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



58% des projets présentés et validés sont des projets d'embouche bovine, 27% représentent le petit commerce. Les autres domaines économiques sont faiblement représentés

Le recouvrement des prêts accordés sont en cours mais le rapport final fait état d'un taux très positif de plus de 90%.



MISSION 2014

Une dernière mission financée sur le POA 2013 a été organisée en avril 2014, lors de laquelle nous avons pu annoncer que le partenariat sera repris par la ville de Gembloux.

De surcroît, nous avons contribué à la mise en place d'un nouveau partenariat dans une région du Sénégal, créée en 2012 et dont l'ARD est gérée par un membre de l'équipe de Diourbel (avec Anderlecht).

Enfin, Mamadou Sene, directeur de l'ARD de Diourbel a été reconnu pour le travail fourni dans le cadre de notre partenariat et a ainsi été désigné comme coordinateur au Sénégal de tous les partenariats belgo-sénégalais.

Un rapport de mission a été rédigé en mai 2014 et a été intégré dans le rapport final fourni à la DGCD en juillet 2014, ce qui clôture notre expérience de la coopération internationale, vivifiante, riche en découvertes, proactive et à laquelle nous avons associé quelque 10 membres du personnel administratif et technique, la presse (écrite et télévisée), 2 bourgmestres, 1 conseiller communal, 2 stagiaires CTB, 2 jeunes du Patro et les 450 personnes qui ont assisté à la conférence donné par Michel Hubert.



Coopération internationale communale : un bilan très encourageant pour tous

Le 30 juin 2007, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, alors récemment reconnue partenaire officiel de la Coopération belge au développement, introduisait pour la première fois un Programme pluriannuel de Coopération internationale communale¹. Doté d'un budget total de 8.300.000 € pour son volet wallon, ce Programme, qui s'est dans les faits déployé de 2008 à mi-2014, arrive maintenant à terme, devant céder la place à une nouvelle période de programmation 2014-2016.

L'heure est donc aux bilans et c'est avec une satisfaction certaine que la trentaine de communes wallonnes qui n'ont pas ménagé leur temps et leur énergie pour contribuer au renforcement institutionnel d'une collectivité locale africaine peuvent considérer les résultats engrangés au sein de l'administration locale partenaire. Car, en effet, tout ce travail, même si bien des obstacles devront encore être surmontés à l'avenir, n'a pas été vain, comme en ont témoigné nos partenaires africains lors des ateliers bilans qui se sont tenus en Belgique au premier trimestre 2013. Les conclusions de ces ateliers, récemment confirmées par les rapports d'activités finaux des partenariats, nous permettent aujourd'hui de vous présenter les évolutions très positives que l'expertise des communes wallonnes - et nous les en remercions sincèrement - a permis de générer au niveau local dans chacun de nos pays partenaires que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Maroc, la République démocratique du Congo et le Sénégal.



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

L'année 2014 est l'année qui marque la clôture de l'ensemble des projets menés durant la programmation 2007-2013.

Ces projets ont permis de renforcer le développement rural du territoire du pays des tiges et chavées, composé des communes d'Assesse, Gesves et Ohey. En tant qu'animateur du territoire et acteur de son développement, le GAL regroupe les autorités communales et des partenaires privés du territoire. Son objectif est de définir une vision/stratégie commune du développement rural au sens large (territoriale et dynamique des acteurs) et de la mettre en œuvre grâce à des projets concrets, financés par des fonds européens, régionaux et communaux.

Jusqu'en 2014, le GAL était constitué d'une équipe de 8 personnes motivées (5ETP). L'année 2014 marquant la fin des projets, les contrats n'ont malheureusement pas pu être reconduits, dans l'attente du financement de la prochaine programmation.

La programmation 2014-2020 est d'ores et déjà annoncée. Un processus participatif est en cours depuis plus d'un an au sein des organes décisionnels du GAL (AG/CA), mais également avec les citoyens désireux d'y participer, pour élaborer les projets de demain. Plusieurs étapes ont été franchies ces derniers mois :

- Elaboration d'un diagnostic territorial
- Sélection des enjeux / thématiques prioritaires
- Appel à participation grand public (Cap vers l'Avenir)
- Réflexion en groupes de travail
- Soirée Bilan et Perspectives du 18/06
- Synthèse des idées et sélection d'axes de projets potentiellement retenus

Tous les éléments relatifs à ces différentes étapes sont disponibles sur notre site internet : www.tiges-chavees.be/2014-2020. La rédaction des fiches projets est maintenant en cours. Le dossier est à remettre pour le 13/02/2015.

Plutôt qu'un bilan des activités menées durant l'année 2014, c'est un bilan de la programmation 2007-2013 qui est présenté dans les paragraphes ci-après. Les objectifs et réalisations concrètes de chacun des projets y sont détaillés.



PROJET « AGRICULTURE »

DIVERSIFICATION AGRICOLE ET PROMOTION DES CIRCUITS COURTS

Objectifs

Le projet a pour objectif d'étudier et tester des pistes de diversification à destination des agriculteurs, et de promouvoir les circuits courts.

⇒ Pistes de diversification agricole

- Etude sur les pistes de diversification agricole : production, transformation, commercialisation
- Expérimentations pilotes : colza, chanvre, taillis à courte rotation

⇒ Promotion des circuits courts

- Mise en réseau des producteurs locaux
- Promotion des producteurs du territoire et de leurs produits
- Soutien d'événements locaux et de marchés du terroir

Réalisations concrètes

- Etude sur le potentiel de diversification agricole sur le territoire
- 10 agriculteurs fédérés autour du projet Colza (production locale de Colza pour alimenter la chaudière cogénération de la Pichelotte)
- Soutien à la création de la coopérative BelChanvre (septembre 2012)
 - Étude de faisabilité
 - Voyages d'étude
 - 5 agriculteurs du territoire partenaires dont 2 coopérateurs
 - 30 ha de chanvre cultivés sur le territoire
 - Projet d'unité de défilage à terme
- 1 réseau de plus de 30 producteurs locaux se réunissant régulièrement
- 4 marchés du terroir organisés annuellement lors d'événements locaux
- 1 page web « producteurs locaux » sur le site du GAL



PROJET « ENVIRONNEMENT » DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Objectifs

Le projet a pour objectif de renforcer le maillage écologique du territoire et de sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires forestiers et les citoyens en général à la gestion durable des ressources naturelles.

⇒ Renforcement du maillage écologique du territoire

- Creusement et restauration de mares
- Plantation de haies, d'alignements d'arbres
- Plantation de vergers traditionnels
- Semis de prés fleuris
- Suivi d'espèces protégées telles que le triton crêté et la cigogne noire

⇒ Sensibilisation à la gestion durable des ressources naturelles

- Séances d'information à destination des agriculteurs, des propriétaires forestiers
- Ateliers pratiques pour les habitants (taille des arbres fruitiers, semis d'un pré fleuri,...)
- Une exposition de photos nature

Réalisations concrètes

- 26 mares creusées et 10 mares restaurées
- 450 arbres distribués et plantés
- 8 km de haies et d'alignements d'arbres
- 120 ares de prés fleuris semés
- 5 hôtels à insectes installés
- 4 Expos Photo Nature (400 photos exposées)
- Animations scolaires
- Séances d'information à destination des agriculteurs et des propriétaires forestiers
- Ateliers de formation grand public (plantation, taille des fruitiers, etc)
- Organisation d'une table ronde « Acteurs forestiers »
- Animations diverses



PROJET « JARDINS SOLIDAIRES » LE POTAGER COMME OUTIL DE LIEN SOCIAL

Objectifs

Le projet a pour objectif la création de lien social et la réinsertion professionnelle autour d'un réseau de jardins communautaires.

⇒ Lien social et réinsertion professionnelle

- Réinsertion sociale
- Animations intergénérationnelles
- Création et animation de jardins potagers
- Développement de liens entre les jardiniers
- Livraison de légumes bio dans les écoles



⇒ Réseau de jardins communautaires

- Domaine de Mozet
- Potager communautaire d'Assesse
- Jardin du Parc Rosoux, à Ohey
- Ecoles de Sorée, Ohey, Florée, Courrière, Maillen, Sart Bernard



Réalisations concrètes

- Création et gestion de 9 jardins communautaires : Assesse (ACRF), Mozet (Domaine de Mozet), Gesves (Compagnons du Samson), Ohey (Parc Rosoux), 5 écoles : Florée, Sorée, Courrière, Sart-Bernard, Maillen
- Gestion de la dynamique de groupe autour de la gestion de ces jardins
- Organisation de 30 animations scolaires et intergénérationnelles
- Projet d'insertion de jeunes en difficultés dans des exploitations agricoles
- Projet « Légumes bios » dans les écoles, en collaboration avec les Compagnons du Samson
- Diverses animations sur le potager lors d'événements locaux



PROJET « FILIÈRE ÉQUINE »

LE CHEVAL COMME PARTENAIRE DE LA RURALITÉ

Objectifs

L'objectif du projet est de mettre en réseau l'ensemble des acteurs professionnels locaux liés au secteur équestre afin de proposer une offre d'activités cohérente, attractive et diversifiée.

⇒ Réseau des acteurs

- Organismes de concours, propriétaires de gîtes/haltes équestre, etc.
- Un logo, un site internet actif : www.galo-condroz.be
- Charte de qualité commune et illustrée

⇒ Soutien à l'économie locale via les concours hippiques

- Favoriser la fréquentation du grand public
- Favoriser les liens avec l'économie locale
- Valoriser les métiers liés au cheval
- Assurer une cohabitation harmonieuse avec les habitants



⇒ Professionnalisation de la randonnée équestre

- Création d'itinéraires pour cavalier et attelage, cartographiés et/ou balisés
- Réfection de chemins et maillage des voies lentes
- Soutien à la création de sites d'hébergement adaptés et de lieux d'accueil

Réalisations concrètes

- Fédération de plus de 30 acteurs « équestres »
- Réalisation du site internet Galo Condroz
- Soutien à l'économie locale via la promotion de 4 à 6 concours par an
- Maillage de plus de 250km de randonnées (dont 150 balisés physiquement)
- Réouverture de chemins (tronçons de liaisons)
- Edition d'une carte de randonnées équestres et d'une charte de qualité
- Numérisation des circuits et organisation de formations GPS



PROJET « SERVICES DE PROXIMITÉ » ENTRE LIEUX D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE ET VOITURAGE

Objectifs

Depuis 2003, le GAL soutient l'ASBL CAIAC dans son service de covoiturage et le développement de lieux d'accueil communautaire pour les personnes âgées. Des services d'ambassadeurs culturels, d'écrivains publics et d'école des devoirs ont également été développés.

⇒ Maisons d'accueil communautaire

- Lieux de rencontre et d'activités pour les aînés
- Ouverture un jour par semaine
- En présence d'un animateur

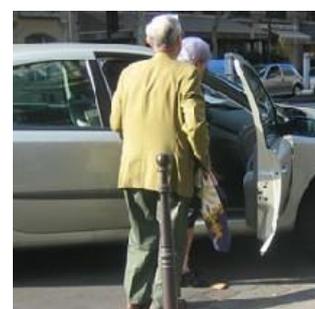


⇒ Service de voiturage

- Solution mobilité pour personnes rencontrant des difficultés
- Réseau de chauffeurs bénévoles
- Système basé sur la solidarité

Réalisations concrètes

- Création et gestion de 3 maisons d'accueil communautaire
 - Maillen
 - Gesves
 - Ohey
- 170 journées d'accueil en présence d'un animateur
 - Gestion des demandes et relance des participants
 - Voiturage des personnes âgées participantes
 - Animations thématiques (montage floral, cours de cuisine, etc.)
 - Animations intergénérationnelles
 - Préparation et partage du repas
- Mise en place d'un réseau de chauffeurs bénévoles
 - 40 déplacements assurés chaque mois
 - Animations diverses



PROJET « PROTECTION DES BERGES » SOUTIEN DES AGRICULTEURS ET AMÉNAGEMENT PILOTES

Objectifs

Le projet vise à anticiper l'application de la nouvelle législation concernant la pose de clôtures sur les terres servant de pâture situées en bordure d'un cours d'eau. Un soutien administratif, technique et financier est proposé aux éleveurs concernés. Plusieurs aménagements pilotes ont ainsi été réalisés et ont permis de tester différents systèmes d'abreuvement alternatifs : pompe à museau, abreuvoir gravitaire, pompe éolienne et solaire, etc.

⇒ Soutien aux agriculteurs

- Audit permettant de déterminer et chiffrer l'aménagement à réaliser
- Conseils pratiques
- Soutien financier

⇒ Aménagements pilotes

- Réalisation de 6 aménagements pilotes
- Démonstration de systèmes d'abreuvement alternatifs (pompe à museau, abreuvoir gravitaire, pompe éolienne et solaire, etc.)

⇒ Sensibilisation du monde agricole et du grand public

- Réunions d'information à destination des éleveurs
- Panneaux d'informations à proximité des aménagements pilotes

Réalisations concrètes

- Inventaire transcommunal des zones d'érosions dues au bétail
- Priorisation des érosions sur base de 11 critères objectifs
- Conception d'un audit standardisé
- Réalisation de 5 aménagements pilotes sur le territoire (8000m de clôtures, 21 pompes à museau, 5 bacs de 1000L, 3 passerelles) : Tahier (Ohey), Hodoumont (Ohey), Gramptinne (Gesves), Fonds de Gesves (Gesves), Baive (Assesse)
- Communication, sensibilisation, information, formation
- Evaluation des effets des aménagements sur la qualité de l'eau et des berges



PROJET « TOURISME DOUX » LA PROMOTION DU PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

Objectifs

Le projet vise à mettre en réseau les acteurs touristiques locaux et promouvoir les attraits du territoire auprès des touristes potentiels.

⇒ **Mise en réseau des acteurs touristiques**

- Fédération des acteurs touristiques du territoire (hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux, etc.)
- Réunions d'échange et d'information

⇒ **Promotion du territoire**

- Pays des Tiges et Chavées : 3 communes, un territoire
- Développement d'une identité touristique commune
- Accroissement de l'attrait et de la visibilité du territoire
- Développement d'outils de promotion touristique du territoire (brochure de présentation touristique, capsules vidéo, stand promotionnel, etc.)

⇒ **Renforcement du développement touristique**

- Développement de l'e-tourisme
- Circuits de promenades numériques (pédestres, cyclo et équestres)
- Signalisation de lieux prestigieux

Réalisations concrètes

- Fédération des acteurs touristiques du territoire, organisation de rencontres d'acteurs touristiques, formations thématiques
- Création et numérisation d'itinéraires touristiques (15 pédestres, 3 cyclos, 7 équestres)
- Conception et installation de 12 panneaux d'interprétation et 3 tables d'orientation
- Conception et développement d'outils de promotion touristique du territoire :
 - 1 brochure de présentation du territoire parue en 6000 exemplaires (fr/nl)
 - 1 guide balades paru en 3000 exemplaires (fr/nl)
 - 14 capsules vidéo de promotion touristique (fr/nl)
 - 3 stands promo à destination des Syndicats d'initiatives et Office du Tourisme
 - 1 publiportage dans le magazine « Pays du Nord »
- Développement d'un portail touristique sur le site web du GAL
- Animations diverses lors d'évènements locaux



PROJET DE COOPÉRATION « ABEILLES »

UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Objectifs

Le projet vise à mettre en place des actions concrètes pour stopper le déclin des insectes pollinisateurs et protéger la biodiversité. Les objectifs sont multiples : soutenir l'apiculture locale, assurer aux pollinisateurs une nourriture de qualité en suffisance, limiter l'empoisonnement des pollinisateurs par les produits chimiques, et bien sûr sensibiliser et informer le public par rapport à cette problématique.

Mise en réseau des acteurs

- Communes en plans MAYA, apiculteurs, agriculteurs, propriétaires forestiers

⇒ Mise en place d'actions concrètes

- Création de ruchers partagés pour apiculteurs novices et confirmés
- Placement de ruches au sein d'exploitations agricoles
- Création de quartiers « Abeilles admises »
- Création d'une brochure de conscientisation des agriculteurs valorisant les services rendus par les abeilles
- Création de kits pédagogiques destinés aux animations dans les écoles
- Sensibilisation du grand public notamment via la semaine de l'abeille



Réalisations concrètes

- Réseau de 40 apiculteurs
- Organisation de la Semaine de l'Abeille : conférences, formation / visite de terrain, projection du Film « Des abeilles et des hommes »
- Création de 3 ruchers partagés
- Mise en place de 4 quartiers « Abeilles admises » (50 familles adhérant à la démarche)
- Placement de 3 ruches au sein d'exploitations agricoles
- Edition d'une brochure destinée à sensibiliser les agriculteurs et positiver le rôle des abeilles en termes de productivité notamment
- Création d'un kit pédagogique à destination des écoles
- Organisation d'animations scolaires (données par les apiculteurs) auprès de 400 écoliers
- Conception et gestion du site internet du projet européen « Bees and Biodiversity »
- Présence et intervention lors de salons et séminaires (diffusion des bonnes pratiques)



PROJET DE COOPÉRATION « MODULES DIDACTIQUES » DÉCOUVERTE DE QUATRE ESPÈCES ANIMALES EMBLÉMATIQUES

Objectifs

Le projet vise à faire découvrir, par le biais de modules didactiques, quelques espèces animales emblématiques de notre territoire, ainsi que leur milieu naturel. A destination des familles et des écoles, ces modules sont installés dans les bois de Courrière, de Gesves et d'Haillot.

⇒ 5 modules didactiques de découverte de la nature

- Le sanglier et le chevreuil (Bois didactique de Courrière)
- La cigogne noire (Bois didactique de Gesves)
- Le triton crêté et les autres habitants de la mare (Bois d'Haillot)
- Le pic noir (Bois d'Haillot)
- L'abeille et les insectes pollinisateurs (Domaine de Mozet)



⇒ Sensibilisation

- Animations à destination des écoles
- Réalisation d'un support pédagogique



Réalisations concrètes

- Conception et réalisation de 5 modules didactiques de découverte de la nature
- Installation de ces modules le long d'itinéraires touristiques
- Réalisation d'un dossier pédagogique à destination des écoles
- Organisation d'animations scolaires (sensibilisation de près de 250 écoliers)
- Organisation d'animations grand public lors d'événements locaux

